L'Événement

100e ANNEE — No 172 QUEBEC, VENDREDI 13 JANVIER 1967 PRIX 10 CENTS

L'hôpital régional de Sainte-Anne-de-Beaupré

Accusation

Tremblay fait de la politique

(page 2)

Est-ce le meurtrier de Céline Gagnon ?

(page 2)

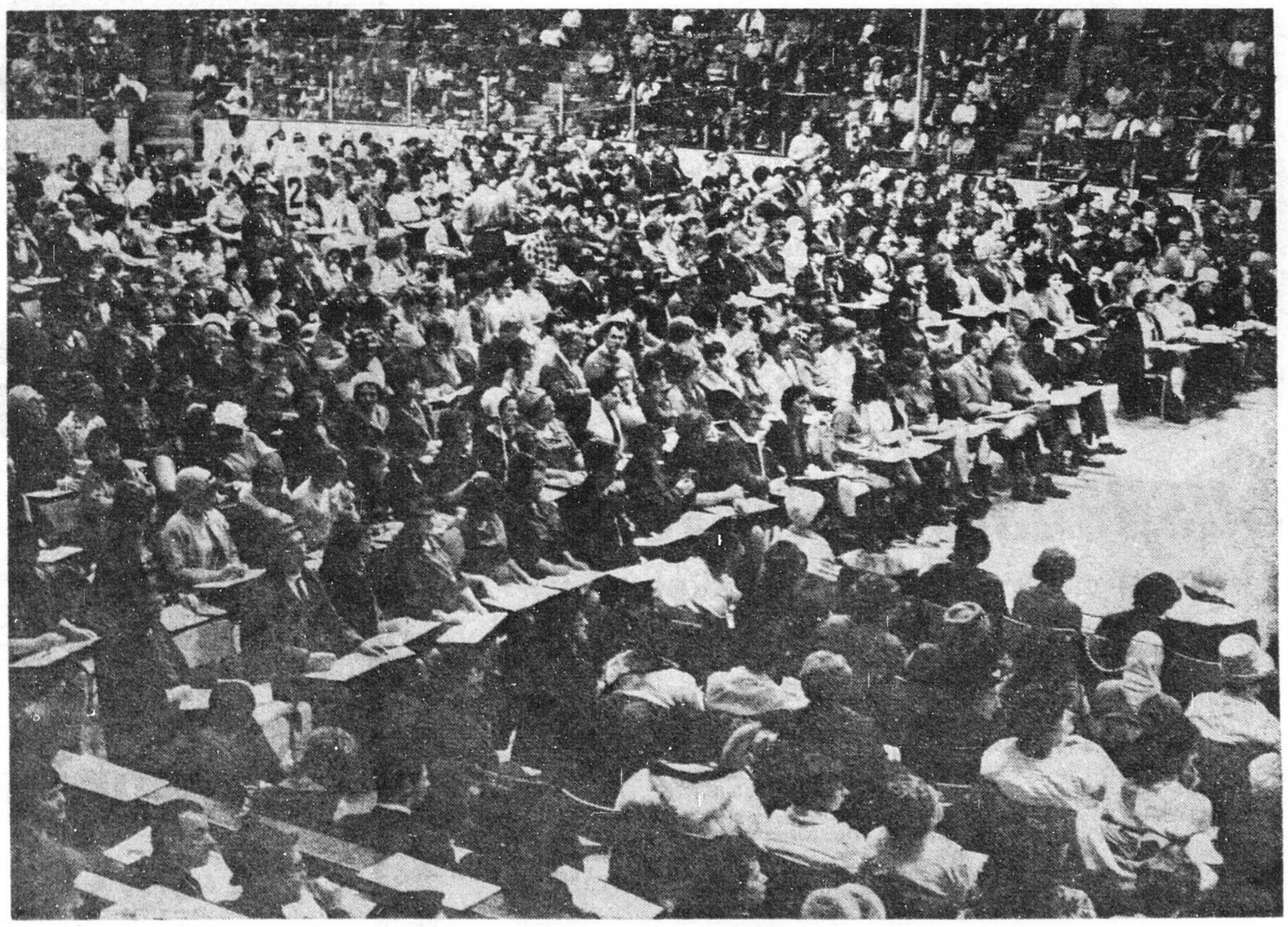

Plus de 12,000 personnes ont participé à la soirée de Bingo qui se déroulait au Colisée de Québec hier soir. C'était une des premières grandes manifestations carnavalesques à laquelle la population était invitée à prendre part. Celle-ci a répondu de façon non équivoque. Nos lecteurs trouveront d'autres photos relatives à cet événement à la page 16.

A Lire

Féminités	6
Finance	12 à 15
Horoscope	7
Mots croisés	22
Nécrologie	23
Spectacles	21
Sport	24 à 32
TV, radio, ciné.	18

Camille Henry songe à poursuivre la LNH

(pages 24 et 26)

Les médecins de l'hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré

Tremblay politise le projet

Une bombe au sujet du projet de l'hôpital régional de Sainte-Anne-de-Beaupré a explosé au pied même de la basilique, hier soir, quand les médecins de l'hôpital Sainte-Anne ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle:

1) Ils ont dénoncé la politisation du projet de l'hôpital régional de Sainte-Anne-de-Beaupré, politisation qui a commencé en 1962 sous les libéraux et qui se poursuit sous l'Union nationale;

2) Ces médecins ne se rendront pas à l'ultimatum du député du comté de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay (UN) qui leur a dit qu'autrement, l'hôpital serait construit à Courville;

3) Si ces médecins interviennent après le huis clos de la réunion de jeudi, c'est parce qu'ils jugent qu'on a imposé "un baillon et faussé le système démocratique", la conférence de presse restant, dans les circonstances, le seul moyen de faire connaître la situation;

4) Ces médecins croient en la sincérité des maires du Conseil de comté, sauf quelques-uns qui s'en lavent les mains, et persistent à croire que le bien de la région sera servi, non par un hôpital privé mais un hôpital régional public.

Leur intervention survient 24 heures après la réunion à huis clos des maires du conseil de comté de Montmorency tenue à Château-Richer. L'accord unanime sur la formation du comité provisoire devant défendre le projet n'a pu être réalisé.

"Jeudi soir, a dit le Dr Placide Mayrand, maire de Sainte-Anne-de-Beaupré, nous, les médecins, représentions la galerie médicale au conseil de comté, et avions été convoqués, après l'échec d'une médiation, pour mettre fin aux divergences du comité provisoire.

"Pour nous, la formation de ce comité provisoire est une façon de mettre sur pied un autre hôpital privé alors que nous croyons qu'il doit être public et possédant des structures démocratiques.

"La formation du comité provisoire, affirme le Dr Myrand, est celle d'un seul médecin, le Dr Arthur Simard (qui dirige l'hôpital Sacré-Coeur de Sainte-Anne-de-Beaupré) et des membres triés sur le volet dans les mêmes lignes de force de son influence. On écarte de ce comité les cinq autres médecins (qui sont rattachés à l'hôpital Sainte-Anne)".

Selon ce médecin et ses collègues, le député du comté de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, a affirmé à la réunion de jeudi soir, à Château-Richer, qu'il n'était pas venu pour faire de la politique. "Mais, dit le Dr Mayrand, ses lieutenants étaient là, à partir de son organisateur, M. Aimé Dufour, un entrepreneur de Beaupré. Au cours de la réunion à huis clos de jeudi, on a insisté sur toutes sortes de choses mais on n'a rien prouvé contre nos demandes".

Les médecins qui ont tenu la conférence de presse hier soir sont, outre le Dr Mayrand, le Dr Georges Renaud, de Beaupré, et le Dr Claude Mathieu, de Château-Richer. Le Dr Vincent Gauthier, directeur médical de l'hôpital Sainte-Anne, n'y était pas.

Ces médecins ont affirmé qu'à la fin de la séance de jeudi, le député Tremblay leur a servi un ultime en leur donnant 10 jours pour rejoindre le groupe du Dr Arthur Simard, autrement, l'hôpital Sainte-Anne serait démoli d'ici un an et le nouvel hôpital régional irait à Courville.

Le chef Gérard Tobin, de Sillery

"De quel côté se trouve la brutalité?"

"De quel côté se trouve la brutalité? Qui a intérêt à paralyser l'action policière dans cette province? Qui a intérêt à porter toutes ces accusations contre les forces de la police, sinon la pègre et ceux qui la protègent? "

Ces questions ont été posées hier, par le chef de la police de Sillery M. Gérard Tobin, après qu'il eut demandé à tous les clubs sociaux de la province de s'unir pour demander une enquête sur toute l'administration de la Justice au Québec.

Parlant devant le Club Lion Sillery Sainte-Foy, le chef Tobin s'est porté vigoureusement à la défense des corps policiers.

Il a déclaré que ceux qui font respecter la loi sont victimes présentement d'une campagne de "salissage" systématique encouragée par la pègre.

Le conférencier a donné des exemples récents d'attaques criminelles et dégoutantes de la part de "sales individus" à l'endroit de jeunes enfants, de fillettes et de vieillards sans défense.

"Demandez-vous a dit le chef Tobin, ce qui arriverait si vous étiez vous-même victime de ces choses et que vous auriez les mains libres en présence de tels bandits."

M. Tobin a ensuite déclaré que l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la province de Québec n'a aucune objection à une enquête royale sur la police, et qu'elle est même anxieuse qu'elle se fasse.

Il a enfin rendu hommage au ministre actuel de la Justice pour avoir décidé que, s'il doit y avoir enquête royale, elle doit s'étendre à toute l'administration de la justice.

Suspension préventive

Le Comité exécutif de la ville de Québec a suspendu, hier, de façon "préventive" M. Vincent Ouellet, un détective à l'emploi de la Vieille Capitale, sur qui pèsent des accusations de brutalité en rapport avec "l'affaire Sicotte".

Cette suspension a été ordonnée à la suite d'un mémoire présenté par le directeur du contentieux de la ville, Me Benoît Pelletier, et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu dans ce cas.

Me Pelletier écrit dans son mémoire qu'après avoir pris connaissance de la sommation émise contre Ouellet, ce dernier "peut difficilement être maintenu dans l'exercice de ses fonctions tant et aussi longtemps que jugement sur les plaintes portées contre lui n'aura pas été rendu".

Selon le sens du terme "suspension préventive", tel qu'employé par le Comité exécutif, le détective Ouellet sera réintégré dans ses fonctions avec compensation pour perte de salaire si sa non-culpabilité est reconnue. Dans le cas contraire, cette suspension deviendra sanction impérative et il n'aura pas droit à son salaire à partir d'hier.

Dans la sommation émise le 29 décembre 1966, le Ministère public informait M. Vincent Ouellet d'avoir, entre le 30 septembre et le 7 décembre 1965, "dans l'intention de blesser, mutiler ou défigurer Louis Sicotte, causé des lésions corporelles au dit Louis Sicotte contrairement à l'article 216-A du code criminel".

Par ailleurs, le Ministère public l'accusait également d'avoir, entre le 1er septembre et le 30 décembre 1965, "illégalement comploté avec les personnes suivantes: Sergent Marcel Ste-Marie, agent Claude Aubé, sergent d'état-major Paul-Emile Picard, agent Régeant Bouthillier, agent Maurice Miousse, agent Pierre Ricard, agent Germain Vézina, agent Raymond St-Onge, l'officier-commandant Jean-Paul Dessureau, l'inspecteur-chef Hervé Patenaude, agent Gilbert Rochon, tous de la Sûreté provinciale de Québec, messieurs Charles Marcoux, Gilles Gasse, Albert Martin, Mes Anatole Corriveau et Roch Lefrançois, ainsi que d'autres personnes jusqu'ici inconnues, de commettre un acte criminel que ne vise pas les paragraphes a, b, et c de l'alinéa 1 de l'article 408 du code criminel, à savoir :

"Causer des lésions corporelles à Louis Sicotte, dans l'intention de blesser, mutiler ou défigurer ledit Louis Sicotte, contrairement à l'article 216-A du code criminel, le tout en contravention de l'article 408-1-D du code criminel.

En réponse à ces accusations portées contre lui, le constable Vincent Ouellet s'est rendu au Palais de Justice de Montréal, le 5 janvier dernier et a plaidé "non coupable".

Météo

A 2h30 a.m. 15°
Maximum prévu 32°
(Le 13 janvier 1966 — 14°)

Prévisions :
Nuageux, quelques périodes de beau temps, quelques chutes de neige

Marées :
Hautes 8h10 a.m.
et 8h23 p.m.
Basse 3h21 p.m.

Est-ce le meurtrier?

Par Lucien LATULIPPE

Le meurtrier de Mlle Céline Gagnon est-il tombé entre les mains des policiers, hier soir? C'est la question qu'on pouvait se permettre, à 1h, la nuit dernière, alors que l'interrogatoire d'un jeune homme se poursuivait au poste de police de Beauport.

L'individu a été arrêté dans la soirée en rapport avec l'assaut dont une jeune fille a été victime. Celle-ci a dû être conduite dans un hôpital pour y recevoir des traitements.

Les informations concernant ce brutal attentat étaient minces, hier soir. Les policiers de Beauport où se poursuivait l'interrogatoire ne voulaient rien révéler.

De Québec, on a appris que l'inspecteur Jean-Paul Goupil, en charge de l'enquête sur le meurtre de Mlle Gagnon, s'était rendu à Beauport avec les détectives Houde et Giguère, de la brigade des moeurs, pour interroger l'individu.

L'attentat d'hier soir se serait déroulé dans une auto. Il semble que la jeune fille ait réussi à s'échapper et que c'est ainsi que la police a pu être prévenue.

La police a laissé entendre que le jeune homme et la jeune fille se connaissaient depuis quelque temps. Le jeune homme aurait tenté de violer la jeune fille et il a tenté d'y parvenir d'une manière brutale. Sa victime a subi au moins une entaille en arrière de la tête.

Rappelons que le meurtre de Mlle Gagnon, âgée de 22 ans et demeurant au 53 rue des Epinettes-Ouest, a eu lieu le 28 décembre dernier sur la voie du Canadien National, à environ 300 pieds à l'ouest du viaduc de la 1ère avenue, à Québec. Originaire de Sainte-Rose de Dorchester, Mlle Gagnon avait quitté son travail à l'hôpital Saint-François d'Assise, vers 5h de l'après-midi, ce jour-là, et elle rentrait à pied comme d'habitude.

La voie ferrée où Mlle Gagnon a été étranglée et violée entre 5h15 et 5h30, le 28 décembre dernier, était un raccourci emprunté par bien des gens. La jeune fille a été victime d'un viol des plus brutals. Elle portait de nombreux bleus par tout le corps et ses vêtements lui avaient été arrachés.

Son meurtrier la suivait-il ou l'a-t-il tout simplement croisée où le crime s'est déroulé? Aucun témoin n'a pu le dire et aucun témoin n'a assisté au crime, même de loin. C'est environ une heure plus tard, soit vers 6h20, que le meurtre a été découvert par un jeune couple qui demeure dans la même maison que la victime.

Maisons modèles:
-LORETTEVILLE
-ANC.-LORETTE
-VILLE LES SAULES
-STE-FOY

MARCEL BOITEAU E N R.
- Entrepreneur général -
1458 Père Chaumonot
Ancienne-Lorette

Pour visite, appelez tél.: 872-2784

APPRENEZ L'ANGLAIS
avec laboratoire linguistique
et
METHODE AUDIO VISUELLE

12 élèves à la fois
Elimine la gêne
Permet à chacun d'étudier à son propre rythme.
AUSSI COURS A DOMICILE
Demandez notre brochure gratuite.

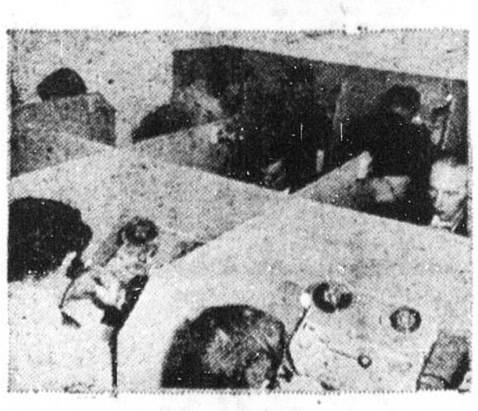

● LES COURS DEBUTENT A LA MI-JANVIER ●

Pour informations ou rendez-vous 529-4888

LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
174, Grande-Allée Ouest

La vie communautaire

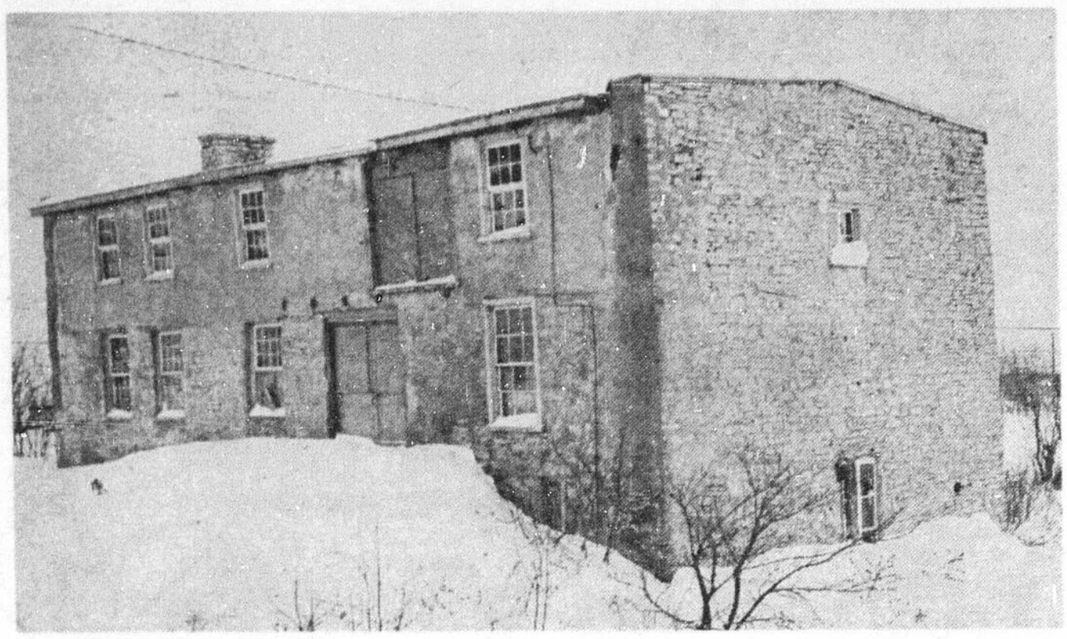

MOULIN A CHARLESBOURG — Le moulin des Jésuites, situé à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et de la 80e Rue sera-t-il démolie ? Le conseil de Charlesbourg avait passé une résolution qui visait à le supprimer pour construire un poste d'essence, mais le ministère des Affaires culturelles, dans une lettre au conseil, demande que ce moulin qui a une très grande valeur historique, soit restauré. Les autorités de Charlesbourg se disent prêtes à reconsidérer leur décision et comptent entreprendre très prochainement des pourparlers avec le gouvernement.

Taxe scolaire à Ste-Foy

Hausse probable

Les contribuables de Sainte - Foy devront sans doute faire face à une augmentation de la taxe scolaire et ce, dès juillet 1967. Cette augmentation est devenue nécessaire, en vue de répondre aux besoins de la régionale de Tilly.

C'est ce qu'a annoncé hier soir, le secrétaire de la régionale de Tilly, M. Jérôme Sauvageau, alors que faisant un rapport détaillé de l'état des finances de l'organisme, il a souligné que les comptes recevables s'élèvent à $1,492,000. et que les dettes atteignent $702,000. M. Sauvageau s'est cependant hâté d'ajouter que la situation n'a rien de critique, contrairement à ce que laissait croire une nouvelle publiée dernièrement, dans un quotidien de Québec.

Le secrétaire a précisé que les dettes portent sur l'impôt, les transports, l'électricité, les rentes, les fonds de pension, des manuels scolaires, etc. Il a évalué ainsi les besoins des cinq premiers mois de l'année à $2,202,527. La régionale doit recevoir $3,-791,957. au cours de l'année. En principe, près de deux millions auraient dû lui pervenir jusqu'ici, alors que ce chiffre n'est que de $408,000.

"Nous voulons faire l'impossible pour percevoir les argents des commissions scolaires locales," a dit M. Sauvageau, soulignant que deux ou trois seulement, sur les 25 sont à jour dans leurs paiements.

A son avis, les commissions pourraient remplir leurs obligations, sans trop de difficultés, puisque leurs biens facilitent des emprunts, D'ailleurs, a-t-il dit, les commissions locales devraient quémander auprès du gouvernement, pour hâter l'obtention de leurs octrois. Entre-temps, la régionale envisage un emprunt de $300,000.

Le secrétaire s'est montré optimiste. Il prévoit que d'ici à la fin de janvier, $75,000. viendront renflouer quelque peu la caisse. Il croit que, à cause des pressions exercées, cette somme sera doublée en février, et encore haussée en mars.

Efforts accrus de Ville de Bélair pour les loisirs

"Comme les loisirs doivent devenir de plus en plus un service municipal important, nous avons jugé qu'au lieu de baisser le taux de la taxe générale de .50 cents à .45 cents, il serait préférable de la laisser à .50 cents comme l'année précédente, mais en instaurant quand même une nouvelle taxe de .5 cents pour les loisirs, de telle sorte qu'un fond spécial s'accumulera d'ici quelques années."

C'est ce qu'a déclaré hier soir, le maire de Ville Bélair, M. Gaston Robitaille, commentant les prévisions budgétaires rendues publiques au cours d'une séance du conseil de la localité.

Ainsi, les contribuables de la ville n'auront donc aucune augmentation de taxes pour l'année 1967, alors même que l'évaluation imposable est pratiquement inchangée.

Avec la taxe spéciale de .5 cents, a déclaré le maire, la ville sera en mesure d'envisager l'aménagement d'un complexe sportif digne de notre population, sans pour cela augmenter considérablement les taxes."

Ville Bélair, en dépit du taux inchangé de la taxe, ne laisse aucunement de côté son essor industriel, alors que les autorités prévoient des dépenses de $168,989.

Si l'on analyse ces déboursés prévus au chapitre des dépenses, on remarque un montant de $29,075 pour l'administration municipale locale. Le déneigement accapare $25,372.80 alors que la voirie exige plus de $21,000.

Viennent ensuite dans l'ordre, l'éclairage des rues avec un montant de $19,920, le capital à même le revenu pour une somme de $19,800, l'enlèvement des vidanges avec $8,000, le service de la dette $7,232, la nouvelle taxe spéciale sur les loisirs, soit $3,400, les dépenses diverses à $3,115 et les incendies avec $600.

Au chapitre de l'aqueduc et des égouts, les administrateurs ont estimé les dépenses à $30,640. Ce chiffre est cependant provisoire et les sommes réelles qui seront dépensées ne seront connues qu'en mai. La Ville attend présentement un rapport de vérification du ministère des Affaires municipales relativement aux prêts concédés par une entente fédérale-provinciale.

R. VENUS

Avec des revenus prévus de $169,868.96, les édiles municipaux prévoient donc un surplus estimé à $879.96 pour l'exercice financier de 1967, les dépenses montrant une somme de $168,989.

Ainsi, une évaluation imposable de $6,-828,780 permettra à la ville de recevoir la somme de $30,719.51 par la taxe générale fixée au taux de $0.45 le cent dollars d'évaluation. Basées sur la même évaluation imposable les taxes des loisirs et de la dette rapportent respectivement $3,414.39 et $6,828.78 à des taux de $0.05 et $0.10.

Trois autres taxes sont calculées sur une base de pieds linéaires. La taxe de lumière, à $0.12 du pied, rapporte $20,112.24. La taxe de chemin, à $0.09 du pied permet des revenus de $23,080.50, alors que le déneigement, calculé à .11 le pied montre le chiffre de $24,773.54. Un estimé provisoire a aussi été présenté pour ce qui est de la taxe d'égout et d'aqueduc, soit $30,640. D'autres revenus viennent s'ajouter au total, et notamment la taxe de vente qui devrait rapporter une somme de $9,000 ainsi que d'autres octrois, le tout montrant un revenu de $22,309.

Attitude du conseil de N.-D. de Lorette, jugée antidémocratique par les citoyens

La ligue des citoyens de Notre-Dame de Lorette accuse le conseil de cette municipalité d'avoir adopté une attitude antidémocratique en ne tenant pas compte du résultat du sondage au sujet du nom de ville, sondage qui eut lieu le même jour que le référendum.

Selon le sondage, souligne la ligue, 511 personnes se sont prononcées et les résultats ont été les suivants: 201 personnes ont choisi le nom de Notre-Dame de Lorette, 110 se sont prononcées pour Ville du Moulin et 93 ont opté pour Ancienne-Lorette.

Or, soutient la ligue, prétextant que dans la région du Lac Saint-Jean, une autre municipalité portait déjà le nom de Notre-Dame de Lorette, ce nom a été rayé de la liste. Le suivant était celui de Ville du Moulin, ce qui n'a pas empêché le conseil de choisir le troisième, soit celui d'Ancienne-Lorette.

La ligue estime donc qu'elle n'a pas d'autre alternative que de dénoncer cette attitude de antidémocratique au lieutenant-gouverneur et au ministre des Affaires municipales. Elle s'oppose, d'autre part, au projet d'agrandissement de l'hôtel de ville car elle juge ce projet prématuré du fait que les besoins de locaux ne sont pas si aigus que le conseil municipal veut bien le laisser entendre.

La rentabilité d'un tel projet, dit encore la ligue, est devenue très douteuse depuis que le conseil de la municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette a refusé de louer, pour le moment, une partie des nouveaux locaux.

La rue St-Louis, une des plus belles en Amérique du Nord ?

La rue Saint-Louis, à Québec, offre une si grande variété de styles qu'après sa restauration elle sera l'une des plus belles rues historiques du Nord américain.

Me Jules Blanchet, échevin de la ville de Québec et directeur du comité municipal du Centenaire, a fait cette révélation hier devant les membres du Club Kiwanis de Québec.

Me Blanchet, qui parlait de "Québec et la Confédération", se basait sur une conférence de M. J. H. Richardson qui sera à Québec dans deux semaines pour assister au congrès des architectes de la province.

Le conférencier a révélé, avant la projection du film "Te retrouver Québec", que, selon M. Richardson, Québec possède l'héritage artistique le plus riche dont le Canada peut s'enorgueillir.

Me Blanchet a aussi déclaré que 400 maisons de la ville ont été construite avant la Confédération et plus de 40 avant le régime anglais.

Un office d'information sera créé à l'hôtel de ville

Ur. office d'information sera créé, d'ici le 30 avril, à l'hôtel de ville de Québec. Ce service nécessitera les services permanents d'un attaché de presse.

En annoncant cette nouvelle, hier, le maire Lamontagne a précisé que les autorités municipales devaient fournir à la population des nouvelles complètes et précises sur les travaux de tous les services de la ville.

Le maire Lamontagne a affirmé que les dépenses qu'occasionnera cet office étaient prévues dans le budget de l'année fiscale de 1967, débutant le 1er mai.

Selon M. Lamontagne, le but premier de ce bureau sera de canaliser les informations émanant des différents chefs de services, de les préparer dans une langue convenable et de procéder à la diffusion de ces informations.

Le maire a dit que ce n'était pas la fonction des chefs de services de dicter les "politiques" que l'administration devait suivre mais que sur le plan strictement information, leur droit se restreignait aux informations purement techniques.

Répondant à des accusations portées contre lui dernièrement, M. Lamontagne a dit que depuis l'arrivée au pouvoir de son administration, "j'ai fait des efforts extraordinaires pour faire une information dirigée sur la lumière des faits".

Il a dit que de cette façon, il ne dirigeait pas l'information, "je ne fais, en fait, que diriger ma politique", a-t-il ajouté.

Le maire Lamontagne a de plus affirmé que ses conseillers seraient toujours libres, comme par le passé, de dire ce qu'ils voudraient.

"Je leur fait confiance sur toute la ligne", a-t-il ajouté, précisant qu'il fallait tout de même "un minimum de coordination en ce qui touche la nouvelle officielle."

Il a également révélé n'avoir jamais empêché un membre de l'administration ou un fonctionnaire municipal de faire les déclarations qu'ils désiraient, en public, dans la presse, à la radio ou à la télévision "mais encore une fois, pour l'information officielle, il faut un minimum de cohérence", a-t-il répété.

Au sujet du huis-clos ordonné aux réunions du Comité exécutif, M. Lamontagne affirme que la chose est "normale".

"Cela se fait dans toutes les grandes administrations. A Montréal, à Ville de Laval, c'est la même chose. Même au Conseil des ministres, les journalistes ne sont pas admis", a précisé le maire.

En ce qui concerne les journalistes, M. Lamontagne a répété qu'ils étaient libres de consulter tous les documents "pertinents" du Comité exécutif.

Il a par ailleurs avoué que pour des besoins ou des impératifs politiques, le Comité exécutif faisait "patienter", souvent pour quelques jours, une nouvelle qui ne risquait pas de nuire à qui que ce soit et qui pouvait "souffrir" des délais de publication.

"Personne ne peut nous empêcher de faire un peu de politique", a-t-il dit à ce sujet.

Enfin, toujours au sujet de la liberté d'information, le maire Lamontagne a précisé, qu'en plus d'un an, comme chef de l'administration municipale de Québec, il n'avait déclaré que six fois aux journalistes: "Je n'ai pas de commentaires à ce sujet".

CHERCHER L'HOMME

Abordant ensuite la question de l'attaché de presse proprement dit, le maire Lamontagne a déclaré que l'administration le cherchait toujours mais que le choix se serait fixé sur l'un de ceux qui sont présentement pressentis pour cette fonction.

"Il nous faut être très prudents dans notre choix puisque cet homme sera, en quelque sorte officier des relations extérieures de la ville."

De plus, cet employé sera directement attaché au Cabinet du maire en tant que chef du protocole, bien que sa fonction première sera de préparer et de diffuser les informations émanant des différents services de l'hôtel de ville.

Éditorial

La formation des maîtres

Le règlement numéro 4 du ministère de l'Education approuvé en mars dernier, prévoyait la création d'un Comité de la formation des maîtres dont la formation vient d'être annoncée. On donne ainsi suite aux recommandations d'un autre comité, celui du Plan (de la formation des maîtres), dont le travail fut ratifié par le Conseil supérieur de l'Education.

Selon le communiqué émis par le ministère, ce comité constituera le principal conseiller gouvernemental en matière de formation des enseignants. Il aura pour tâche de sanctionner et d'orienter cette formation. On peut donc considérer qu'il servira autant et d'une façon beaucoup plus positive que l'uniformisation des salaires à garantir l'équivalence des compétences. Il n'est pas du tout certain que par la seule application d'un principe signifiant "à salaire égal, compétence égale", on ait pu parvenir à distribuer également les compétences: Le salaire ne crée pas celles-ci. Il n'est même pas évident que son uniformisation puisse assurer à tous les écoliers de la province des professeurs de calibre comparable.

C'est plutôt sous l'influence de normes applicables à la formation de tous les enseignants qu'on parviendra à réaliser cette "démocratie sociale" de l'enseignement dont parlait M. Bertrand au dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires. Prendre le problème à sa base, permettra de mieux le résoudre.

L'utilité première du comité sera d'approuver les programmes de formation et de reconnaître les institutions qui pourront les dispenser. Il est probable qu'on parvienne ainsi à mettre peu à peu toutes les "écoles normales" sur le même pied. Les critères d'approbation ou de refus de programmes, une fois définis, serviront dans tous les cas; les institutions se préparant à l'enseignement devront donc se conformer à des normes identiques, sans quoi la reconnaissance pourra leur être refusée.

Le comité aura aussi juridiction sur l'admission des enseignants à l'exercice de leur profession; ses pouvoirs en ce domaine seront comparables à ceux des autres associations professionnelles existant dans la province, comme le Barreau, la Chambre des notaires ou le Collège des médecins. Mais ce comité sera un organisme beaucoup plus ouvert que les autres associations professionnelles; il n'aura pas ce caractère "corporatiste" que l'on a souvent reproché au Barreau par exemple. Ses membres nommés par le ministre doivent l'être pour un tiers après consultation des associations les plus représentatives des enseignants, et pour un autre tiers après consultation des institutions où sont dispensés des programmes approuvés de formation des maîtres.

Selon le règlement numéro 4, à la fin d'un premier cycle d'études d'au moins 13 ans (bientôt 14), les futurs professeurs recevront un permis d'enseigner; ils devront alors le faire pendant deux ans dans une institution désignée, sous la "supervision" du Comité. Après ces deux années, si le candidat rencontre les exigences fixées, son brevet d'enseignement lui sera décerné. Cette période de probation constitue une heureuse initiative dans le domaine. Les jeunes enseignants pourront être dirigés par des spécialistes, avant d'être laissés à eux-mêmes. Les études poursuivies en classe ne permettant pas de "pratiquer" la pédagogie, ces deux années seront grandement utiles. Nous ne savons pas encore de quelle manière le Comité exercera sa "supervision", mais une excellente méthode serait d'organiser des rencontres entre les jeunes enseignants et leurs confrères expérimentés.

Le nouveau comité aura enfin pour tâche de recommander au ministre des critères de recyclage et de perfectionnement des maîtres. Il lui sera donc possible de faire bénéficier tous les professeurs de l'apprentissage des techniques modernes d'éducation. S'il couvre ainsi tout son champ d'activités, sa création aura représenté une des plus importantes réformes jamais faites en éducation.

LA RÉVOLUTION CULTURELLE

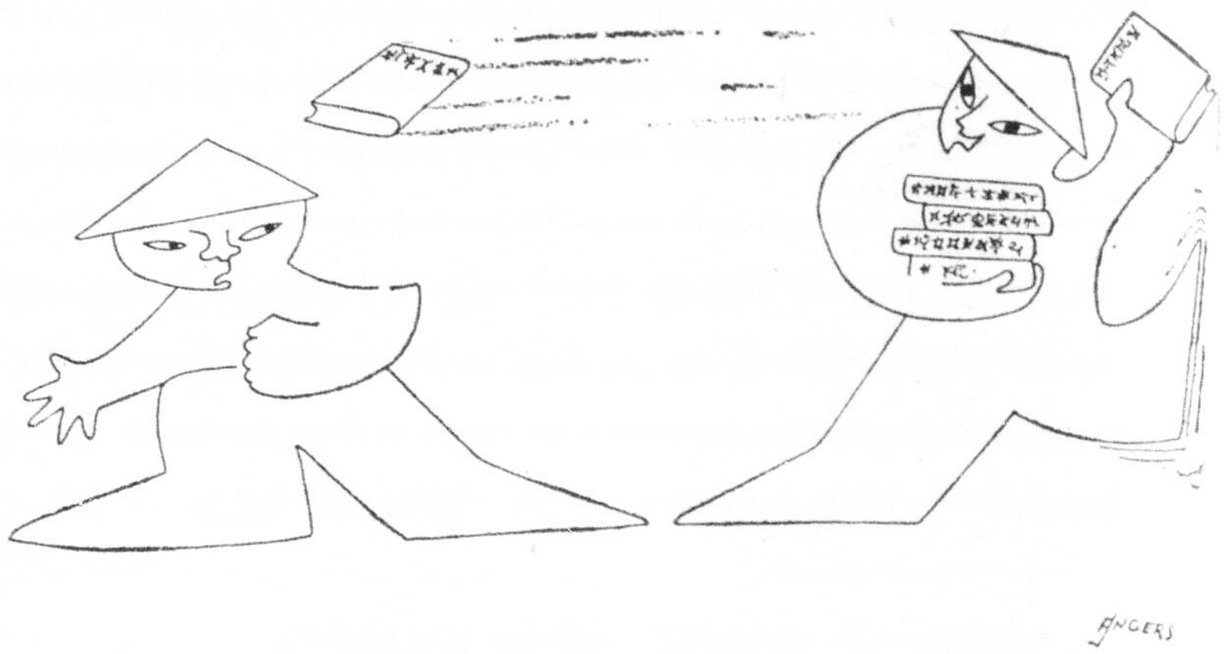

John A. Macdonald

En cette année du Centenaire, le 152e, anniversaire de naissance de John A. Macdonald se devait d'être célébré avec éclat. Le grand mérite de Macdonald fut, à défaut d'être génial, d'avoir bien su saisir les grands problèmes de son époque et d'avoir mis une ténacité farouche à réaliser les solutions qui leur convenaient. A titre d'édificateur de cette nouvelle nation qu'il allait étendre d'est en ouest, Macdonald est une figure canadienne qui a déjà passé à l'histoire, comme les Cartier, Champlain, tous ces grands Canadiens des deux cultures qui ont apporté leur foi et leur génie à la création d'une patrie, commune dorénavant aux Canadiens des deux langues.

Comme il arrive dans les pays jeunes, celui dont on vient de célébrer le 152e anniversaire de naissance était originaire d'un autre continent. John A Macdonald est né à Glasgow, en Ecosse, le 11 janvier 1815. Cinq ans plus tard, il mettait les pieds en Amérique, débarquant à Québec; sa famille allait s'établir à Kingston. C'est là que le premier ministre Pearson a rendu hommage au premier premier ministre de la Confédération, tandis que les chefs de partis faisaient de même aux Communes.

Macdonald s'était taillé une carrière politique avant l'établissement du régime fédératif. Sous l'Acte d'Union, il avait été à la tête de quelques ministères dont la brève existence dénotait l'état de crise politique qui prévalait alors et qui allait partiellement donner naissance au nouveau régime de 1867. Après la défaite du ministère Taché-Macdonald, dans les années qui précédèrent la Confédération, Macdonald désillusionné, songea même à quitter définitivement la politique. Il n'en fit heureusement rien. Malgré ses faiblesses, qu'on a peut-être tendance à sous-estimer aujourd'hui, Macdonald est pour ainsi dire l'homme politique canadien qui a constamment coordonné les forces qui devaient fendre au fédéralisme canadien.

L'idée originelle n'est pourtant pas de lui. Au début, Macdonald manifesta même du scepticisme vis-à-vis de l'union projetée. Avant lui, le financier Galt qui allait devenir un allié précieux en vue de réaliser l'union, puis de la consolider) avait proposé l'unification des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Plus tard, une fois acquise l'idée de cette union, Macdonald mis un certain temps à se résigner au fédéralisme plutôt qu'à l'union législative. Sur ce point, Cartier, qui avait fondé avec Macdonald le parti conservateur-libéral (ancêtre de l'actuel parti conservateur) finit par convaincre son partenaire. Comme son grand rival Brown, Macdonald se rendit compte qu'à cause du Québec et des Maritimes toute union autre que fédérative était impensable.

Du moment où il fut convaincu que ce régime était réalisable, Macdonald déploya une énergie de tous les instants à vaincre la longue résistance des provinces maritimes, enfermées dans leur particularisme, et à assurer le Bas-Canada que ses droits culturels et scolaires seraient respectés. Les témoins de son activité à Londres, en 1866, au moment de faire accepter la nouvelle Constitution par le Parlement britannique, sont éloquents sur l'intelligence, la compréhension et la souplesse dont faisait preuve Macdonald à l'endroit des grandes questions discutées.

Une fois le nouveau régime instauré, la tâche de ce grand animateur n'était pas terminée. Les rivalités avec Brown continuèrent. Il s'agissait de concilier les intérêts et les particularismes des diverses provinces nouvellement unies. Enfin, le grand dessein de Macdonald, la construction de chemins de fer vers l'ouest, afin d'y prévenir la main-mise américaine, absorba la plus grande part de son énergie.

Pendant qu'il fut à la tête du gouvernement canadien, de 1867 à 1873 et de 1878 à 1891, ce fut à peu près la seule période où le parti conservateur prit un caractère véritablement national. C'était alors le grand parti qui éclipsait les libéraux. Il avait de fortes assises dans le Québec. C'est là le meilleur argument contre ceux qui prétendent que les Canadiens français ne voulaient pas de la Confédération. Comment le grand architecte de la Confédération aurait-il obtenu les voix des Canadiens français si ces derniers avaient désapprouvé le régime de 1867?

Cet Ecossais, arrivé au Canada à l'âge de cinq ans, a parfaitement compris au cours de sa longue carrière politique qu'un avenir très favorable attendait le Canada. On peut dire de Macdonald qu'il fut un Canadien jusqu'à la moelle, qu'il a compris que ce pays ne pouvait s'édifier autrement que sur une franche coopération entre Canadiens des deux langues. En John A. Macdonald c'est donc plus que le premier premier ministre du Canada qu'il faut saluer, c'est aussi un grand homme politique qui a indiqué à ses successeurs une manière d'être Canadien qui mérite d'être imitée.

G. B.

La politique canadienne

M. Johnson à New York

Nouvelle constitution exigée

NEW YORK (D'après UPI) — Le Canada français va exiger que le gouvernement canadien adopte une nouvelle constitution, reconnaissant que l'équilibre qui a déjà existé au Canada, a été grandement modifié. C'est ce qu'a déclaré le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au cours d'un dîner donné au Canadian Club de New York, et auquel assistaient des financiers de "Wall Street" ainsi que de nombreux journalistes.

Le but premier de la visite de M. Johnson, était d'entamer des pourparlers avec les financiers américains, afin d'obtenir d'autres prêts pour permettre la réalisation des projets de l'Hydro-Québec. Cependant, le premier ministre a surtout, dans ses discours, appuyé sur les relations actuelles entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Il a déclaré, que peu importe ce que les Américains avaient pû lire relativement aux activités séparatistes dans la province de Québec, la majorité des Canadiens français désiraient continuer à faire partie de la confédération canadienne. M. Johnson a cependant ajouté que l'attitude des Canadiens français envers le reste du Canada, était en train de changer.

"Notre nation est plus que jamais consciente de son identité, et revendique des pourparlers, en vue d'une nouvelle forme d'association avec le reste du Canada" a ajouté M. Johnson. "Nous devenons plus que jamais avisés, quant à nos problèmes économiques, pour lesquels nous avons pourtant été si longtemps indifférents". Le premier ministre du Québec a dit qu'il se considérait comme d'origine française, malgré son nom. (Sa mère était canadienne-française, et son père, Irlandais.)

M. Johnson a ajouté qu'il y avait une vague de dynamisme au Canada français aujourd'hui; une certaine détermination de changer les vieilles institutions traditionnelles du Québec, afin qu'elles puissent répondre au besoin du monde moderne, sans cependant adopter pour cela les moeurs et les institutions de la grande communauté de langue anglaise du Canada.

Le premier ministre du Québec a terminé en disant que c'est la raison pour laquelle les six millions de Canadiens français se devaient de garder leur identité, comme ils l'ont fait au cours des 300 dernières années, et en même temps, essayer de s'acquérir les droits, dont ils n'avaient pas bénéficié par le passé, dans la Confédération canadienne.

M. Johnson a ajouté que quelles que soient les options politiques ou constitutionnelles que le Québec sera appelé à prendre dans l'avenir, il y a une chose dont nous tenons toujours compte et c'est la nécessité de l'interdépendance-économique.

"En 1967, aucun pays, et a plus forte raison aucune province ne peut seulement songer à vivre en vase clos. Les impératifs de la coopération commerciale, industrielle et financière sont inéluctablement inscrits dans les faits et il n'y a pas un parti politique au Québec, fut-il indépendantiste, qui pourrait refuser de s'y conformer".

M. Jean Marchand

Québécois no 1 dans le cabinet Pearson

M. Jean Marchand, ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, de par la démission de M. Guy Favreau, devient le chef libéral fédéral au Québec. M. Marchand serait confirmé dans sa nouvelle fonction au caucus de mercredi prochain.

M. Favreau a révélé sa démission mardi dans une lettre au premier ministre Pearson. M. Pearson a accepté avec regret sa démission comme cher de file de la députation libérale à Ottawa et il a exprimé son plaisir que M. Favreau accepte de conserver les postes de président du Conseil privé et de Régistraire général.

M. Favreau, qui avait dû diminuer ses occupations à cause de la maladie, sera de retour à son siège aux Communes, la semaine prochaine. Cependant un porte-parole de M. Favreau a déclaré que celui-ci devra abandonner ses postes de ministre sous peu, toujours à cause de sa santé. Une source a mentionné "d'ici un an".

Dans sa réponse à M. Favreau, M. Pearson accepte mais avec regret la démission.

"Mon regret est tempéré par le fait que nous continuerons à travailler étroitement ensemble au sein du cabinet et au Parlement.

M. Jacques Dufour, président de la section du Québec de la Fédération libérale du Canada a commenté la démission de M. Favreau. Il a rappelé que M. Favreau a été le principal instigateur et le fondateur de la FLC rendue nécessaire en 1963 par la séparation des partis libéraux du Québec et du Canada.

M. Dufour a ajouté: "Au cours des deux ans et demi comme leader du Québec, M. Favreau a présidé à la démocratisation des cadres de l'aile québécoise du parti libéral, à la transformation de la gestion de la caisse du parti, à l'établissement de consultations populaires pour le choix des candidats du parti aux élections, à l'adhésion de nouvelles figures dans les rangs du parti, à la tenue d'une élection générale qui a vu augmenter de 16 la représentation libérale du Québec à Ottawa, à la fondation de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada."

Comme chef du parti libéral fédéral, M. Favreau, âgé de 49 ans a remplacé M. Lionel Chevrier, ex-ministre des Transports et de la Justice, actuellement haut commissaire du Canada au Royaume-uni.

M. Favreau, un temps sous-ministre de la Justice, a été élu député de Papineau à Ottawa pour la première fois en 1963.

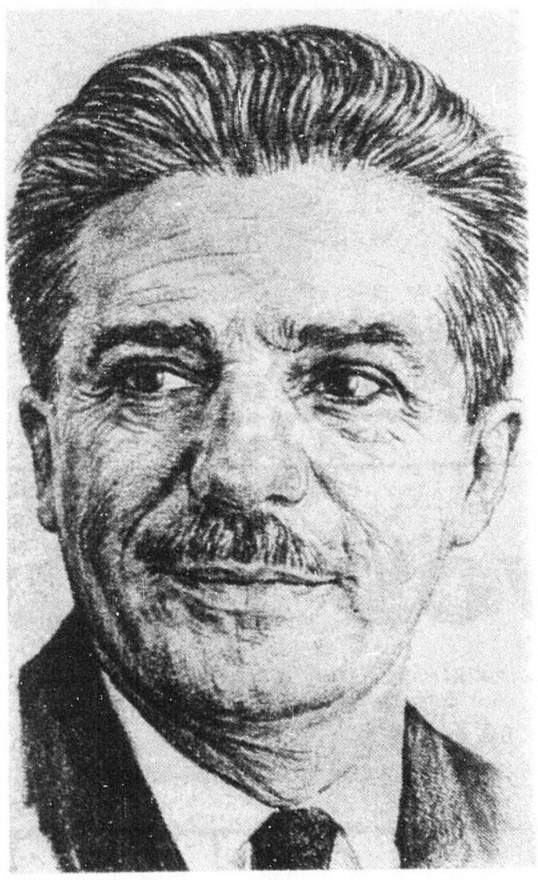

M. Jean Marchand

M. Johnson veut réduire les déficits

NEW YORK (D'après PC) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé hier que son gouvernement réduira considérablement les déficits et les emprunts de la province, même au risque de retarder l'exécution de projets importants, et d'augmenter les impôts.

M. Johnson, qui s'adressait à un groupe d'hommes d'affaires américains réunis à New York, a déclaré qu'il était bien déterminé à réduire d'une façon radicale la dimension des déficits et des emprunts de la province.

Soirée de réconciliation des libéraux à Lévis

Pour certains libéraux c'était hier, à Lévis, une réunion qui raffermissait les liens qui les unissent. Cette soirée de la réconciliation publique et officielle comptait MM. Eric Kierans, Irénée Lapierre, Jean Tétreault, Bernard Pinard, Alcide Courcy et Louis-Philippe Lacroix.

Plus de 300 partisans libéraux venus des circonscriptions de Lotbinière, Mégantic, Dorchester, Frontenac, Beauce et Lévis, soit des comtés où furent battus des candidats libéraux, s'étaient rassemblés afin d'acclamer M. Kierans.

Ce dernier a repris ses thèmes précis destinés à regrouper les forces libérales en vue d'une élection prochaine. Répondant à une question d'une personne de l'auditoire, M. Kierans a déclaré: "Je n'ai aucune ambition de succéder à qui que ce soit, tant au provincial qu'au fédéral, en parcourant ainsi la province. Je veux seulement faire "un bon job" en tant que président de la Fédération de façon à travailler le mieux possible pour le parti libéral parce que le mieux pour le parti libéral, dans mon esprit, ça signifie le mieux pour le peuple de cette province."

Le président de la Fédération libérale du Québec, tout en répétant qu'il n'est pas un séparatiste et qu'il ne peut recommander cette option à la population, a signalé que les Québécois, s'ils le désirent vraiment, peuvent gagner leur égalité dans le Canada. S'il y a une faiblesse chez les Canadiens français, dit-il, elle réside dans leur manque de confiance envers leur propre force.

Il a dénoncé le voyage de M. Daniel Johnson qui s'est rendu à Toronto. M. Johnson, selon M. Kierans, est allé se soumettre aux exigences des financiers.

Quant au Dr Lapierre, appelé à dire quelques mots à l'assistance, il s'est déclaré heureux d'être là pour saluer ses amis et ses collaborateurs de même que pour les remercier. Il a par ailleurs félicité M. Kierans pour son bon départ comme président de la FLQ, signalant qu'il était très courageux de faire cette tournée à ce moment-là.

M. Johnson est responsable, dit M. Pinard

Me Bernard Pinard a déclaré hier soir à Lévis que c'est le chef de l'Union nationale, par ses déclarations et ses dénonciations inconsidérées lorsqu'il était chef de l'Opposition, propos qu'il a répétés lorsqu'il est devenu premier ministre, qui est responsable de la situation économique actuelle.

Aujourd'hui, dit-il, il est surpris des réactions à ses paroles et il est dans l'obligation de tenir un double langage: prêcher le séparatisme dans le Québec et l'unité nationale à Toronto.

Pour se défendre, il accuse les journalistes de l'avoir mal rapporté et interprété, allant même jusqu'à dire qu'ils lui ont fait dire des paroles imbéciles . . .

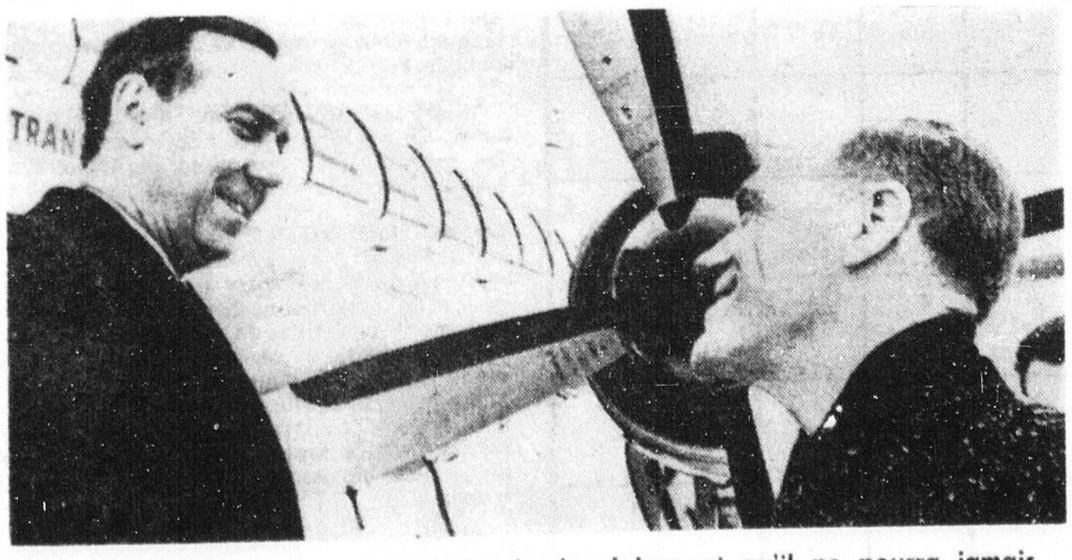

Le gouvernement français a indiqué très clairement qu'il ne pourra jamais accepter un système de contrôle en ce qui a trait au projet de la vente d'uranium canadien à la France, a déclaré M. Michel Debré, ministre français de l'Economie et des Finances. M. Debré est en visite au Canada à titre personnel et professionnel, surtout dans le but d'accepter des degrés honorifiques des universités de Sherbrooke et McGill, en compagnie de son père, M. Robert Debré, président de l'Académie de médecine de France. On voit le distingué visiteur français en compagnie de M. Sharp, ministre des Finances du Canada.

Féminités

La Fraternité Canadienne-Amitié et Culture invite ses membres à sa soirée des rois qui aura lieu samedi le 14 janvier au Cambrai Curling Club. Le programme de la soirée se déroulera dans l'ordrre suivant: jeux, couronnement du roi et de la reine et enfin danse avec orchestre.

S'apercevant que tout ce qu'elle touchait prenait une teinte rosée, une jeune secrétaire d'une compagnie de Londres alla consulter un médecin. Ses vêtements, le papier qu'elle manipulait, son bureau, enfin tout autour d'elle devenait rose. Après quelques tests cliniques, le médecin déclara que la jeune fille était allergique au cari, épice composée de piment et de curcuma. Il n'est pas surprenant que la jeune fille fut affolée, son système réagissait mal à l'épice, une teinture rose se dégageait des pores de sa peau.

Pour célébrer son 21e anniversaire comme couturier du quartier Mayfair de Londres, Hardy Amies a présenté une pimpante collection de modèles à ligne de taille remontée tout comme l'ourlet de la jupe. Dans les dessins à carreaux des jupes plissées on retrouvait les tons de rouge, blanc et bleu de l'Union Jack, drapeau qui flottait patriotiquement à l'extérieur du Salon Hardy Amies.

Le Canadian Women's Club et six autres associations canadiennes de Londres organiseront un bal qui aura lieu à Londres le 18 avril et qui sera le premier événement à Londres dans le cadre des fêtes du centième anniversaire de la Confédération. La princesse Margaret et son mari le comte de Snowdon assisteront au bal.

Il existe une "sorcière" dans toutes les villes du Portugal. Lorsque tout a échoué pour régler une histoire d'amour ou pour guérir une maladie, on consulte la "sorcière". Quelques-unes occupent même des bureaux modernes au centre de Lisbonne et reçoivent près de 100 clients par jour.

Une centaine de jeunes filles âgées de 8 à 18 ans ont formé une ligue de hockey en Colombie Britannique. Les jeunes filles subissent le même entraînement que les garçons et ont les mêmes règlements dans leurs joutes. La ligue est composée de cinq équipes.

En ce vendredi le 13, afin de conjurer le sort, il est une précaution à prendre qui est indispensable: il s'agit de jeter une poignée de sel derrière soi en se levant. Et peut-être même serait-il préférable de garder sur soi une petite salière au cas où l'on fasse une malencontreuse rencontre avec un chat noir.

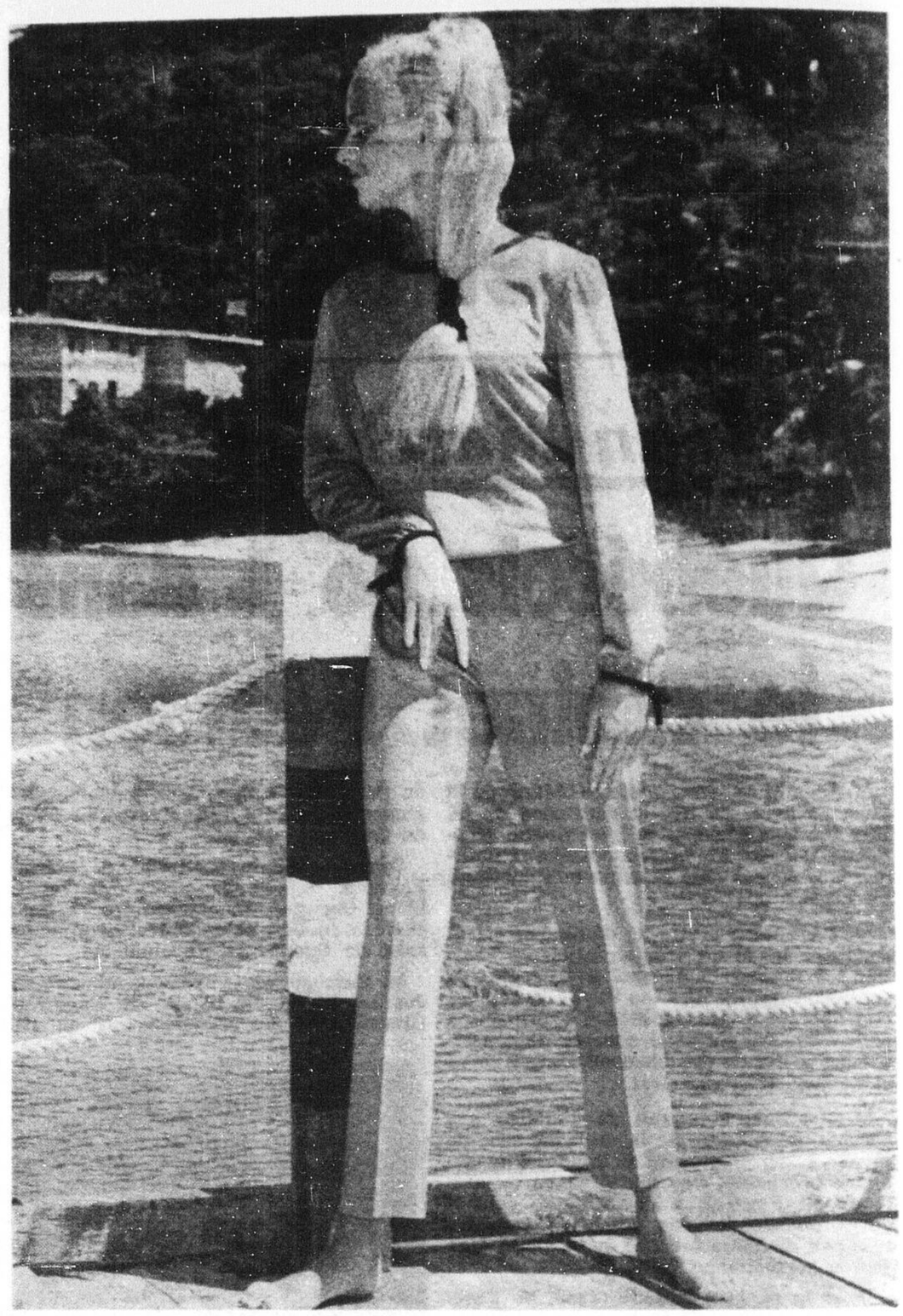

SOUS LE SOLEIL DES CARAIBES — Cet ensemble sera apprécié par celles qui auront la chance de fuir les froids de notre hiver. On a choisi un tricot triple d'Arnel pour ce pantalon et blouson de ton moutarde avec bande marine à l'encolure et aux poignets foncés.

Suivez bien vos résultats

Voici la fiche dont nous vous avons parlé hier. Nous vous suggérons de la conserver ou de vous en fabriquer une. C'est une façon encourageante de suivre ses progrès.

LES PROPORTIONS IDEALES

Une taille bien proportionnée est une belle taille. Pour être bien proportionnée, il faut que la taille soit de huit à dix pouces plus petite que le buste. L'abdomen devrait mesurer de 1 1-2 à 2 1-2 pouces de moins que le buste. Les mesures des hanches ont généralement un à deux pouces de plus que le buste. Des hanches larges ont de trois à quatre pouces de plus, alors que des hanches petites mesurent la même chose que le buste.

Le mollet devrait être quatre à cinq pouces plus large que la cheville. La cuisse, elle, doit avoir dix à treize pouces de plus que la cheville.

COMMENT MESURER

Pour rendre la chose plus facile et pour plus de précision, il vaut mieux faire prendre ses mesures par quelqu'un d'autre.

Pour mesurer le buste, il faut porter un bon soutien-gorge. Placer le gallon à mesurer sur le point maximum du buste et encercler le dos en passant sous les bras. Assurez-vous que le gallon est droit et bien tiré. Les mesures de la taille se prennent à la partie la plus petite de la taille.

L'abdomen se mesure au point où il accuse le plus de rondeur vu de profil. Les hanches sont mesurées dans leur partie la plus basse et où les fesses sont le plus larges. La cuisse est mesurée dans sa partie la plus grosse en position debout. On mesure le mollet debout à l'endroit où il y a le plus de chair. Pour la cheville, on prend la mesure juste au haut de la protubérance de l'os.

Souvenez-vous de l'endroit où vous prenez vos mesures pour ne pas manquer de précision lorsque vous les reprendrez.

LE POIDS

Trouvez votre poids idéal en étudiant les tables de poids qu'on trouve dans des livres et des revues qui parlent de diète (qui n'en a pas ?). Ces tables sont classées selon le sexe, l'âge et le genre d'ossature.

Si vous n'êtes pas certaine d'avoir une ossature petite, moyenne ou forte, ressortez votre gallon à mesurer. Mesurez la plus petite partie du poignet et de la cheville. Un poignet moyen mesure entre 5.6 et 6.2 pouces. Un gros poignet a plus de 6.5 pouces, alors qu'un petit poignet mesure moins de 5.5 pouces.

Les mesures de la cheville ont généralement environ 2.5 pouces de plus que le poignet si la grosseur de vos os est proportionnée.

Tous ces chiffres sont des approximations. Votre mirroir vous en dira autant que les mesures, si vous vous regardez d'une façon objective.

ITEM	Mesures avant	Après 1ère série	Après 2e série	Après 3e série	Après 4e série	Après 5e série	Après 6e série	Mesures désirées
POIDS								
BUSTE								
TAILLE								
ABDOMEN								
HANCHES								
CUISSES								
MOLLETS								
CHEVILLES								

CONSULTEZ VOTRE MEDECIN

Avant de commencer un programme régulier de conditionnement physique, il est fortement conseillé de se soumettre à un examen médical complet. Dites à votre médecin ce que vous entreprenez, il vous indiquera vos faiblesses et vos besoins particuliers; il étudiera vos difficultés de posture et de maintien de même que des anciennes blessures que vous auriez pu avoir.

LES RESULTATS

Nous ne vous garantissons pas que vous acquerrez toutes les mesures que vous désirez et le poids que vous espérez. Cependant, nous pouvons vous assurer que vous vous sentirez beaucoup mieux après avoir pratiqué quelques semaines. Si vous surveillez bien votre alimentation (attention ! la gymnastique aiguise l'appétit), vous aurez des résultats tangibles.

Horoscope

Vendredi, samedi 13 et 14 Janvier 1967

La Lune en Sagittaire et ses aspects jouera en faveur de l'amitié et vous pouvez profiter des circonstances pour vous réunir et rechercher entre vous les conditions propices de nouvelles collaborations artistiques ou intellectuelles. Toutefois, l'opposition Vénus Jupiter vous incite à la prudence dans l'aventure que vous pourriez tenter car elle serait frappée d'illégalité et vos désirs en seraient finalement contrariés. Sur la route, informez-vous surtout de leur état et ne vous engagez pas à la légère.

ANNIVERSAIRES: Ceux du vendredi Réussiront mieux que par le passé grâce aux appuis qu'ils recevront de leurs amis. Mais leur vie sentimentale sera affectée par des questions de famille. **Ceux du samedi** auront une vie mouvementée marquée par de nombreux déplacements. Ils subiront le joug des événements extérieurs.

NAISSANCES: — Celles du vendredi: donneront des enfants bien disposés pour le commerce ou les travaux artistiques. Ils se fixeront tardivement et leur vie sentimentale avant le mariage sera très mouvementée. **Celles du samedi** donneront des enfants plus calmes et assez réceptifs devant les événements. Surveillez leurs fréquentations.

BELIER (21 mars - 20 avril) Généralités: Cultivez l'amitié des personnes qui partagent votre idéal et dégagez-vous des influences qui peuvent vous perturber. — **La chance:** Plus évidente sur le plan spirituel que sur le plan matériel; limitez vos risques. — **Plaisirs:** Lisez un bon livre. — **Santé:** Stimulez la circulation et faites un peu de marche.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Généralités: Documentez-vous en silence, sur les problèmes qui vous préoccupent; bonnes dispositions d'esprit. — **La chance!:** Choisissez des chevaux disciplinés, réguliers dans leur allure et gardez-vous des surprises de trop jeunes bêtes. — **Plaisirs:** Petit déplacement agréable qui vous changera d'ambiance. — **Santé:** Pas d'excès.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Généralités: Observez le jeu qui se développe en face de vous; ne vous laissez pas tenter par ce qu'on peut vous attirer dans une aventure compromettante. — **La chance:** reprenez vos statistiques; et tenez compte des chevaux qui ont déjà gagné avec le même jockey. — **Plaisirs:** Fréquentez des personnes jeunes et optimistes; bons échanges. — **Santé:** Meilleure en altitude.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Généralités: Recherchez le contact avec les personnes éloignées de vous depuis un certain temps; rapprochements fructueux. — **La chance:** Etudiez les performances des chevaux peu chargés et portant un No pair. Votre intuition doit vous orienter utilement. — **Plaisirs:** Satisfaction près des vôtres, en famille. — **Santé:** Méfiez-vous des variations brusques du temps.

LION (23 juillet - 23 août) Généralités: Orientez votre activité dans le domaine qui vous décontractera; bons rapports avec ceux du Sagittaire. — **La chance:** Etudiez les performances des chevaux qui vous ont déjà fait gagner et tenez compte du terrain. — **Plaisirs:** Allez voir une pièce gaie et spirituelle. — **Santé:** Taisez votre gourmandise.

VIERGE (24 août - 22 septembre) Généralités: Prudence pour ceux du 3ième décan; ne faites rien dans la précipitation. — **La chance:** Si vous jouez au tiercé, vous en aurez deux, mais pas le troisième. Composez votre jeu en conséquence. — **Plaisirs:** Satisfactions entre amis, à la maison. — **Santé:** Méfiez-vous des refroidissements; pas d'imprudence.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Généralités: Dépensez votre énergie; faites quelque chose qui maintiendra le bon équilibre physique et intellectuel. — **La chance:** Elargissez votre jeu groupez-vous avec des personnes avisées et comparez vos opinions. Un oustider peut vous faire un gros rapport. — **Plaisirs:** Changez d'ambiance et amusez-vous. — **Santé:** Mais ne buvez pas trop.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Généralités: Restez sur vos bonnes impressions des jours précédents pour mettre vos projets en application dès que possible. — **La chance:** Inspirez-vous des conseils des spécialistes et préparez votre jeu la veille; puis la nuit vous portera conseils. — **Plaisirs:** Faites un peu plus de sport ou de la marche. — **Santé:** Vulnérable, écartez l'alcool.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Généralités: Vous irez de surprise en surprise; mais ne tombez pas dans les pièges qu'on pourrait vous tendre. — **La chance :** l'imprévu causé par le temps ou un mauvais état du terrain joue contre vous. Prudence. — **Plaisirs:** Satisfaction avec l'être aimé, mais taisez-vous. — **Santé:** Buvez moins.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Généralités: Vous êtes en pleine possession de vos moyens pour faire tout ce qui peut vous faire plaisir. — **La chance :** Etudiez les performances des chevaux portant les No de 10 à 18 et vous devez trouver celui qui vous apportera un gros gain. — **Plaisirs:** Faites le voyage qui vous tente, mais soyez prudent sur la route. Heureuse rencontre. — **Santé:** Excellente.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) Généralités: Vous aurez à faire face à des rivalités qui peuvent jouer sur votre crédit; n'altérez surtout pas la confiance acquise. — **La chance:** Mesurez le pour et le contre et vous trouverez la bonne combinaison pour gagner un peu plus. — **Plaisirs:** Tentation qui peut vous engager dans l'aventure dont il faut redouter les conséquences. — **Santé:** Surveillez votre silhouette.

POISSONS (20 février - 20 mars) Généralités: Recherchez les conditions qui vous conviennent afin de passer un bon moment seul pour méditer sur vos problèmes essentiels. — **La chance:** Moins évidente cette semaine; limitez vos mises et attendez des jours meilleurs. — **Plaisirs:** Poursuivez votre aventure et faites confiance à l'être aimé; bons échanges. — **Santé:** Mettez de bonnes chaussures.

Les femmes sur la terre des hommes

Dès 1964, la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 invitait toutes les femmes du Canada à bâtir avec elle la Terre des hommes. Déjà un premier comité féminin groupait des représentantes de tout le pays.

Dès sa première réunion ce comité a exprimé le souhait qu'il y ait à l'Exposition un lieu où les femmes pourraient accueillir leurs compagnes du monde entier. Ce voeu a été réalisé et les femmes auront à leur dispositions un Pavillon de l'Hospitalité qui ne sera pas seulement un endroit de repos pour le public en général, mais un point de rencontre pour les milliers de femmes qui viendront du Canada et de l'étranger pour visiter l'Expo.

APPRENEZ LA DANSE
Valentino
523-2400

NOTRE
VENTE ANNUELLE
SE CONTINUE
Des milliers de québécoises ont profité de nos superbes spéciaux offerts lors de notre unique
VENTE ANNUELLE
Il y a encore un magnifique choix de
MANTEAUX — ROBES
COSTUMES — JUPES
VETEMENTS SPORT
Faites comme elles, profitez des réductions allant jusqu'à
50%
sur toute notre marchandise
Maun Equin
4 de la Fabrique
PLACE HOTEL DE VILLE
529-9455
Ouvert Jeudi et Vendredi soir
Stationnement gratuit au Parc-Auto Chauveau.

L'hiver, soignez votre visage

L'hiver est une saison agressive qui met la beauté féminine à rude épreuve. Le vent, le froid, la neige, la pluie ne lui sont guère bénéfiques: c'est donc avec un visage bien protégé que toute femme devrait les affronter.

DES BASES DE PROTECTION

Il n'est pas recommandé d'appliquer directement sur la peau le fond de teint. Les fards, riches en colorants, dessèchent toujours un peu. C'est le moment de faire appel aux bases incolores de maquillage.

Ce sera, selon le cas, une crème évanescente et légère pour les peaux grasses, une crème hydratante plus onctueuse pour les peaux sèches, une crème isolante à la cire pour les peaux couperosées. Bien sûr, les peaux normales ont elles aussi intérêt à se mettre à l'abri sous une couche de base incolore.

L'épiderme ne souffrira pas trop ainsi des intempéries, et le fond de teint ne s'en étalera que mieux et plus uniformément. De toutes façons, l'emploi d'une base en première couche sous le fond de teint est toujours recommandable, autant pour la réussite du maquillage lui-même que pour la santé de la peau.

Dernier Spécial de la Saison
POUR 3 JOURS SEULEMENT

Mme A. Jobin
50 ROBES à 10.95
Solde de
LAINAGE à 50%
Toutes ventes finales
Salon de la Mode Française
M.A. Jobin prop.
de PLACE LAURIER
TEL.: 653-0534

En parcourant Le Québec

Etatisation de 71 autres clubs de chasse et pêche

Le gouvernement du Québec a étatisé, durant les mois de novembre et décembre, 71 clubs privés de chasse et de pêche et projette de résilier les baux de plusieurs autres au cours des prochains mois.

M. Réjean Moranda, du Service de location des territoires au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a dit que dans 64 de ces clubs, il y avait eu un manque de surveillance et que dans les autres, les détenteeurs de permis n'avaient pas soumis leur rapport annuel pour l'année 1965, "bien que le ministère en eût fait la demande à deux ou trois reprises".

M. Moranda estime à environ 2,500 milles carrés la superficie étatisée par le gouvernement depuis qu'il a commencé à résilier des baux, soit depuis juillet dernier.

M. Moranda a ajouté que le ministère résiliera plusieurs baux afin d'établir, dans les prochains mois, plusieurs réserves dans différentes régions de la province, et particulièrement dans le parc des Laurentides.

Demande d'enquête sur sa propre activité

MONTREAL (D'après PC) — Le juge Gérard Laganière, de la Cour des sessions de la paix de Montréal, a demandé, mercredi soir, au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, d'organiser une enquête impartiale sur ses faits et gestes alors qu'il dirigeait, dans la province, la lutte contre les incendies criminels, les failiites frauduleuses et autres activités de la pègre.

Ce geste est sans précédent dans les annales judiciaires de la province.

Le juge Laganière a expliqué sa demande en disant que dans certaines prisons, depuis quelque temps, on fait circuler des lettres miméographiées pour inciter les détenus à dénoncer de prétendues irrégularités qui se seraient produites au cours de ces enquêtes.

On sait que Louis Sicotte a accusé récemment les policiers de l'avoir maltraité pour lui faire révéler certains faits sur les incendies criminels.

Laliberté en tournée

Le président de la Corporation des instituteurs du Québec, M. Raymond Laliberté, a entrepris une tournée d'information à travers la province. Par cette tournée, il veut expliquer aux membres des clubs sociaux et de groupes divers le bien-fondé de la protestation de la CIC au sujet des directives du 14 octobre aux commissions scolaires, relatives aux négociations de conventions collectives entre commissions scolaires et enseignants. On sait que depuis l'émission de ces directives par le gouvernement, la CIC a entrepris une épreuve de force qui pourrait conduire à une grève totale des enseignants à travers tout le Québec.

Deux nouveaux hebdos

MONTREAL (D'après PC) — Deux nouveaux hebdomadaires viennent d'être lancés à Montréal. Il s'agit du Grand Journal et de La Semaine Illustrée.

Tous les deux sont imprimés en "offset", sur huit colonnes ordinaires. Dans ces journaux, on fait une large part au monde féminin et aux nouvelles concernant les gens de la radio, de la télévision et des autres domaines du divertissement. On fait également grand usage de photos.

Le Grand Journal est publié par Pierre Péladeau, qui imprime également un quotidien, Le Journal de Montréal, et divers autres hebdomadaires

ENFIN SATISFAIT ! Me Marc Brière a fini de voyager gratuitement sur les trains du Canadien Pacifique. Hier, un contrôleur lui a demandé son billet en français. On sait que depuis le 24 juin 1965, Me Brière a refusé de donner son billet au contrôleur qui le lui demandait en anglais seulement. Ce refus l'a même conduit en prison la semaine dernière. (Téléphoto PC)

Les travaux d'hiver sont de la manne!

AMOS (D'après PC) — Les travaux d'hiver sont de la manne! C'est du moins ce que pense le maire d'Amos, M. Gérard Magny, qui a déclaré: "Si nous n'avions pas eu de travaux d'hiver, nous aurions passé des mois difficiles."

Le maire commentait une déclaration du ministre fédéral de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, dans laquelle il disait que le programme d'encouragement aux travaux d'hiver sera révisé, sinon abandonné, par le gouvernement fédéral.

Le maire d'Amos a recommandé qu'on envoie immédiatement une lettre officielle au nom de la ville en signe de protestation dans le cas d'une telle éventualité.

De plus une copie de cette lettre sera expédiée au député provincial à l'Assemblée législative, M. Lucien Cliche, et une autre au député de Chapleau au fédéral, M. Gérard Laprise.

Congrès des architectes les 19 et 20

L'Association des architectes de la province de Québec tiendra son 76e congrès annuel à Québec, les 19 et 20 janvier prochains.

Ces assises qui auront pour thème "l'architecte dans la cité d'aujourd'hui" s'ouvriront par une allocution du maire Gilles Lamontagne, de Québec.

Plusieurs invités de marque participeront à ce congrès, dont M. Guy Lagneau, architecte et urbaniste français de grande réputation· M. Fernand Lafontaine, ministre provincial des Travaux publics; l'architecte Jean Michaud, de Montréal, et de nombreuses autres personnalités telles que MM. Clément Renaud, Armand Trottier, Marcel Sigouin, Henri Dion, Jean Rousseau, Marcel Pépin, André Marcil et Armand Chenevert.

Un autre réseau électrique est étatisé

Un nouveau pas vers la nationalisation de l'électricité entreprise au printemps de 1963 a été franchi, au début de la semaine.

L'Hydro-Québec a acheté le réseau électrique de Pointe-Gatineau au coût de $269,500 en échange de 13 milles de lignes de distribution à 4 kV, de un demi-mille à 26 kV, d'un poste de transformation de 2,000 kVA et de l'installation pour l'éclairage des rues.

L'Hydro-Québec a maintenant fait l'achat de huit compagnies, 45 coopératives et 11 réseaux municipaux.

A part certaines industries produisant de l'électricité pour leur propre usage, il reste que l'Electrique de Mont-Laurier, et sa succursale, Ferme-Neuve, la coopérative Saint-Jean-Baptiste de Rouville et 26 autres rédeaux appartiennent encore à des municipalités.

Sous-ministre russe en visite au Québec

M. N. P. Pouzanov, sous-ministre de l'Education en Union soviétique, arrive aujourd'hui pour une visite de cinq jours dans le Québec.

Le but de cette visite est de s'informer sur l'organisation de l'enseignement technique, professionnel et des sciences agricoles au Québec. Le sous-ministre sera accompagné du directeur de la formation technique et professionnelle en Ukraine, M. A.N. Osipov, et de l'inspecteur général du ministère de l'Education en URSS, M. A. I. Pastukhov.

Ils seront reçus, samedi soir, à un diner par le sous-ministre associé de l'Education, M. J.-L. Pagé.

Les visiteurs se rendront à l'Ecole des métiers de Victoriaville, à l'Institut de nologie du Québec, à l'Institut de technologie Laval et à l'Ecole des métiers commerciaux.

Après leur séjour au Québec, les visiteurs se dirigeront vers Toronto et vers d'autres grands centres du Canada.

Réunion de 30 maires à la Maison Montmorency

Des problèmes urgents et communs à toutes les municipalités de la province seront discutés en fin de semaine, à la Maison Montmorency, par une trentaine de maires, tous directeurs de l'Union des municipalités du Québec. C'est la première fois d'ailleurs qu'une telle rencontre a lieu entre les congrès annuels.

Ce genre de "retraite fermée" a pour but de tenter d'en arriver à une entente de principe sur différents sujets qui touchent toutes les municipalités des trente régions municipales du Québec.

La question de fusion et le contenu des législations dans le domaine municipal qui seront étudiées à la reprise de la session, seront alors soigneusement scrutées.

Campagne de la Croix-Rouge, le 22 février

La Société canadienne de la Croix-Rouge, district de Québec, lancera officiellement sa campagne de souscription annuelle le 22 février prochain, avec un objectif de $120,000.

Le président de la Société, à Québec, M. Pierre Boutin, a fait connaître les président général et président général adjoint de la campagne, qui seront cette année MM. Gérard Fecteau et Marcel Jobin.

Déjà, depuis quelques jours, les responsables des sections commerce, industrie et dons spéciaux, ont commencé la collecte. La souscription publique ne sera cependant déclarée que le 22 février.

Celle-ci atteindra toute la région métropolitaine de Québec, en plus de couvrir le territoire de Charlevoix, la rive sud du fleuve et jusqu'à Portneuf, sur la rive nord.

Les Pères Augustins veulent un changement

Les Pères Augustins de l'Assomption — Montmartre Canadien — dont une des propriétés est située près du Bois de Coulonges, désirent vivement que la loi qui régit présentement leur incorporation — cette loi date de 1924 — soit modifiée ce, dans le but de répondre aux besoins de la communauté en cette seconde moitié, déjà avancée, du XXè siècle.

Pour ce faire, les Pères ont demandé à la Législation provinciale l'adoption d'une loi modifiant celle qui les a incorporés en 1924, et ce dans le but de pouvoir "acquérir, posséder, disposer, etc."

Un Père, (non identifié), rejoint au Bureau général, nous a confirmé qu'une demande de modification de l'ancienne loi a bien été faite à la législation mais "que n'étant pas encore passée, cela peut demander un an ou plus", il ne pouvait donner de détails sur les changements qui pourront être faits une fois l'ancienne loi modifiée.

Les étudiants ont jusqu'au 15 février

Le ministère de l'Education du Québec a fait savoir, hier, que les étudiants intéressés aux stages pratiques à l'étranger organisés par l'Association France-Canada ont jusqu'au 15 février pour soumettre leur candidature en vue de l'été 1967.

Dans un communiqué envoyé à la presse, les autorités du ministère informent les intéressés que les formules d'inscription sont disponibles à la permanence de l'Association France-Canada, dont le siège social est situé au 3425, rue Saint-Denis, à Montréal.

Rappelons que ces stages pratiques sont organisés spécialement pour les étudiants des facultés de sciences pures ou appliquées, des facultés de sciences sociales, économiques et commerciales, ainsi que des diplômés de l'Enseignement spécialisé.

Comité d'étude sur le réaménagement de St-Roch

Un comité vient d'être formé à Notre-Dame de Jacques-Cartier dans le but d'étudier le réaménagement de la paroisse en rapport avec les projets de réaménagement de l'aire no 10, Saint-Roch.

Interrogé à ce sujet, le conseiller municipal, Gérard Moisan, membre du comité exécutif, nous a déclaré être très heureux de la formation de ce comité.

Formé de M. Edgar Turgeon, président de la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste, de M. Paul-H. Corriveau, gérant de la Caisse Populaire de Notre-Dame de Jacques-Cartier ainsi que de M. Roland Robitaille, ce comité est chargé de recueillir les suggestions concrètes, fournies par les divers mouvements paroissiaux.

M. Moisan espère que des propositions valables seront mises en avant par le comité et pense pouvoir rencontrer ses membres, sous peu, afin de leur donner tous les renseignements et aussi de connaitre leurs idées.

La situation au point de vue logement s'est gravement détériorée depuis dix ans et il serait souhaitable que d'autres paroisses du district forment des comités d'étude sur ce projet, pense M. Moisan.

"Il est, d'un autre côté, impossible pour la ville de Québec, qui n'a pas suffisamment de revenus, de solutionner ce problème seule" dit-il, "et les gouvernements supérieurs ne pourront que se pencher sur ce problème en voyant l'intérêt que la population y porte."

"Je continue de croire que le règlement de la rivière Saint-Charles apportera une amélioration dans la Basse-Ville", poursuit le membre du Comité exécutif; "par contre, si la disparition de la voie ferrée est retardée, il faudra quand même faire débuter le projet en ce qui a trait aux logements."

Par ailleurs, M. Moisan remarque que les locataires actuels qui demeurent dans ce quartier sont nettement défavorisés "par des propriétaires qui n'habitent pas le district et qui sont peu soucieux de conserver leurs biens en bon état".

Par contre, les propriétaires qui entretiennent leur maison voient leur valeur diminuer à cause du délabrement aux alentours.

Toutefois, conclut M. Moisan, "un fait existe, les citoyens ont payé pour des écoles, des églises et tout un système de cadres paroissiaux et il faudra passer aux actes".

Honneur du "Groupe des Dix" à M. Morisset et Mgr Tremblay

Le "Groupe des Dix" décernera sa médaille d'honneur à M. Gérard Morisset et Mgr Victor Tremblay au cours d'une cérémonie, au Musée de Québec le dimanche 15 janvier, présidée par le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

Le "Groupe des Dix" est une association d'historiens à laquelle on accède seulement dans le cas du décès de l'un des membres.

M. Gérard Morisset, ancien conservateur du Musée de Québec, est l'auteur de plusieurs livres d'art. Il a été secrétaire de la Commission des Monuments Historiques et occupe aujourd'hui les fonctions de directeur de l'inventaire des oeuvres d'art au Musée.

Mgr Tremblay travaille depuis sa jeunesse à l'enseignement de l'histoire et à la recherche du passé. Fondateur et président de la Société historique du Saguenay, il a contribué à faire connaitre l'histoire de la région. Mgr Tremblay a démissionné de son poste le 31 décembre 1966 pour être remplacé par M. Léonidas Bélanger.

Poursuite de $1,459,120 contre l'Hydro

MONTREAL (D'après la PC) — Une poursuite en dommages-intérêts au montant de $1,459,120 a été intentée en Cour supérieure du Québec contre l'Hydro-Québec au nom d'un adolescent devenu infirme en tentant de secourir un chat dans un poteau. L'action déclare que l'adolescent a été gravement brûlé par un fil à haute tension à Saint-Jovite, le 5 janvier 1966, au moment où il grimpait dans un poteau pour sauver un félin mal en point.

Aucun accident mortel à Orsainville depuis 530 jours

Le directeur de la Sûreté municipale d'Orsainville, M. Raymond Dumas, a déclaré hier qu'aucun accident mortel n'a été enregistré depuis 530 jours, dans les limites de cette municipalité. Selon lui, c'est à la suite d'une campagne intensive sur la sécurité routière, que non seulement il n'y a pas eu de mort, mais qu'en 1966 on ne comptait que 19 blessés, comparativement à 26, en 1965. Une baisse dans le nombre des incendies a également été enregistrée en 1966. En 1965, quelque 45 incendies avaient causé pour $28,550 de dommages, alors que 33 incendies ont causé des dommages de l'ordre de $17,500 en 1966. Le directeur des policiers et des pompiers attribue cette heureuse baisse à la semaine de prévention des incendies et à la publicité qui a été faite à ce sujet.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Jusqu'à 75% de la valeur marchande de toutes propriétés résidentielles. Service de 24h. sur demande. Nous avons aussi des fonds pour prêts de $50,000 et plus.

TRUST ROYAL
529-0171
SOIR J.-P. DALLAIRE 651-1413 - P. MILLER 623-7129

TRUST ROYAL PLACE LAURIER

GRATUIT
PASSEPORT
EXPO 67

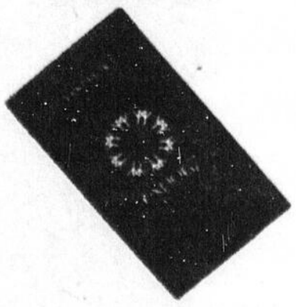

Lors de l'ouverture de votre compte d'épargne au "Trust Royal", si votre dépôt initial excède $100.00 nous vous donnerons gratuitement deux passeports d'un jour à l'EXPO.

Heures d'affaires:

Ouvert de 9h.00 a.m. à 9h.30 p.m. le mardi, jeudi et vendredi.
Le samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

TEL.: 529-0171

1/2 PRIX

VENTE DE FIN D'ANNEE AU SALON DES MODES

MANTEAUX
$32. à $212.
Se vendaient $65. à $425.
Garnis de fourrure ou sans fourrure

Manteaux doublés DE FOURRURE
$92. à $212.
Se vendaient $185. à $425.

COSTUMES
$20. à $217.
Se vendaient 39.95 à $435.

ROBES
$10. à $159.
Se vendaient $20. à $395.
Ce groupe comprend quelques importations.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Également au Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Station. gratuit, 2 h., nouveau garage, ave Chauveau

La justice

Bébert à "spring"

Par Paul LACHANCE

Ce que Bébert, le Marlou, possédait de plus long, c'était un dossier judiciaire. Une manière de parchemin à quatre étages le long duquel s'étalait à perte de vue le mot "ivresse", comme une rangée de fenêtres ... éteintes.

Au demeurant, Bébert avait eu un seul accident de circulation judiciaire, une offense de moeurs, parce que, dit-il, il était chaud... Inutile de préciser qu'on l'a cru sur parole, puisque le contraire eut renversé tous les pronostics.

Lorsque le Marlou fit son apparition en Cour, il se mit à faire de grands saluts au juge... à croire qu'ils avaient déjà élevé quelque chose ensemble... Mais ce que le magistrat se contenta d'élever dans les circonstances, ce fut la voix, pour replacer Bébert dans le contexte de la Cour.

— Pourquoi avez-vous volé un chandail, demande le procureur de la Couronne.

Bébert ouvre son veston et découvre un ancien chandail blanc.

— Tenez, r'gardez, j'en ai un blanc... (c'est une question d'appréciation)... J'voulais en avoir un rouge pour le Carnaval...

Puis, s'adressant au juge d'un ton académique:

— C'que j'aimerais, m'sieur l'juge,c'est une sentence suspendue...

— Minute, reprend le magistrat, ça ne marche pas comme ça...

Puis le juge se plonge dans la lecture de l'impressionnant dossier de Bébert, un vrai coussin pneumatique.

— Je vois ici que votre première offense pour ivresse vous avait coûté $10.. maintenant, vous en êtes rendu à $40...

— Que voulez-vous, m'sieur l'juge, le coût de la vie monte tout le temps...

— Quel est votre métier, demande la procureur de la Couronne...

— Ben, d'ordinaire, j'sus garde-forestier... mais, depuis deux ans, j'sus sus l'assistance-chômage... c'est moins fatiguant, vous savez...

— On suppose que vous en avez déjà éteint quelques-uns, des feux...

— Oui, quèques-uns...

— Les éteigniez-vous avec du gin ou si vous vous contentiez de le boire... en laissant faire le feu...

Bébert trouve la remarque très rigolo et exhibe une splendide dentition de mâcheur de caribou, semblable à un clavier de piano passé de mode...

— C'est un beau magasin, Pollack, demande le juge, pour demeurer dans le ton...

— Beau, m'sieur l'juge,c'est pas créyable... pis grand avec ça... le plus grand....

C'est probablement pour cette raison que Bébert s'y est "perdu"... une fois de plus.

Lorsque le juge eut acquiescé à sa demande et lui eut décerné une sentence suspendue, Bébert, le Marlou, esquissa un salut militaire:

— En vous r'merciant ben, m'sieur l'juge...

On n'est pas en peine pour lui... il connaît bien l'adresse et reviendra bientôt compléter son bordereau. Malgré tout, on s'est payé une pinte de bon sang.

Pauvre Bébert, la sentence en l'air...

"Les machines à boules"

La Cour d'Appel de Québec vient de maintenir le jugement de culpabilité prononcé, le 9 décembre 1965, contre un restaurateur du Bas du Fleuve accusé d'avoir tenu une maison de jeu, en permettant dans son restaurant l'opération de machines à boules.

L'appelant soumettait que la preuve n'établissait pas, entre autres, qu'il était propriétaire de l'endroit où les machines à boules ont été trouvées et saisies, que le juge de première instance a erré en venant à la conclusion que les machines à boules saisies constituaient un jeu de hasard et d'adresse et que l'ordonnance de confiscation de ces machines est illégale.

En ce qui concerne le premier grief, la Cour d'Appel, composée des juges Rivard, Rinfret et Montgomery, est unanime à reconnaître que la preuve de la propriété a été faite. Sur le second point, la Cour se rapporte à l'article 170 du Code criminel du Canada qui édicte que "le local où se trouvent les appareils à sous est, de façon concluante, présumé être une maison de jeu et que l'expression "appareil à sous" signifie toute machine automatique utilisée ou destinée à être utilisée pour la vente de services, si le résultat de l'une de n'importe lequel nombre d'opérations de la machine est une affaire de hasard ou d'incertitude pour l'opérateur

A l'appui de leur décision, les savants juges citent plusieurs cas de jurisprudence qui établissent que la preuve est suffisante lorsqu'elle établit une certaine mesure de contrôle, mais qu'il demeure certains éléments de "chance et de hasard".

Dans les notes de l'hon juge Antoine Rivard, on retrouve ce qui suit:

— Les témoins (dans cette cause) décrivent le fonctionnement de ces machines qui est conforme à la description des machines semblables décrites dans l'arrêt de Régina vs Toupin. Dans cette cause, la Cour Suprême du Canada a trouvé que ces appareils étaient illégaux parce qu'ils permettaient des opérations dont le résultat est hasardeux et incertain.—

Ce qui dispose du second grief invoqué par l'appelant.

En ce qui concerne la contestation de la saisie des machines à boules par l'appelant, la Cour d'Appel est encore unanime a reconnaître que, même s'il n'y a pas de procès-verbal de saisie au dossier, les notes sténographiques, prises au cours du procès, établissent cependant que les machines ont été produites devant le tribunal.

Elle invoque l'article 171 du Code criminel qui oblige le juge, si toutefois il veut exercer sa discrétion, à ordonner la destruction, non pas seulement la confiscation, des machines saisies, et, en conséquence modifie l'ordonnance de confiscation de façon que les machines saisies soient détruites et l'argent, qui s'y trouvait, confisqué au profit de sa Majesté.

Prison à vie pour Martel

Paul-Emile Martel, un journalier âgé de 43 ans, devra passer le reste de ses jours au pénitencier.

C'est la sentence qui a été prononcée contre lui, vers quatre heures hier, par l'hon. juge Eugène Marquis, président des Assises criminelles, après que le jury l'eut unanimement déclaré coupable du meurtre non qualifié de Maurice Garneau, perpétré le 22 octobre 1957, à Saint-André de l'Epouvante, petit village situé au nord de la région du Lac-Saint-Jean.

Avant de prononcer la sentence, le juge Marquis a félicité les membres du jury et a ajouté:

— Messieurs, je n'ai pas l'habitude de donner mon opinion dans une cause de meurtre. Cependant, dans cette cause, je vous déclare que je suis entièrement d'accord. Je crois que votre verdict est le verdict logique d'honnêtes hommes.

Martel, invité à parler avant le prononcé de la sentence, s'est contenté de hocher la tête.

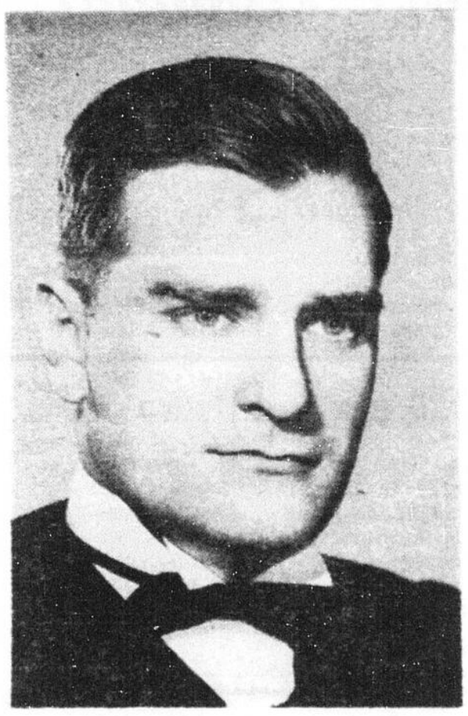

Me Maurice Lagacé

— Paul-Emile Martel, a alors ajouté le juge, vous devez réaliser aujourd'hui quel crime atroce a été commis, en 1957, dans votre paroisse natale.

Puis, après avoir fait remarquer quel sort on avait fait à Maurice Garneau, le juge a déclaré à Martel qu'on ne lui enlèverait pas la vie mais que la loi l'obligeait à le condamner à l'emprisonnement à perpétuité.

À l'adresse de Me Côme Boucher, le juge Marquis a déclaré qu'il pouvait considérer avoir eu du succès puisque son client était grandement exposé à être trouvé coupable de meurtre qualifié, ce qui encourt la peine de mort.

Avant de se retirer, le juge a fait remarquer aux jurés que c'était la dernière cause criminelle à être entendue par un jury de langue française à la session de novembre et les a, en conséquence, libérés.

Ce procès et cette sentence mettent fin à une sordide histoire de meurtre; celui-ci s'est déroulé vvers 11 heures, un soir d'octobre 1957, par une pluie battante, dans un endroit désertique, sur les bords de la rivière Metabetchouan.

LE MEURTRE

Ce jour-là, Martel était parti dans l'automobile d'André Lamothe, marchand de bois de Sainte-Foy, qui a été condamné à la prison à vie en octobre dernier pour le meurtre d'Albéric Bilodeau, pour se diriger vers Chibougamau où Lamothe devait faire des affaires. Avec eux, se trouvait Maurice Garneau, âgé de 45 ans, un ancien agent de la Sûreté provinciale, qui était censé être "l'agent d'affaires de Lamothe".

Durant le trajet, les trois compagnons avaient consommé des boissons alcooliques et Lamothe avait eu une vive discussion avec Garneau qui était assis à l'avant avec lui.

Selon Martel, près de Chambord, alors que Garneau dormait sur le siège avant, Lamothe aurait soudain dirigé son véhicule dans une route de traverse qui menait à Saint-André de l'Epouvante.

Après avoir parcouru quelque sept ou huit milles, la Cadillac de Lamothe s'arrêta et ce dernier sortit pour aller ouvrir la portière de droite. Il mit la main sur l'épaule de Garneau, pour le réveiller, en lui disant: — Sors, Maurice, j'ai affaire à toi.

Au moment où Garneau mettait pied à terre, Lamothe sortit un revolver de sa ceinture et lui logea une balle dans la tête. La victime tomba immédiatement, pour ne plus se relever.

Par la suite, Lamothe alla chercher un long couteau et une pelle dans sa voiture et ordonna à Martel de couper les mains, les pieds et la tête du "maccabé", sous prétexte qu'il était trop grand.

Constatant que Martel ne procédait pas avec assez de diligence au dépeçage du cadavre, Lamothe lui enleva le couteau des mains et lui ordonna de creuser un trou.

Les deux compagnons enterrèrent ensuite le tronc et creusèrent un autre trou, à quelques pieds de distance, où ils mirent les restes sanglants et chauds de leur victime.

Dans une déclaration faite à la police, le 19 novembre 1965, et dans sa déposition à l'enquête du coroner, le 18 janvier 1966, Martel déclarait qu'il ignorait que Garneau devait être assassiné et, qu'une fois le meurtre accompli, il ne pouvait faire autre chose que d'obéir aux ordres de Lamothe.

On se rappelle qu'André Lamothe lui-même a témoigné au cours de ce procès et qu'il avait immédiatement été déclaré témoins hostile par le juge Marquis, en niant tout le témoignage qu'il avait rendu à l'enquête du coroner et en niant même n'avoir jamais été à Saint-André de l'Epouvante en compagnie de Martel et Garneau.

Lamothe a comparu, hier matin, en compagnie de Jean-Jacques Gagnon, au Palais de Justice de Sherbrooke, pour répondre du meurtre de Henri-Paul Chandonnet, de Sherbrooke, survenu vers le 25 septembre 1965, à Ham-Sud, danss le comté de Wolfe. Gagnon, à l'instar de Lamothe, a été condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre d'Albéric Bilodeau, un hôtelier de Saint-Joseph de Beauce.

Au cours du procès de Martel qui vient de se terminer, Me Maurice Lagacé occupait pour la Couronne.

Paul-Emile Martel

D'un océan à l'autre

Brien reçoit l'ordre de comparaître

TORONTO (D'après PC) — M. Joseph Benoit Brien, président de la compagnie Prudentiel Finance Corp., Ltd., actuellement en faillite, a reçu l'ordre, hier, de comparaître en cour, le 28 avril et le 12 mai prochains, pour expliquer pourquoi il ne déclare pas banqueroute lui-même.

Cette décision a été prise par le ministre de la Justice de l'Ontario, F.T. McDermott, lorsque M. Brien s'est présenté en cour, sans être accompagné de son avocat.

La Prudentiel Finance Co. Ltd a déclaré faillite, le 5 décembre dernier, laissant des pertes de $27,000,000 à quelque 8,000 actionnaires.

L'affaire de la Prudential Finance

TORONTO (D'après PC) — Le gouvernement de l'Ontario a fait appel à un bureau de comptables agréés pour accélérer l'enquête sur la faillite de la Prudential Finance.

Cette nouvelle a été annoncée hier, par le ministre provincial des finances et du Commerce de l'Ontario, M. H.L. Rowntree, qui estime que cette aide accélérera l'enquête entreprise, le 23 novembre, par la Commission des valeurs mobilières de cette province.

"Mon but est de présenter un rapport intérimaire, le plus tôt possible, et ceci ne veut pas dire dans six mois", a déclaré M. Rowntree.

541 morts en octobre sur les routes canadiennes

OTTAWA (D'après PC) — Durant le mois d'octobre, les accidents de la circulation au Canada ont fait 541 morts, soit deux de moins qu'au même mois de l'année 1965.

Dans la province du Québec le nombre des morts causées par des accidents de la route a été de 184 par rapport à 136 en octobre 1965.

Cette compilation a été effectuée par l'Office fédéral de la statistique et révèle, aussi, qu'il y a eu au Canada 37,015 accidents de la circulation qui ont causé des dommages matériels de plus de $15 millions et qui ont blessé 15,061 personnes.

Au Québec il y a eu 11,378 accidents faisant 3,774 blessés comparativement à 12,029 accidents pour l'Ontario.

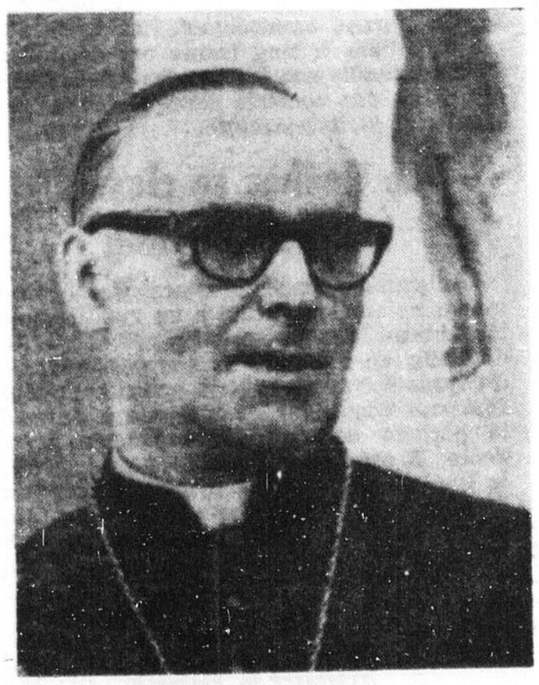

NOMINATION — Mgr Joseph-Aurèle Plourde, évêque d'Alexandria, en Ontario, vient d'être nommé archevêque d'Ottawa. La nouvelle de cette nomination faite par le pape Paul VI a été rendue publique, aujourd'hui, lors du 52e anniversaire de la naissance du prélat. Mgr Plourde succède à Mgr M.-J. Lemieux qui démissionna le 24 septembre dernier après avoir été nommé nonce apostolique à Haïti. (Téléphoto PC)

vente de complets sur mesure

rég. jusqu'à $165.
$79.99
2 pour $150.

C'est la première fois que nous offrons en vente notre meilleure ligne de complets taillés de perfection.

notre coupe distinction à épaule naturelle

Un complet reconnu pour sa superbe apparence et le préféré de l'homme d'affaires.

ajustés par un expert

Notre propre tailleur sait comment ajuster cette coupe - prend les mesures avec soin et vous assure pleine satisfaction.

tissus luxueux

Tous importés, ils comprennent les worsteds et flanelle anglais, les chevrons, les hopsacks, le rayé-craie et les carreaux Glen. Et le choix de plus de 100 tissus.

travaillés à la main

Soigneusement finis à la main. Toutes les caractéristiques de qualité qui distinguent nos complets réguliers à $125. et plus.

la veste

Elle accompagne les complets de notre collection d'automne, mais elle est facultative durant la vente, $11.99 en surplus.

Simons

le magasin pour hommes place ste-foy

nos 2 magasins seront ouverts ce **soir** jusqu'à 9hrs 30

La vie économique

Forte hausse de la production du cuivre

LONDRES (Reuter) — La production du cuivre augmentera considérablement au cours des trois prochaines années et les prix de ce métal fléchiront, révèle une étude des marchés des métaux à travers le monde.

L'étude conduite par le comité économique du Commonwealth qui conseille le gouvernement sur les questions commerciales qui intéressent le Commonwealth, mentionne que si les projets actuels des nations productrices de minerai de cuivre dans le monde libre se matérialisent, la capacité totale des producteurs de cuivre s'élèvera à environ 5,500,000 tonnes en 1970 — une augmentation de plus d'un million de tonnes par rapport à la production de 1965.

L'étude prédit que les prix de la plupart des métaux baisseront cette année. Toutefois, les prix du cuivre pourraient monter si la situation en Afrique centrale aboutit à une réduction des livraisons de la Zambie ou si des grèves importantes au Chili entraînent une diminution substantielle de la production de ce pays.

La production d'aluminium dans les pays du monde libre devrait atteindre 8,000,000 de tonnes en 1970 ce qui représenterait une augmentation frappante par rapport au total de 5,000,000 de tonnes en 1965.

L'étude conclut en disant que les plus importants producteurs — les Etats-Unis, le Canada, la Norvège et le Japon — devraient connaître la plus grande expansion parmi les nations industrialisées.

ADJOINT AU PRÉSIDENT

Robert Sylvestre

M. Henri W. Joly, Président de B. Houde & Grothé Ltée et Peter Jackson Tobacco Sales Ltd., annonce la nomination de M. Robert Sylvestre, B.A., L.Sc.C., au poste d'Adjoint au Président. M. Sylvestre est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal et possède une expérience de 13 ans dans le domaine des ventes et de la mise en marché. Il a été Gérant des Ventes de la division d'Ottawa, ainsi que de la Région Provinces Atlantiques. M. Sylvestre sera attaché au Siège Social à Québec.

Le mouvement de hausse se poursuit à la Bourse

NEW YORK (AFP) — Le mouvement de hausse entrepris dans la matinée de mercredi s'est poursuivi dans une atmosphère extrêmement active mais s'est heurté en fin de séance à la pression des prises de bénéfices.

La demande a été stimulée comme la veille par la fin de l'incertitude relative à une augmentation des impôts.

Les opérateurs ont en outre été encouragés par le fait que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a nettement dépassé le cap des 820 qui constituait depuis plusieurs mois un important obstacle "psychologique".

En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 829.95 à la hausse de 7.46 points et 12,820,000 actions avaient changé de mains.

MONTREAL (PC) — La cote a continué d'enregistrer d'impressionnants gains hier en place locale. Les échanges étaient soutenus.

Canada Cement a progressé de 2 3-4 à 41. Le volume des valeurs industrielles échangées a été de 272,000 actions, les pétrolières et minières de 714,600 actions.

TORONTO (PC) — L'indice des valeurs industrielles a enregistré son plus impressionnant gain depuis le 30 juin 1965 hier dans des échanges intensifs.

L'indice des titres industriels a avancé de 2.10 à 155.71. Le volume des actions échangées a atteint 4,039,000.

Canada Cement a monté de 2 3-4 à 41 et Alcan a gagné de 2 5-8 à 40 1-8.

Le taux des bons du trésor ramené à 4.91%

L'émission hebdomadaire de bons du trésor à 91 jours du gouvernement canadien — on en a vendu hier pour un montant de $115,000,000 — a été adjugée sur une base moyenne de rendement de 4.91 pour cent, ce qui représente une faible baisse par rapport au taux de 4.94 p.c. la semaine dernière. Le prix moyen des offres acceptées est passé de $98.784 à $98.792.

Par ailleurs, les bons d'une durée de 182 jours au montant de $30,000,000 ont été adjugés sur une base moyenne de rendement de 4.96 pour cent, une légère baisse par rapport au taux de 5.01 p.c. la semaine dernière. Le prix moyen des offres acceptées a été de $97.586 au lieu de $97.562 précédemment.

La France a reconstitué ses réserves d'or

PARIS (AFP) — La France a reconstitué en 1966 le stock d'or qu'elle détenait en 1938.

Les réserves de devises ont augmenté en cours d'année de $286,000,000 pour atteindre $5,745,000,000, malgré des remboursements anticipés de la dette extérieure et le renforcement de la position créditrice de la France au Fonds monétaire international.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Canadian Scudder Investment Fund Ltd., dividende de 10 cents l'action ordinaire, payable le 28 février aux actionnaires enregistrés le 14 février.

Midland and Pacific Grain Ltd., dividende de 32 1-2 cents l'action privilégiée $1.30, payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 18 janvier.

Massey-Ferguson Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire, payable le 15 mars aux actionnaires enregistrés le 7 février.

Steinberg's Ltd., dividende de $1.31 l'action privilégiée à 5 1-4 pour cent, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 25 janvier.

Crows Nest Industries, boni de 15 cents, payable le 15 mars aux actionnaires enregistrés le 22 février.

Cochrane-Dunlop Hardware Ltd., dividende de 20 cents l'action de la classe "A", payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier; quatre actions privilégiées d'une valeur au pair de 20 cents chacune, pour chaque action ordinaire détenue, à répartir le 3 février aux actionnaires enregistrés le 20 janvier.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre sera maintenu à 7 pour cent

LONDRES (AFP) — Les administrateurs de la Banque d'Angleterre ont décidé hier, de concert avec le chancelier de l'Echiquier, de maintenir le taux d'escompte de la banque à 7 pour cent.

A la suite de la baisse du taux d'escompte de la Banque centrale allemande et de la chute des taux d'intérêt outre-atlantique, l'espoir d'une baisse du taux britannique avait grandi ces derniers temps dans les milieux d'affaires, d'autant plus que l'on sait que le gouvernement souhaite réduire le plus rapidement possible le loyer de l'argent afin d'encourager les investissements industriels.

Mais la prudence reste de vigueur et il a été jugé préférable, semble-t-il, de patienter encore quelque temps. Ce délai permettra d'evaluer avec plus de précision l'effet de l'abolition de la surtaxe douanière à la fin de novembre.

Tendance à la baisse des obligations

TORONTO (PC) — Le marché canadien des obligations a fléchi de $0.12 1-2 au milieu d'affaires restreintes hier.

Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont cependant fermé aux mêmes niveaux; incidemment, l'émission portant intérêt à 4 1-4 pour cent et venant à échéance en octobre 1967 a terminé la séance à $99.35 à l'offre et à $99.40 à la demande.

Les émissions fédérales à longue échéance et les obligations des provinces ont marqué une baisse de $0.12 1-2. L'émission fédérale comportant un coupon de 4 1-2 pour cent et arrivant à maturité le 1er septembre 1983 a fermé à $87.12 1-2 à l'offre et à $87.37 1-2 à la demande.

Par ailleurs, les taux des prêts d'accommodation s'établissaient à 5 et 5 1-4 pour cent.

MONTREAL (PC) — Les obligations des provinces ont fléchi de $0.12 1-2 à $0.25 hier sur le marché montréalais. Les fonds d'Etat canadiens à long terme ont décliné de $0.12 1-2 tandis que les courtes échéances et les titres des sociétés marquaient le pas. L'activité était restreinte.

Une attitude plus flexible s'impose dans les domaines sociaux et économiques

Le besoin d'une comptabilité sociale et économique pour assurer le succès et le progrès continu au cours de notre deuxième siècle comme nation a été mentionné par M. F. Williams Nicks, président de la Banque de Nouvelle-Ecosse et de son conseil d'administration lors de son allocution aux actionnaires à la 135ième assemblée annuelle de la Banque.

"Il existe une nécessité d'une attitude plus flexible dans les arrangements de change internationaux, dans nos politiques fiscales et monétaires, dans nos efforts concernant la main-d'oeuvre et les industries ainsi que dans notre attitude en général envers les aspirations différentes des diverses régions de notre pays", a dit M. Nicks.

Il a fait remarquer que la nouvelle loi pour modifier la loi des banques qui fait actuellement l'objet d'une étude par un comité de la Chambre des Communes, est par elle-même un indice de cette nouvelle attitude. Son but est de créer un système financier plus efficace et plus concurrentiel et conséquemment de renforcer la struture de l'économie canadienne. La nouvelle loi telle qu'elle est soumise maintenant n'est pas entièrement à la hauteur de ce que la Banque avait espéré, mais il n'y a pas de doute qu'elle représente une bonne amélioration sur la situation précédente.

"Une caractéristique essentielle du Canada et de sa population et l'une de ses plus grandes forces reposent sur leur grande diversité culturelle et régionale; et si cette diversité peut être maintenue sans affecter les structures du pays, cette réussite en elle-même pourrait constituer notre plus gr.. de assurance contre la perte des attributs qui nous distinguent de nos bons voisins du Sud et qui militent contre notre absorption graduelle p..r ce pays", conclut M. Nicks.

M. Gordon J. Touchie, directeur général en chef, a tracé le tableau du progrès continu et rapide de la Banque en donnant tous les facteurs clefs: actif, dépôts, prêts, profit net, nombre d'actionnaires, bénéfices et dividendes par action qui montrent tous une augmentation marquée.

M. Touchie a référé à la récente formation de The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited, la nouvelle institution financière située en Jamaique qui succède à la Banque de Nouvelle-Ecosse qui avait des succursales en Jamaique depuis 1889. Au cours des prochaines semaines, la Banque transférera son actif bancaire de Jamaique à cette nouvelle compagnie qui assumera le passif de la Banque en Jamaique. Comme premier pas pour encourager la participation du public dans la nouvelle banque qui comportera un capital de 2,500,000 livres sterling jusqu'à 25 pour cent des actions seront offertes au public de Jamaique le mois prochain.

Le Québec se classe au premier rang

Les caisses enregistreuses des grands magasins ont fonctionné à un rythme accéléré durant la semaine qui a précédé la fête de Noël; en effet, les ventes des magasins à rayons à travers le pays ont augmenté de 24.4 pour cent si on les compare à celles de la période correspondante l'année précédente; il est intéressant de noter que c'est le Québec qui a connu le taux d'accroissement le plus rapide, les ventes ayant augmenté de 31.4 pour cent dans la Belle Province.

Marché du cuivre stable à faible

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les cours sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

La livre vaut environ $3.01 5-16 en fonds canadiens.

	Ferm.	Ferm. préc.
Marché courant		
Cuivre, barres et fils	446-A447	448-A450
Marché à terme.		
	436-A437	436-A437

Vente totales; 3,025 tonnes.

NOMINATION A L'ETUDE GAGNE, TROTIER, LETARTE LARUE & ASSOCIES

ME JEAN-CLAUDE ROYER

Mes Jean H. Gagné, C.R., André Trotier, Guy Letarte, Henri LaRue et associés sont heureux d'annoncer que Me Jean-Claude Royer fait maintenant partie de leur étude légale.

Me Jean-Claude Royer obtint son baccalauréat ès arts au Séminaire de Québec en 1957. Licencié en droit de l'Université Laval avec la mention "Très Grande Distinction" et admis au Barreau en 1961, il fut attaché au Ministère des Affaires Culturelles comme conseiller juridique jusqu'au mois de janvier 1964. Il a aussi agi comme conseiller juridique de la Commission d'Enquête sur le commerce du livre.

Il fit ensuite partie pendant trois ans d'une importante étude légale de Québec.

Durant ses études légales, Me Royer s'est vu décerner les médailles du Gouverneur Général et du Lieutenant-Gouverneur, le prix du Gouvernement Français ainsi que des prix spéciaux en droit civil et en droit commercial. —

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

Ventes record de Dominion Bridge

MONTREAL (PC) — Dans son rapport annuel, publié hier, Dominion Bridge Company Limited, de Montréal, confirme que ses ventes pour l'exercice terminé le 31 octobre 1966 ont atteint un chiffre record de $151,885,819 comparativement à $128,034,557 l'année précédente.

Ainsi que la compagnie l'avait annoncé dans un rapport préliminaire, son bénéfice net pour le dernier exercice s'établit à $6,360,880 ou $2.46 par action, comparativement à $7,037,585 ou $2.72 par action en 1965.

Le président de Dominion Bridge, M. MacKenzie McMurray, rapporte que les commandes de 1966 ont continué de se maintenir à un niveau élevé, tout en étant inférieures d'environ 10 pour cent à celles de 1965. "Les commandes a remplir restent considérables et nous assurent un niveau d'activité satisfaisant pour la première moitié de 1967", a-t-il dit.

Olin Mathieson annonce des hausses de prix

NEW YORK (PA) — Olin Mathieson Chemical Corp. a annoncé hier, qu'elle augmenterait le prix de ses lingots et billettes d'aluminium de première fusion, d'un cent la livre, et de ses produits ouvrés d'aluminium d'un cent et demi la livre.

Les hausses, qui porteront le prix du lingot d'aluminium de première fusion à 25 1-2 cents la livre, entreront en vigueur le 18 janvier. Les prix actuellement en vigueur s'appliqueront à toutes les commandes passées avant cette date, et devant être livrées avant le 18 février.

Une tentative d'augmenter d'un cent la livre, les prix de l'aluminium, en novembre 1965, avait été abandonnée à cause de l'intervention du gouvernement.

Augmentation des ventes de Greenberg

Les Magasins Greenberg Ltée ont enregistré un record dans les ventes de Noël, avec un total de $1,918,119 en comparaison de $1,617,237 durant la même période l'année précédente.

Le total des ventes, au cours de la période de 11 mois terminée le 31 décembre 1966, s'est chiffré par $11,712,510 soit une augmentation de 15.9 pour cent par rapport à des ventes de $10,103,437 pour la période correspondante de l'exercice précédent

Réorganisation d'un groupe de compagnies

MONTREAL — Un groupe de compagnies canadiennes associées dans les multiples domaines de la préservation du bois, de la fabrication de pièces de bois lamellé-collé et de différents projets de charpentes en bois, a été reconstitué afin de réaliser un programme d'expansion de $2,500,000 aux termes de la loi fédérale stimulant le développement de certaines régions.

Cette compagnie nouvellement réorganisée, sera connue sous le nom de Industries TPL Ltée, et comprend les compagnies anciennement connues sous les noms de Timber Preservers Limited, de Burnaby, en C.-B., Bondwood Structures (Alberta) Limited et Les Structures Lamellées Limitée, de Montréal.

Annoncant le programme de la nouvelle compagnie, son vice-président, M. W.K. Nichols a déclaré que Industries TPL construit actuellement quatre nouvelles usines dans des zones "désignées" de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Elles devraient toutes être en opération d'ici quatre mois. L'usine du Québec sera construite à Louiseville.

NOUVEL ADMINISTRATEUR A LA BANQUE ROYALE

T. J. BELL

La Banque Royale du Canada annonce l'élection de M. T.J. Bell, de Toronto, à son conseil d'administration. M. Bell est président de Fiberglas Canada Limited et membre du conseil d'Abitibi Paper Company Limited, de Canada Cement Company, Limited et de Ion Exchange (Canada) Ltd. Il est également vice-président du conseil et administrateur de Canada Security Assurance Co. —

La cote de l'or

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs valait, hier, 49.60 francs sur le marché libre de l'or, en France, soit une augmentation de 60 centimes par rapport au cours en vigueur mercredi.

L'aigle, pièce d'or américaine de $10.00 valait 134.20 francs soit une diminution de 60 centimes par rapport à mercredi.

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché libre de l'or en Europe: $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troy à la Bourse londonienne des lingots: $35.17 1-4 (252 shillings 3 1-4 pence) comparativement à $35.16 mercredi.

Un aperçu des prix des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: Etain $175.50; plomb, $16.50' cuivre en lingots, $60.00' zinc d'une teneur élevée, $17.50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, 170.00; antimoine d'une teneur élevée, (99.5 pour cent), $42.50.

Lots d'un wagon: — Plomb, $14.00; zinc prime Western, $14.50; zinc d'une teneur élevée, $15.10; d'une teneur spéciale, $15.50; cuivre, $45.50; aluminium, $26.00

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des produits horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3.00 à $3.50 Russet $4.50 à $5.00, Cortland $2.25 à $2.50 délicieuse $4.00, la boite à verger.

Betteraves: en sacs de 50 livres $1.25 à $1.50 petites $1.75.

Carottes: $1.25 les 50 livres, $1.75 à $2.00 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de cinq livres.

Choux: Verts, gros, $1.75 les 50 livres; moyens $1.75 à $2.00 les 50 livres; Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Choux chinois: $1.25 la douzaine.

Navets: $1.75 à $2.00 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux: $0.75 à $0.90 la douzaine.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres; no 1, $3.50; no 2, $2.50; type espagnol, $4.25; rouges $2.50 à $3.00.

Panais: $2.50 à $3.00 le boisseau, $2.50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Les réserves monétaires des pays non communistes du monde augmentent moins rapidement

WASHINGTON (AFP) — Le total de réserves monétaires des pays non communistes du monde, réserves constituées en majeure partie en or et en dollars américains, s'élevait à $70,305,000,000 à la fin du troisième trimestre 1966, indique le Fonds monétaire international dans ses statistiques financières internationales.

Les réserves mondiales n'ont ainsi augmenté que de $65,000,000 depuis le second trimestre et de $461,000,000 pendant les neuf premiers mois de 1966. Cette progression est nettement plus faible que lors des années précédentes.

Une Loi des banques qui devrait favoriser la libre concurrence

Il existe deux principes de base en législation bancaire. L'un est que, là où la chose est possible, la législation bancaire devrait remplacer la réglementation par la libre concurrence. L'autre est que cette législation devrait accroître l'efficacité de la politique monétaire. C'est ce qu'a affirmé hier, lors de la 98e assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada, M. W. Earle McLaughlin, président de cette banque et de son conseil d'administration.

M. McLaughlin a ajouté que des deux principes de base découlent deux objectifs: l'équilibre concurrentiel et l'efficacité monétaire, que la nouvelle législation devrait permettre au système bancaire d'atteindre.

Dans son allocution, le président de la Banque Royale a passé en revue certaines dispositions du nouveau projet de loi bancaire qu'étudie présentement le Comité parlementaire sur les affaires financières, commerciales et économiques et qui porte sur les pourcentages régiementaires en argent liquide, le plafond de 6 pour cent et les banques étrangères, pour déterminer si, aux termes de la nouvelle loi, les objectifs mentionnés peuvent être atteints.

Bien que les nouvelles réserves de liquidité contre les dépôts à terme soient moins élevées dans le nouveau projet de loi et contribuent à éliminer le désavantage concurrentiel dont souffrent les banques lorsqu'elles veulent s'assurer leur part des fonds à terme, on obtiendrait, dit M. McLaughlin, un meilleur équilibre concurrentiel en abolissant complètement les pourcentages minimaux réglementaires en argent liquide ou en demandant aux banques de déclarer chaque année le pourcentage en liquide qu'elles comptent maintenir au cours de l'année.

M. McLaughlin est d'avis que le raccourcissement de la période prévue pour l'établissement de la moyenne du pourcentage minimal en liquidité n'aidera pas les banques. La nouvelle législation, a-t-il dit, devrait prévoir un retour possible à la période actuelle d'un mois, pour l'établissement de la moyenne.

Selon le président de la Banque Royale, les réserves secondaires réglementaires que propose le projet de loi . . . "ne feraient qu'accroître la réglementation aux dépens de la libre concurrence et n'augmenteraient pas l'efficacité monétaire". Il est à espérer, a-t-il dit, que le Comité des finances considérera la possibilité d'éliminer cette section du projet.

M. McLaughlin s'est dit déçu que la loi ne prévoit pas l'abolition immédiate du plafond de 6 pour cent sur les taux des prêts bancaires. Selon lui, ce plafond nuit aux banques, aux emprunteurs et aux épargnants, et rend la politique monétaire moins efficace. En corrigeant ces règlements, on contribuerait à "donner aux banques la même liberté d'action qu'aux quasi-banques".

Traitant des affaires des banques étrangères au Canada, M. McLaughlin a dit que la domination étrangère dans notre système bancaire n'est certes "pas encore à craindre". "Les banques canadiennes, a-t-il dit, ne sont pas vulnérables au point que les banques étrangères ne puissent être tolérées".

Dans ses remarques à l'assemblée, M. J. H. Coleman, vice-président et directeur général de la Banque, a dit que même si les taux d'intérêt semblent avoir atteint leur sommet pour le moment, il n'y a pas nécessairement lieu de prévoir une baisse générale des affaires.

Les changes étrangers

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des marchés.

Allemagne (mark)	$0.2724
Autriche (schilling)	0.042050
Belgique (franc)	0.021659
Bulgarie (lev)	0.9263
Danemark (couronne)	0.1570
Espagne (peseta)	0.018116
Etats-Unis (dollar)	1.08125
France (franc)	0.2191
Grande-Bretagne (livre sterling)	3.0175
Hollande (florin)	0.3003
Hongrie (florint)	0.093311
Italie (lire)	0.001739
Mexique (peso)	0.08678
Norvège (couronne)	0.1516
Pologne (zloty)	0.2710
Roumanie (leu)	0.1806
Suède (couronne)	0.2095
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1518
Venezuela (bolivar)	0.2417
Yougoslavie (dinar)	0.000867

Baisse de 3-32 de cent du dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a fléchi, hier, de 3-32 de cent et valait $1.08 en fonds canadiens.

D'un autre côté, la livre sterling a fléchi de 1-8 de cent et cotait $3.01 5-16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a progressé de 3-64 de cent, hier, et cotait 92 19-32 cents en fonds américains. Il cotait, une semaine auparavant, 92 15-32 cents.

D'autre part, la livre sterling a fléchi de 7-64 de cent et valait $2.78 15-16.

Les variations des cours des obligations

TORONTO (PC) — On trouvera ci-dessous la liste des principaux changements survenus, hier, sur le marché canadien des obligations.

EMISSIONS INDUSTRIELLES NON CONVERTIBLES

Titres	Off.	Dem.
BC Moly Cum 5¾, 1976	106½	——
Trans-Can P Lns 5.85 1987	90½	93½
Westcoast 5½ 1988 A	88½	91½

EMISSIONS CONVERTIBLES

Home Oils 5½ 1984	130½	132½
Westcoast Tr. 5½ 1988 C	103	105
Scurry R 6¼, 15 dec. 1985	119½	——

OBLIGATIONS FEDERALES

4¼ 1er sept. 1972	93¾	93⅞
5 1er oct. 1973	96½	97
5½ 1er aout 1980	97½	98½
4½ 1er sept. 1983	87	98½
5¾ 1er sept. 1992	101	101⅛
Canada perpétuelles		
CNR 5 15 mai 1977	93	94
5¾ 1er janv. 1895	99¾	100¾

Bourses et marchés

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Accra	9750	15	14½	14½	+1½
Acme Gas	1000	25½	25½	25½	
Advocate	800	370	370	370	+ 10
ADD: DEBUT BOURSE TORONTO					
Agena Mg	2500	20½	20	20	— 1
Agnico	5100	121	120	121	+ 1
Akaitcho	600	57	57	57	— 2
Am Larder	6500	33	31	33	+ 3
Ang Am	10400	36	34	35½	+ 1½
Ang Ruyn	2900	137	135	135	
Ang U Dev	5300	72	70	72	+ 1
Ansil	14500	9	8	9	+ 1
Area	8200	330	320	330	— 10
Argosy	6500	73	72	72	
Armore	2000	18½	18	18½	
A Arc	13000	28	27	27	— ½
Atl C Cop	500	92	92	92	
Aunor	2150	269	265	269	+ 4
Bankeno	1000	73	72	73	— 2
Bankfield	500	11½	11½	11½	+ ½
Belletere	3000	22½	22	22	+ 2
Bethlm	9506	710	685	705	+10
Bidcop	32525	4½	3½	4½	+ 1
BL Hawk	1970	90	87	90	+ 6
Bralorne	241	157	157	157	+ 1
Broul Reef	3500	28	27	27½	+ ½
Brunswk	1755	955	945	950	— 5
Bunk H	12000	18½	18	18½	+ ½
Calmor IB	5800	47	45	46	
C Mines	13500	20	18	18½	— ½
Camflo	1800	360	360	360	
Camp Chib	1600	730	720	720	+ 5
C Tung	11200	144	140	141	
C Dyno	4400	155	147	155	+ 8
C Faraday	200	260	260	260	+ 5
C Jamiesn	4100	120	112	120	
C Keely	495800	13	10	11½	+ 1
C Malart	5200	11	10½	11	+ ½
Cdn Nisto	4500	18½	18	18½	+ ½
Candore	8500	29	26½	26½	
Can-fer	1500	99	99	99	
Cantre	500	16½	16½	16½	+ 1
Captain	4000	17½	16½	17½	+ 7
Cassiar	1475	$16	15⅞	15⅞	
Chestrvile	2700	23	23	23	+ 1
Chib Kay	6000	16	15	16	+ 1
Chib M	4500	61	60	61	+ 1
Chim	10900	96	93	95	+ 4
Coch Will	2600	190	181	190	+10
Coin Lake	6000	22	20	20	—2½
Comb Met	4500	21	21	21	
Coniagas	500	60	60	60	
Coniaur	z50	17	17	17	
CKey	33500	12½	11	12½	+1½
C Shaw	52000	37	35	36	+ 1
C Bell	12000	9	8½	8½	— ½
C Callinan	4000	8½	8½	8½	— 2
C Halli	5800	62	59	59	
C Mogul	520	355	340	350	
C Mrsn	16900	254	248	253	+ 3
C Mosher	z300	47	47	47	
Con Negus	2500	13	12½	13	
C Rambler	4200	195	188	195	+ 6
C Red P	16000	20½	20	20	— ½
Conwest	800	575	560	575	+15
Coprcorp	5200	54	52	52	— 1
Cop Fields	5365	147	140	142	— 3
Cop-M	61800	28½	27	27	
Coulee	16000	60	60	60	+ 1
Cpwic	21000	27	22	27	+ 5
raigmt	1830	$13¼	13½	13⅛	— ⅜
Cstland	1000	28	28	28	— 1
Crowp	15000	13	11	11	— 2
Daerg	13500	18½	16	17	—1½
D'Aragon	1000	14	14	14	
Deer H	11500	28	26	26	—1½
D'Elda	37550	139	133	134	— 1
Denison	4156	$60	60	60	+ ⅛
Dicknsn	200	360	360	360	+10
Discovry	1003	140	138	140	+ 3
Dome	900	$43	41¾	42½	—1½
Donal	27700	27½	22	22½	
Dunraine	1067	53	51	51	
Duvan	3500	13	11½	13	+ 1
East Sull	1600	555	550	550	
F'west T	1000	11	11	11	
F Mar	400	315	305	305	
F Orenada	1500	30	29	29	
Frobex	7257	375	365	365	—10
Gt Mas	66900	122	107	115	+ 8
Giant Yk	525	900	880	880	—10
Glenn Exp	2000	12½	12½	12½	+ ½
Goldray	z233	73	73	73	
Goldrm	12500	33	31	32	+ 1
Gortdrm	2700	233	227	230	
Gradore	3000	23	22½	23	
Grandroy	1000	27½	27½	27½	— ½
Granduc	1160	395	385	385	— 5
Granisle	1100	540	530	540	+15
Green Pnt	1400	29½	29½	29½	— ½
Gulch	2300	12½	12½	12½	+ ½
Gulf L	500	7½	7½	7½	
Gnnar	33900	180	135	145	+17
H Rck	15000	9	9	9	
Hasaga	1216	11½	11½	11½	—3½
Hastings	1300	180	170	175	— 4
Headway	8000	23	21½	21½	— ½
Heath	18500	13	12	13	+ ½
High-Bl	200	825	810	810	—10
Hollinger	625	$23⅜	23½	23⅝	— ⅜
Huds Bay	609	$67	66½	67	+ ½
Int Bibis T	1100	90	90	90	
Iron Bay T	4200	285	275	285	+ 7
Iso	1800	143	140	143	+ 1
Jaye Exp	7600	20½	19	20	
Jelex	7002	23½	23½	23½	+ ½
Joliet	306700	70	56	64	+ 9
Jonsm	30000	28½	27½	28	
Joutel	1500	99	99	99	— 1
Kam Kta	11600	400	390	395	+ 5
Kerr Add	5795	$12¼	11⅞	11⅞	
Kelly Dsd	2500	23½	23	23½	+ ½
K Anacon	1800	138	136	138	— 2
Kid Coper	3250	60	57	58	— 2
Kirk Min	2000	9	9	9	+1½
Kopan	917	10	10	10	
Lab Min	695	$28½	28½	28½	
L Dufault	2775	$13¾	13½	13½	— ¼
Lakehead	3000	25	25	25	—1½
Lake Lyn	2275	21	20	21	+ 1
L Osu	1000	16	16	16	
L Shore	z24	195	185	195	
La Luz	200	$19	19	19	
Langis	500	41	41	41	
Latin AM	8000	7½	6	6½	— 1
Leitch	685	520	505	510	— 5
Liberian	900	995	990	995	+30
LL Lac	477	175	175	175	
Lorado	159000	115	95	110	+14
Louvicrt	7500	18	17	17	— 2
Macassa	900	199	195	195	+10
Macdon	1000	27	27	27	— 3
MacLeod	1100	59	56	59	+ 3
Madsen	4025	103	99	103	+ 1
Malartic	1500	56	53	53	— 1
Man Bar	800	20½	20½	20½	+1½
Martin	4500	30	29½	30	+ 2
Matat	10100	8	7½	8	+ ½
Mattgmi	1070	$14¼	13¾	14	+ ½
Maybrun	1100	14	14	14	— ½
Mc Adam	3000	49½	48	49½	+ ½
Mc Intyre	z25	$86	86	86	
McWat	8800	48	46	46	— 1
Mentor	z400	54	54	54	
Merrill	100	75	75	75	— 5
Meta	1500	10	9½	9½	— ½
Metal Min	2600	120	115	120	+ 5
Midrim	1500	35	35	35	
Min Ore	64150	18½	17½	18	
Moneta	1000	62	62	62	+ 2
Mt Wright	2500	21	21	21	
Multi-Mi	8100	137	128	134	+ 6
N Exp	12000	11½	10	11½	+ ½
Nealon	24850	7	7	7	
New Ath	1030	23	23	23	— 1
New Bid	1000	5	5	5	+ ½
New Cal	8600	33	32	33	+ 1
Newconx	150	535	535	535	+ 5
Nconex w	7825	34	27	34	+ 7
N Goldvue	z125	5	5	5	
N Harri	4000	14½	14	14	
N Hosco	1900	283	277	283	+ 2
N Imprl	43250	289	281	288	
New Jason	4500	6	6	6	— 1
N Kelore	8000	9	9	9	+ ½
Nlund	14100	16	15	15½	— ½
N Mylama	2500	18½	18	18½	— 1
N Que Ragl	300	465	460	465	
N Senator	4500	24	24	24	+ ½
Nick Rim	4000	15½	15	15½	+ ½
Norbaska	z240	50	50	50	
Norbeau	z300	78	78	78	
Norgold	2500	10	9½	9½	
Norlex	85200	26½	23	24½	+1½
Normetal	1150	435	430	435	+ 5
Norpax	7000	11½	11	11	
N Bordu	1000	12½	12½	12½	
Norcal	22500	38½	34	38	+ 3
North Exp	3700	36½	35	35	— 3
N Gate	10075	510	485	510	+20
N Rank	4100	33	32	32	+ 1
N Rock	5000	28	27	28	+ 3
North Can	100	135	135	135	+ 4
Obaska	6000	9	9	9	
Opemska	5263	$10	990	995	— 5
Orchan	7700	255	250	255	+ 7
Osisk	22500	52	47	49½	+ 4
Pamour	1200	175	166	170	— 5
Paramaq	3000	10½	10	10	
Patino	432	900	900	900	+10
Pax Int	7000	16½	16	16	— 1
Pce Exp	162182	44½	42	43½	+ 2
Prless	39100	14	12	14	+ ½
Pick Crow	z35	18½	18½	18½	
Pine Point	2466	$51¼	50⅜	51⅛	+ ⅝
Placer	2105	$31⅞	31¼	31½	+ ⅛
Porc Pay	z8	8	8	8	
Preston	165	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Probe M	12025	15	13	15	+ ½
Purdex	1500	9	9	9	
Pyrmd	24900	370	345	345	—15
QMI	500	238	234	235	+ 5
Que Chib	8500	16	14	14	+ 1
Que Man	5000	25	24	24	— 1
Q Mattgmi	2624	67	66	66	— 1
Quemont	1680	$10⅜	985	10¾	+40
Quonto	1275	8	8	8	
Radior	16650	68	64	66	— 1
Rayrock	2300	140	135	135	— 5
Rio Algom	2577	$24⅝	24⅛	24½	+ ½
Rio 5.80 Pr	60	$98½	98¼	98½	+ ¾
Rio Alg c w	360	$12	11	12	+1¼
Rix Athab	1000	26	26	26	
Roman	3177	$15¾	15⅜	15⅜	+ ¼
Rowan Cn	6000	8½	6½	8½	+ 2
Ryanor	500	12	12	12	
S Antoni	17500	32	29	29	— 3
Sarimco	1500	15	15	15	+ 2
Satel	11812	25	23	23	— 2
Sherritt	8700	480	445	480	+30
Sigma	500	460	460	460	+25
Sil Eureka	1020	125	115	123	+ 3
Silvrflds	2700	320	315	320	
Sil Miller	1100	14	14	14	— 1
Silmq	13300	52	51	51	— 1
Sil Stand	z100	90	90	90	
Siscoe	2875	365	345	360	— 5
Stanrck	3400	222	216	216	— 4
Steep R	3000	620	605	610	
Sud Cont	2500	26	25	25	
Sullivan	100	390	390	390	+ 5
Sunburst	500	11½	11½	11½	+ ½
Teck Corp	2700	540	520	520	—10
Territory	3000	13	13	13	
Texmont	9866	85	79	79	— 5
Texore	2000	28	28	28	— ½
Tex-Sol	2000	26	25½	26	+ 1
Tombill	4400	105	99	105	+ 1
Torbrit	2000	51	50	50	— 1
Tormt	17571	9	8	9	+1½
Tribag	4300	134	127	127	— 6
U Buffad	27600	45	42½	42½	— 1
Un Cmstk	2500	12	12	12	
U Keno	10600	370	310	350	+40
Un Macffe	9500	20	19	20	+ 2
Utd Porc	1000	13	13	13	
Upp Can	z40	142	142	142	
Urban	71500	24½	23½	23½	—1½
Vespar	10000	42	41	42	— 1
West Mine	1390	470	465	470	
Wht Str	13600	33½	31½	31½	—1½
Wilco	5300	40½	40½	40½	— ½
Willroy	2500	126	125	125	— 1
Wdfall	83600	36	29	33	+ 5
Win-Eld	5000	18	18	18	+ ½
Yk Bear	2200	180	176	180	+ 4
Yukon C	1500	102	100	102	
Zenmac	4425	28	26	26	— 2
Zulapa	69500	20	19	19	

HUILES

Abitibi	9365	$11	10¾	10¾	
Acklands	300	495	490	490	— 5
Alta Gas T	990	$34	33¾	34	+ ¾
Alta Gas p	z5	$87½	87½	87½	
Alta Gas w	740	750	730	730	—20
Alta Nat	200	$17	17	17	
Algo Cent	725	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅞
Algoma St	1754	$24⅝	24	24⅜	— ⅛
Algonq pr	200	355	355	355	+ 5
Aicn Al	38978	$33⅞	32¼	33⅜	+1⅜
Alcan pr	1310	$40⅛	37¾	40⅛	+2⅝
Alumin 2p	610	$40	39¾	39⅞	
Anglo-cn	150	$10½	10½	10½	+ ⅛
Anglo-c pr	175	$21	21	21	+ 1
Anthes A	150	$21½	21½	21½	+ ⅛
Argus	z70	$15	14½	15	
Args 250 p	100	$44	44	44	— ¼
Args 260 p	25	$44½	44½	44½	
Argus B pr	250	$44½	43⅝	44½	— ⅛
Arg C p	16050	$11	10⅞	11	
Asbestos	156	$22	22	22	+ ⅜
Atl Sugar	2220	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Atl Sug A	z150	$19¾	18⅜	19¾	
Auto Elec	225	$5⅜	5⅜	5⅜	
Avco	200	$26	26	26	+ ⅛
Bahama	1000	75	75	75	— 4
Bank Mtl	826	$56¼	55⅛	56	+ ⅝
Bank N S	1441	$67	66⅛	66¾	+ ⅝
Bathurst	120	$29	29	29	+ ⅛
Bathrst A	215	$57½	57½	57½	+ ⅛
Bathrst w	1010	915	910	915	+15
Beaver L	450	$29½	29	29	+ ⅛
Bell Knit	300	175	175	175	
Bell Phne	8521	$43¼	47⅞	48⅛	+ ¼
Bowes	500	$8½	8¼	8¼	+ ¼
Brazilian	9020	$11⅛	10¾	10¾	— ½
Brdg Tnk p	40	$39¾	39¾	39¾	
BA Constr	z165	$5¾	5½	5⅝	
BA Oil	11484	$37	35½	37	+1⅜
BC Forest	1145	$20¼	20	20¼	+ ⅝
BC Frest p	50	$50½	50½	50½	
BC Pack B	z50	$18½	18½	18½	
BC Sugar	510	$31¼	31	31¼	— ⅛
BC Sugar p	120	$17¼	17¼	17¼	
BC Phone	145	$64½	63¾	64½	+ ⅛
BCPh 6 pr	10	$101	101	101	+ ⅛
BCPh 5¾ p	40	$99½	99½	99½	
Burns Fds	z24	$12⅝	12⅜	12⅝	
CAE Ind	425	$8½	8½	8½	+ ⅛
Calgary P	1130	$22¼	22	22¼	
Calgry P p	z10	$84	84	84	
Calvrt Dle	700	110	110	110	— 5
CD Sugar	150	$22¾	22¾	22⅝	— ⅛
Can Bread	z45	$11	11	11	
Can Cem	2641	$41	38¼	41	+2¾
Can Cem p	151	$23½	23½	23½	+ 1
Can Iron	680	$19½	19½	19½	+ ½
Can Malt	340	$18½	18¼	18½	
C Packrs B	2525	$70	70	70	+1⅛
Can Perm	855	$11	10¾	10¾	
CSL	135	$30½	30½	30½	+ ½
CSL pr	400	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Cdn Brew	6645	$7¾	7⅝	7⅝	
C Brew Ap	50	$36½	36½	36½	
CB Alum A	6400	$17⅞	16½	17⅜	+ 2
CB Al A w	1560	410	350	410	+100
CB Al B w	1500	400	350	400	+90
Cdn Can A	100	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
C Chem w	2400	485	465	470	+10
C Curtiss	2300	55	54	55	
C Found	490	$8¾	8⅛	8⅛	+ ⅛
C Found pr	z50	$15⅞	15⅝	15⅝	
CGE pr	z7	$45	45	45	
CG Invest	188	$52½	52½	52½	+ ⅜
C Hydro	200	$18	18	18	
C Hydro pr	100	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
C Imp Bnk	1570	$61⅛	59⅜	61⅛	+ ⅝
C Ind Gas	799	$12½	12½	12½	+ ⅛
C Ind Gas p	100	$12	12	12	+ ⅜
CIL	770	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
C Marconi	700	495	490	490	+ 5
CPR	8671	$58½	57¾	58½	+ ⅜
CPR pr	1450	$8⅜	8¼	8¼	
C Petrofin	478	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Cdn Tire	z50	$16½	16½	16½	
Cdn Tire A	2285	$16	15⅝	16	+ ⅛
C Utilities	265	$36	35⅞	36	+ 1
C Vickers	100	$16	16	16	— ¾
C Wall A	25	$39	39	39	—5⅜
C Wall B	25	$39	39	39	— 1
Caribben	500	205	205	205	+ 5
Chat-Gai	z185	$9½	9¼	9¼	
Chemcell	4470	$12½	12¼	12⅜	+ ¼
Chem 175 p	z10	$29¾	29¾	29⅜	
Chrysler	370	$37¾	37½	37¾	+ ⅞
Clairtoe	180	$9½	9½	9½	
Columbia	600	$5¼	5¼	5¼	
Columbi p	370	$20¼	20	20¼	+ ⅛
Cominco	4628	$33⅝	33¼	33½	+ ½
Compro	800	325	310	310	—15
Computr	175	$10	10	10	+ ½
Con Bldg	550	115	115	115	+ 5
Con Bldg p	500	350	350	350	+25
Con Bldg w	3123	30	30	30	+ 5
Con Paper	915	$39⅜	39¼	39¼	
Con Pap w	4455	960	920	950	+25
Con Papr p	2210	$24⅜	24⅜	24⅜	
Cons Gas	2765	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Con Gas B	50	$100	100	100	+ 2
Corby vt	375	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Corby B	100	$21¾	21¾	21¾	
Coronatn	200	130	130	130	+ 5
Coron 120p	100	$9½	9½	9½	— ½
Cosmos	z50	$12	12	12	
Crain R L	835	$34	31	34	+3½
Crow Nest	375	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Crush Intl	2505	$12¼	11¾	12⅛	+ ⅛
Cygnus A	8185	475	455	470	+15
Cygnus B	z90	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus pr	250	$22	22	22	+ ½
Debhld B p	220	$96¾	95	95	— 2
Distl Seag	2521	$35½	35	35¼	— ⅛
Dome Pete	3090	$41⅝	40¼	41¼	+ ⅛
D Bridge	595	$18¾	18¼	18⅜	+ ¼
D Can Gen	60	$75	75	75	
Dom Coal	430	$10	10	10	+ ¼
D Electro	160	$13	13	13	+ ¼
D Electr p	25	$96½	96½	96½	+1½
Dofasco	7180	$20½	19¾	20	+ ¼
Dofasco p	50	$89	89	89	+1¾
Dom Glass	270	$12	12	12	
D Magnes	100	$6	6	6	
D Scottish	100	$10	10	10	
Dosco	210	$8¾	8⅝	8⅝	— ¼
Dom Store	2765	$21½	19½	21	+1½
Domtar	11420	$16⅞	16½	16⅞	+ ½
Domtar pr	z10	$18⅜	18⅜	18⅜	
D Textile	1205	$33	31	33	+ 2
Dupont	1083	$36¼	35⅞	36	+ ⅜
Emco	125	$13	13	13	+ ¼
Emp Life	274	$15½	15½	15½	+ ¼
Exquisite	441	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Fairbnk M	325	$6½	6½	6½	+ ½
Falcon	1477	$91½	90	91½	+1½
Fam Play	725	$34	33¾	34	
Fleet Mfg	700	65	65	65	
Fleetw'd	25	$27⅝	27⅜	27⅝	+ ¼
Ford Cnda	174	$129¾	127	129¾	+3¾
FPE Pion	2070	$19	17¾	18	+ ⅜
FPE Pn pr	690	$72	69½	72	+3½
Fraser	150	$21⅝	21⅜	21⅜	+ ⅛
Freiman	200	$5	5	5	
Frontier	100	315	315	315	
GMC	z259	$78	76⅝	78	
G Mckay A	z50	$7½	7	7¼	
Greb Ind	z10	$8⅜	8⅜	8⅜	
GL Paper	225	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
GL Power	1580	$22⅜	22	22	— ⅜
GL Pow w	500	$10⅜	10⅜	10⅜	
Gt W Life	250	$58½	57¾	58½	+ ⅞
Greyhnd	1850	$21	20⅝	21	
Guar Trst	7700	$9⅛	9	9	
Hardee	500	42	42	42	+ 2
Hard Carp	450	$35⅞	35	35⅞	+ ⅜
Hard Crp A	n5	$32	31⅝	32	+ ½
H Wood b	300	100	100	100	— 5
Hawker S	1825	395	390	390	+ 5
Hawker pr	35	$85	85	85	+ 1
Hays Dna	580	$9	8¾	9	+ ⅛
Hind Dauc	300	$56½	56½	56½	
Ho OA	12875	$26½	25	26	+ ½
Home B	2462	$26¾	25¾	26⅜	+ ½
Horne Pit	4095	300	275	285	— 5
H Bay Co	1200	$16⅛	16	16	
HB Oil Gas	6087	$28	26⅝	28	+ 1
Huron Eri	2166	$9¼	9	9¼	
Husky Oil	1455	$12½	12	12	— ⅜
Husky A pr	45	$49	49	49	
Husky B pr	165	$48	48	48	— ¼
Husky D w	700	495	495	495	
Husky C pr	100	$54	54	51	+ 1
Imbrex	550	400	390	400	+25
Imp Life	50	$180	180	180	— 5
Imp O	14191	$60¾	59½	60¼	+ ⅜
Imp Tob	1150	$13¼	13¼	13⅛	
Imp Tob pr	z73	$5⅝	5⅜	5⅜	
Ind Accept	2335	$22¾	22½	22¾	+ ½
Ind Wire	9200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Inglis	200	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Inland Gas	670	$9½	9⅓	9½	+ ¼
Inland G p	355	$16½	16⅛	16½	
Inter-City	225	$15½	15½	15½	
IBM	47	$425	425	425	+ 8
IMC	198	$48	48	48	—1¼
Int Nickel	2183	$94¼	93½	94¼	+1¼
Int Util	3080	$28¼	27¼	27⅞	+ ⅜
Int Util pr	2495	$30⅞	29¾	30⅜	+ ⅝
Intpr Pipe	1225	$91	90¼	91	+ 1
Intpr Steel	6175	475	450	470	+20
Intpr Stl pr	125	$19½	19½	19½	+ ¾
Inv Grp A	3920	$10⅜	9¾	10⅜	+ ⅜
ITL Ind	800	$12	12	12	+ ½
James Stl	220	455	445	445	+ 5
Jefferson	1905	$27	26¾	27	+ ¼
Jeffersn w	345	$18¼	18¼	18½	+ ¼
Jockey B p	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Jockey C	1250	405	400	400	
Kelly D A	200	475	465	465	— 5
Kelsey Co	275	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Kelvinatr	z25	$7⅞	7⅞	7⅞	
Labatt	2471	$20⅝	20¼	20½	+ ¼
Lafarge A	200	$9	9	9	— ½
Lakelnd p	125	$18	18	18	+ ¼
LO Cem	10207	$5¼	485	5¼	+32
Laura Sec	245	$13	13	13	+ ½
Lau Fin	2300	$5¾	5¼	5¾	+ ⅝
Lau Fn 6¼	200	$12½	12½	12½	
Lau F 1.25	z50	$12½	12½	12½	
Lau F 2.00	165	$18	18	18	
Lau F 63w	800	85	85	85	— 5
Levy	225	$15½	15½	15½	
Levy B pr	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Life Inv wt	100	195	195	195	
Lob Co A	1565	$8⅛	8	8⅛	
Lob Co B	1635	$8⅝	8⅜	8⅜	— ⅛
Lob Co pr	260	$41	41	41	
Lob G A pr	100	$26½	26½	26½	

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
ACF Ind	5600	41¼	39¾	40⅜	
Address	21500	53⅞	51½	52	— ⅞
Admiral	28500	31	29¼	29¼	—1⅝
Alcan Al	64500	31⅜	29⅞	31⅛	+1½
Allegany	4200	9	8⅞	9	
Allis Ch	45100	23⅞	23	23	— ¼
Amerada	12600	80	79	79	
Am Can	7500	49	48½	48¾	+ ¼
Am Cyan	32400	31½	30⅝	31	+ ¼
Am Home	4200	82¼	81	81	— ¾
Am Mot	13300	7¼	7	7¼	+ ¼
Am Smelt	16100	64⅛	62	64⅛	+2⅛
Am Std	14800	20⅜	19⅞	20⅛	+ ⅛
Am T Tel	80700	56	55⅛	55

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	2900	$11⅛	10⅝	10⅝	
Alcan	31830	$33⅝	32¼	33⅝	+1⅝
Alcan 4¼ pr	1600	$40¼	38	40¼	+2¾
Algoma	225	$24	24	24	+ ⅝
Alliance	300	125	125	125	
Alcan 2 pr	740	$39¾	39½	39¾	— ¼
Arg 260 p xd	25	$44½	44½	44½	
Arg C pr	435	$11	11	11	+ ⅛
Asbestos	126	$21⅞	21⅞	21⅞	
Atl Sug	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Bank Mont	315	$56	55⅞	56	+ ⅜
Bank NS	400	$67	66¾	67	+ ½
Banq CN	1370	$52¼	51½	52¼	+1¼
Bq Depargn	2100	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Banq PC xd	25	$40⅝	40⅝	40⅝	— ¼
Bath P	1025	$29¼	28⅞	28⅞	
Bath P w	210	950	950	950	+75
Bell Phone	3952	$48¼	47⅞	48¼	+ ½
Brazil	2335	$11⅛	11	11⅛	+ ⅜
BA Oil	4468	$36⅞	35⅞	37	+1⅜
BC Forest	1800	$20⅛	19½	20⅛	+ ⅞
BC Phone	60	$63½	63½	63½	
Brinco	7882	400	380	395	+10
CAE	2425	$8⅝	8½	8½	+ ⅛
Cal Pow	112	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Can Cem	875	$41	39¾	41	+3½
Can Iron	600	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
C Pack B	100	$68½	68½	68½	+ ½
CSL	175	$30½	30½	30½	+ ½
CSL pr	200	$5	5	5	
Cdn Brew	5150	$7⅝	7⅜	7⅜	— ⅛
C Br Alu A	100	$17¾	16¾	17¾	+1¾
CBAL A w	830	410	350	410	+85
C Chem w	100	460	460	460	—25
C Imp Bk C	307	$61	60	61	+3⅛
CIL	563	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
CI Pow	1150	$31½	30⅜	31½	+1
C Marconi	100	495	495	495	
CPR	4957	$58½	57⅜	58½	+ ¾
Cdn P Fina	500	$11½	11¼	11½	
C Refractor	400	$14	14	14	
Cent Del	5250	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
Chemcell	400	$12½	12¼	12½	+ ½
Coll Coll	250	$5¼	5	5	— ¼
Cominco	2805	$33½	33¼	33⅜	+ ⅜
Con Pap wt	2400	950	920	950	+30
Con Pap pr	3740	$24⅜	24⅛	24⅜	
Con Paper	1225	$39½	39¼	39½	+ ⅜
Con text	200	$9	9	9	
Coronatn	1200	125	125	125	+5
Couvrette A	100	440	440	440	+15
Crain RL	50	$32	32	32	+1⅜
Cr Zell A	100	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Crush Int	150	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Denison	3200	$60¼	60	60¼	+ ⅜
Dist Seag	1775	$35½	35	35	— ½
Dome Pete	400	$41¼	40¼	40¼	+ ⅛
D Bridge	300	$18½	18¼	18¼	— ⅛
D Coal pr	1230	$10½	10	10¼	+ ⅛
Dofasco	810	$20½	20¼	20¼	+ ⅛
D Glass	1835	$12⅛	11¾	12	
D Glass pr	100	$14½	14½	14½	+ ¼
Dosco	200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Dom Text	2140	$33	31	33	+2
Domtar	5875	$16¾	16½	16¾	+ ½
Du Pont	425	$36⅝	36	36	+ ¼
Enam A pr	100	$5¼	5¼	5¼	
Falcon	400	$90	90	90	
Fam Play	50	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Fleetwood	205	$27⅞	27⅝	27⅞	— ⅛
Freim N	1500	$5	5	5	
Glengair	140	160	160	160	+5
GL Paper	910	$23½	23⅜	23⅜	+ ⅝
Guar Tr	600	$9	9	9	—2¼
Hawk Sid	100	390	390	390	
Home A	7597	$26¾	25⅝	26	+ ⅝
Home B	1670	$26¾	25⅞	26½	+ ¾
Horne PF	100	285	285	285	—10
Hud Bay	550	$67	66¾	67	+1
HBC	100	$16	16	16	
Husky Oil	1175	$12½	12⅛	12¼	— ⅜
Imp Oil	4369	$60⅝	59⅝	60⅜	+ ⅞
Imp Tob	370	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Ind Accep	450	$22½	22½	22½	+ ¼
IAC 5¾ pr	200	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Int Nickel	2615	$94½	93	94¼	+1⅜
Int Util	300	$28	27½	28	+ ⅜
Int Util 132	100	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Inter PL	1110	$91½	90⅜	91½	+1½
Inv Grp A	975	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Labatt	447	$20¾	20½	20½	
Laur Fin	1000	$5½	5½	5½	+ ⅛
Loblaw A	700	$8⅛	8	8⅛	
Loblaw B	1200	$8½	8¼	8⅜	— ⅛
MacLaren A	100	$22	22	22	
MacMillan	4542	$24½	22½	24¼	+ ¾
Maritime T	242	$22½	22½	22½	
Mass F	3535	$26	25½	25⅞	+ ⅜
McAllister	100	$7½	7½	7½	— ½
Met Stores	200	$19½	19½	19½	+ ¾
Molson A	4900	$19⅜	19	19⅜	
Mont Trst	4400	$14½	14	14½	
Moore Cp	385	$93	91	91	+1
MPG Inv	100	$5	5	5	+1
Mussens xd	175	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅜
Melchers	100	$20	20	20	+ ¼
NB Tel	893	$15½	15½	15½	
Nfld Light	700	$9	9	9	
Noranda	2477	$55	54⅛	54⅛	— ⅛
Nor Ctl G	1685	$13⅞	13⅜	13⅜	— ⅛
NS LP	1035	$10¼	10⅛	10¼	
Ogilvie	1700	$13	12¾	12¾	— ¼
Oshawa A	275	$25½	25	25½	+ ½
Pac Pete	4800	$12⅛	12	12⅛	
Phillips C	485	$43	42½	42⅝	+ ⅝
Placer	200	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅛
Pow Corp	1939	$9⅞	9¾	9⅞	
Price	1020	$13	12¾	13	+ ⅜
QN Gas	325	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Que Phone	100	$19	19	19	
Rio Algom	365	$24½	24¼	24½	+ ½
Rolland A	500	$11	10⅜	11	+ ¼
Rothmans	235	$25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
Royal Bank	707	$72	71	72	+1
Stl Cem A	525	$27	26	27	+1
Salada-F	100	$10½	10⅛	10⅜	+ ⅛
Shell Can	875	$22½	22⅜	22½	
Shell In w	100	740	740	740	+15
Shop Save	256	$12	12	12	
Sicard	100	$7½	7½	7½	
SG De Fin	200	475	475	475	—25
Southam	1050	$33⅞	32¾	33⅞	+1⅜
Steel Can	4530	$21¾	21½	21⅜	— ⅛
Steinbg A	625	$20	20	20	+ ¾
Texaco C	635	$71½	70¼	71½	+1
T Grp A	300	$9¾	9⅝	9¾	— ⅛
Tr Can PL	4111	$28⅛	27¼	27¾	+ ½
Tr Mt PL	1775	$18¼	17⅞	17⅞	— ¼
Un Carbide	2705	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Wajax xd	1050	$13½	13½	13½	+ ½
Walk GW	2275	$30⅜	29⅞	30¼	+ ⅜
Weldwood	706	$8	8	8	
Wcoast Tr	300	$26	26	26	
Zellers	240	$26	26	26	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Am Met Ent	25	210	210	210	+10
Blue Bon	200	290	290	290	
C Secur A	700	185	180	180	—10
Comodore	2050	135	135	135	
Cmodor A w	100	40	40	40	
Delta Elect	200	160	160	160	
Furlong	200	400	400	400	
Gilchrist	100	430	430	430	—20
Greenberg	800	425	400	425	+15
Inland C	200	$7¾	7¾	7¾	
Inspratn	520	185	180	185	+5
Int Atlas D	600	29	29	29	+4
Kodiak P	3100	150	140	150	+5
Lamontag A	420	$12¾	12½	12½	
Spartan	44900	75	72	73	—1
Van D Hout	2700	450	430	450	
Wesburne	100	135	135	135	

MINES ET HUILES

Alscope	13175	170	161	168	+3
Alsof	2500	6	5½	6	
Anthonian	6500	16	15	15	—1½
Arno	45000	8	7	8	
Augustus	2500	45	43	44	—1
Bateman	13500	7	6½	6½	+ ½
Beauce	4000	5	5	5	+ ½
Beth Cop	200	690	690	690	+15
Black Riv	18600	13½	12	13½	+1½
Bruneau	4000	17½	17	17	—1
C Homestd	700	261	260	261	
Cdn Kelley	7500	11	11	11	
C Magsite	1000	55	55	55	
Cannon	4000	29	28	29	
Carbec	48300	75	73	74	—1
Cessland	900	350	340	350	
Chemalloy	300	101	101	101	+1
Chipman	2000	24½	22	22	+2½
Coastal M	5000	10½	10½	10½	+ ½
C Canora	500	15	15	15	—1
C Manitoba	1500	22	22	22	—1
C Mogador	2000	15	15	15	
C New Pac	1900	29	29	29	+5
Cop Man	1500	28½	28	28	
Cr Bridge	2000	21	21	21	—3
Dauphin	2000	13	13	13	+2
Devils El	6500	15	15	15	
Dolsan	7500	19	18	18	—3
Dome	300	$42	42	42	
D Explorer	500	15	15	15	
D Lease	2000	18	18	18	+2½
Dumont	2000	20	18	18	+1
East Sull	250	550	550	550	+15
Equity Ex	1000	65	65	65	—3
Fab	5000	14½	14	14½	— ½
Fidelity	7000	47½	46½	46½	—3½
Flint Rock	1000	12	12	12	
Fontana	1500	3½	3	3	— ½
Fox Lake	6000	13½	12	13	+2
Futurity	2000	46½	45½	46½	+ ½
Garney	1000	35	35	35	
Ghislau	5000	9	9	9	—1
Glen Lake	4825	170	165	170	+6
Gr W Ms	2000	70	69	69	—4
Guardian	500	15	15	15	+2½
Int Norval	10000	22	20	22	+2
Int Dredg	24500	7	6	6½	— ½
James Bay	4000	17	16½	17	+ ½
K Desmond	3000	25	24	24	+4
Keltic	2000	16	15	15	
Labrador	600	$28½	28½	28½	
Laduboro	1900	40	40	40	
Lemieux	1000	22	22	22	—1
Lingside	3000	4½	4½	4½	
Louanna	61000	24½	23	23	—1
Massval	5000	7	7	7	+ ½
Mer Chip	3000	7	7	7	
Midepsa	500	220	215	215	—7
Miro	2000	10	10	10	
Mistango	2500	16	14	16	+1
Molyb	300	120	120	120	
Monpre	2000	5½	5	5½	+ ½
Mt Costigan	1000	20	20	20	
Mt Pleast	2800	16	15	15	+ ½
Muscocho	500	36	36	36	
N Forma	4000	4	3½	3½	— ½
Newrich	2000	15	15	15	+1
Nocana	3000	7	7	7	+1
Na Rare	3000	30	28	30	
North Expl	2200	36	34	35	—3
N Glacier	5200	16½	15½	16	+2
Opem Ex	159500	17	15	17	+3
Patino	300	895	895	895	+395
Pat Silv	9700	30	29½	29½	+ ½
Paudash	3000	5½	5	5	
Peace Riv	165	735	735	735	
Pennbec	2500	14½	14	14	—1
Phoenix C	1534	250	236	236	—18
Pitt Gold	2000	4	4	4	
P Potash	14500	16	14½	16	+ ½
Que Ind M	2900	7½	7½	7½	+ ½
Rancheria	3100	24½	24	24	—1
RA Pete B	6300	153	142	148	—2
Rusty Lk	8000	8	7½	7½	— ½
Rouyn	1000	14	14	14	
Stl Colum	300	175	175	175	
Sapawe	1000	10	10	10	
Subco	12200	70	68	70	+1
Silver Reg	11000	16	15½	16	+ ½
Silver Sum	5000	12	11	11	
Silver T	2000	29	29	29	
S Dufault	7500	12	11½	11½	
Stairs Expl	1500	11	11	11	
Std Gold	1000	18	18	18	+1
Surluga	500	85	85	85	
Tache	6500	9½	9	9	+1
Terrex	3500	44	40	44	+4
Transterre	2000	20	20	20	+1
Un Obalski	14500	27	24	27	+4
Upton Cop	4000	32	32	32	
W Dufault	12000	34	32	32	—2
Western T	700	26	26	26	
West Hill	4500	37	36	37	—1
Wisconsin	6000	22	20½	20½	+ ½

Total des ventes 987,300 actions comprenant 272,700 industrielles et 714,000 minières et pétrolières.

Transactions	entre	Américains		
Glen Lake	1000	185	185	185
Spartan	**10500**	**83**	**82**	**82**

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.43	2.66
Andreae Equity	3.24	3.54
All Cdn Com	7.14	7.83
All Cdn Div	9.01	9.87
American Growth	5.44	5.93
Associated Investors	5.22	5.27
Beaubran	37.84	41.09
Canadian Growth	5.80	6.37
Canada Security	4.88	5.36
Cdn Gas Energy	10.81	11.86
Cdn Investment Fund	3.80	4.17
Cdn Trusteed	4.58	5.01
Canafund	50.17	52.68
Champion Mutual	6.74	7.32
Collective Mutual	5.52	6.00
Commonwealth Intl xd	9.61	10.53
Commonwealth Intl Lev	9.28	10.18
Corporate Investors	5.46	5.97
Diversified Income A	1.32	1.45
Diversified Income B	5.20	5.71
xDividend Shares	3.45	3.78
Dominion Compound	4.12	4.48
Dominion Equity	5.44	5.66
xDreyfus	13.29	14.50
Entarea Investment	4.82	4.87
European Growth	5.86	6.40
Exec Fund of Canada	6.71	7.04
Federated Financial	4.81	5.26
Federated Growth	6.38	6.97
Fonds Collectif A	6.67	7.25
Fonds Collectif B	5.13	5.29
Fonds Collectif C	7.72	8.40
Fonds Desjardins A	4.60	——
Fonds Desjardins B	4.68	——
Fraser	10.11	10.16
Gis Compound	7.88	8.61
Gis Income	3.68	4.02
Growth Equity	4.97	5.43
Growth Oil and Gas	14.85	——
Guardian Growth	4.85	5.32
Harvard	9.10	9.90
Investors Growth	8.96	9.74
Investors Intl Mutual	5.94	6.46
Investors Mutual	4.84	5.26
xKeystone Cust S-1	20.78	22.68
xKeystone Cust S-4	5.76	6.29
xKeystone Cust K-2	6.11	6.66
Keystone du Canada	7.19	7.90
Le Fonds P.E.P.	4.04	4.40
Molson M Fund	3.78	3.85
Mutual Bond	8.42	8.80
Mutual Accumulating	5.09	5.57
Mutual Income	5.97	6.53
Natural Resources	6.50	7.10
One William Street	16.45	——
Pret et Revenu Mutuel	6.81	7.45
Provident Mutual	5.95	6.48
xPutnam Growth	11.28	12.33
Radisson	4.31	4.74
Regent Fund	8.02	8.77
Research Investment	15.34	16.77
xTV Electronics	9.09	9.91
Timed Investment Fund	6.01	6.46
United Accumulative	9.12	9.97
Universal Svgs Equity	4.93	5.39
Western Growth	5.04	5.51
York Fund of Canada	3.26	3.54

(X) En monnaie américaine

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	8.20	8.87
American Bus Shares	3.64	3.94
Boston Fund	9.17	10.02
Mass. Inv Growth	10.89	11.90
Wellington Fund	**13.31**	**14.51**

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux ont été, cette semaine, tantôt réguliers tantôt moins élevés comparativement à ceux de la semaine précédente, sur les marchés aux bestiaux de Montréal. La demande a été de limitée à bonne et les échanges de lents à actifs.

Les arrivages comprenaient: 1,378 bovins, 1,635 veaux, 332 porcs et 120 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix rapportaient de $27.00 à $28.75; ceux de bonne qualité de $26.00 à $27.25; les moyens de $11.25 à $26.10 et les communs de $18.00 à $23.75.

Les taures de bonne qualité se vendaient de $22.50 à $24.00; celles de qualité moyennes s'échangeaient de $20.25 à $22.25 et les communes de $18.50 à $20.50.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $19.00 à $21.75; celles de qualité moyenne de $17.50 à $19.50 et les communes de $16.00 à $18.25. Les vaches destinées à la mise en conserve et à la charcuterie rapportaient de $12.00 à $16.50.

Les taureaux de bonne qualité s'échangeaient de $21.00 à $24.75; ceux de qualité moyenne entre $20.75 à $22.50 et les ordinaires de $17.50 à $19.00

Les veaux de bonne qualité se vendaient de $35.00 à $46.50; les moyens de $27.50 à $35.00 et les communs de $18.50 à $32.50.

Les porcs de la catégorie "A" rapportaient de $30.50 à $31.50 et les truies se vendaient de $21.00 à $22.00.

Les agneaux de bonne qualité s'échangeaient de $23.50 à $28.00 les 100 livres. Les agneaux destinés aux boucheries Kosher se vendaient de $30.00 à $37.00. Enfin les moutons rapportaient de $11.00 à $15.00.

TENDANCE DES MARCHES

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
44900	Spartan	73	—	0.01
31935	Alcan	33⅝	+	1⅝
7767	Brinco $	3.95	+	0.10
7752	Home A	26	+	⅝
5355	Cdn Brew	7⅜	—	⅛
5132	CPR	58½	—	¾
4567	Macmillan	24⅞	+	⅜
4543	A Oil	37	+	1⅜
4530	Steel Can	21¾	—	⅛
4443	Imp Oil	60⅜	+	⅞

SECTION MINIERE (en cents)

159500	Opm Exl	17	+	3
61000	Louanna	23	—	1
48300	Carbec	74	—	1
24500	Int Dredge	6½	+	½
20000	Chipman	22	+	2½

Volume des transactions: 987,300 actions comprenant 272,700 industrielles et 714,600 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Jeudi	156.91	135.28	114.35	148.71	109.07
Mercr.	154.48	133.85	112.03	146.49	106.59
Sem. dr	150.66	129.96	110.19	142.83	105.65
Mois dr	148.24	129.63	108.95	140.35	104.88
Haut 66	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49
Haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 65	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Alcan	38978	$33⅞	32¼	33⅞	+1⅞
U Corp B	30025	$10¼	10	10¼	+ ¼
Pow Corp	22465	$10	9⅞	10	+ ⅛
Pac Pete	20573	$12⅛	12	12¼	+ ⅛
Argus C pr	16050	$11	10⅞	11	

MINES

Cdn Keely	495800	13	10	11½	+ 1
Joliet	306700	70	56	64	+ 9
PCe Expl	162182	44½	42	43½	+ 2
Lorado	159000	115	95	110	+ 14
Norlex	85200	26½	23	24½	+1½

HUILES

Am Leduc	32300	24	23	23½	— 1
Calvert	30620	30	27½	28½	
Provo Gas	26685	580	570	570	
Place G	23850	180	155	165	—13
Alminex	22955	535	495	530	+35

Volume des transactions: 4,039,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86 Ind.	12 Or	15 Mét.	9 Huil.
Jeudi	155.71	152.95	90.38	140.45
Mercr.	153.61	154.11	89.67	139.51
Sem. dr	149.63	131.72	87.10	133.78
Mois dr	146.86	147.11	84.31	131.28
1965	174.68	167.50	90.34	106.51
Ht 66-67	175.60	192.48	100.23	140.45
Bas 66-67	136.98	136.95	83.22	95.24
Haut 65	178.32	187.90	87.49	114.73
Bas 65	156.59	150.88	73.26	92.34

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Jeudi	436.8	169.0	154.3	307.5
Mercr.	433.1	166.5	154.1	304.8
Sem. dr	424.8	162.6	153.5	299.5
Mois dr	423.2	159.9	151.0	296.6
1965	532.7	203.6	169.7	366.8
Ht 66-67	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66-67	388.0	143.6	130.2	269.4
Haut 65	523.3	194.5	178.2	358.5
Bas 65	451.4	149.3	162.6	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30	industries	829.95 +	7.46
20	chemins de fer	217.90 +	2.99
15	services publics	138.19 —	0.03
65	titres	297.07 +	2.69

Volume des transactions: 12,820,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a augmenté de 1.3 point à 318.4

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 étrang.	10 val. A bas rend.
Jeudi	71.3	93.0	83.4	90.6	87.6
Mercr.	71.3	92.7	82.8	90.8	87.2
Sem. dr	70.4	91.8	82.0	90.6	86.5
Mois dr	70.5	90.9	81.2	90.6	85.2
1965	79.4	101.0	86.0	91.7	90.6
Ht 66-67	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
Bas 66-67	70.1	88.9	79.2	90.4	83.8
Haut 65	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3
Bas 65	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Ventes	Titres	Ferm.		Chang.
212000	Un Oil Cal	50¾	+	½
206000	Sperry	30¼	—	¾
198700	RCA	44⅜	—	⅞
165100	Fair Cam	134⅞	+	9½
164600	Gulf Wn Ind	36½	—	⅜
139800	Comw Oil	22¼	+	1⅛
135900	Cal Fnl	47⅞	+	⅜
118900	Burndy	32⅝	—	⅜
113600	Gt W Fin	11⅝	—	⅜
113600	SCM	59½	+	3⅝
102700	Tex G Sul	119	+	3½
102500	Us Steel	44¾	+	1¼
91500	Control Data	41	+	¼
84600	Ling Tem V	93¼	—	2⅜
83800	Parke Davis	27¾	+	½

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — Le marché à terme était hier très irrégulier. Il y a eu un peu d'activité dans le secteur des graines oléagineuses.

La graine de colza a fléchi, à l'inverse du lin qui a gagné du terrain.

Par ailleurs, l'avoine, l'orge et le seigle ont enregistré des variations irrégulières alors que les prix du blé de toutes les catégories ont marqué une légère baisse.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs: —

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. prec
LIN				
Mai	303¾	301⅞	303⅜	301⅞
Juil.	306¼	303⅞	306¼	303¾
Oct.	——	——	309½	308
GRAINE DE COLZA				
Janv.	279¾	279½	279½	280½
Mars	279½	278	278⅜	279½
Mai	278¼	277⅛	277¾	278¾
Juil.	276¼	275½	276	276¾
AVOINE				
Mai	90⅜	90¼	90¼	90⅜
Juil.	90	89⅝	90	89½
Oct.	90¼	90⅛	90⅛	89⅞
ORGE				
Mai	131⅜	131⅜	131½	131⅜
Juil.	131⅛	131	131	131
Oct.	131¼	130⅜	130⅜	131¼
SEIGLE				
Mai	135⅝	134¾	135⅛	135
Juil.	135⅞	135¼	135½	135⅝
Oct.	138¾	138½	138⅝	138⅞

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 four., 87¼; 1 four., 84¼; 2 four., 81¼; 3 four., 78¼; fourrage mixte, 48.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs et 1 cw 2-rangs, 131; 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs 1.29; 3 cw 2-rangs et 1 four., 1.27½; 2 four., 1.25½; 3 four., 1.22.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.36⅝; 3 cw 1.24⅜; 4 cw 1.15⅛; "ergoté" 1.09⅛; sur rails, 1.29⅝.

LIN: 1 cw 2.95; 2 cw 2.92¼; 3 cw 2.76⅝; sur rails, 2.95.

GRAINE DE COLZA: NO. 1 canadienne, 279½; NO. 2 canadienne 2.64½.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation: —

AVOINE: 2 cw 91¼; 3 ex cw 88¼; 3 cw et 1 ex four., 87¾; 1 four., 86⅜; 2 four., 83¾; 3 four., 80⅜; fourrage mixte, 48; grain mixte, 75⅜.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.38½; 1 et 2 cw 2-rangs et 3cw 6-rangs, 1.36½; 3 cw 2-rangs 1.32½;1 four., 1.28; 2 four., 1.26; 3 four., 1.23; 3 grain mixte, 1.18.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 NOR 2.12⅜; 2 2.09⅜; 3 2.06⅜; 4 2.01⅜; 5 1.96⅜; 6 1.95⅜; 1 DURUM 2.28⅜; 2 2.25⅜; 3 2.20⅜; Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada: 1 NO

Au bingo

Madame vient de gagner !

Le bingo est un jeu de groupe où il y a des appelés.

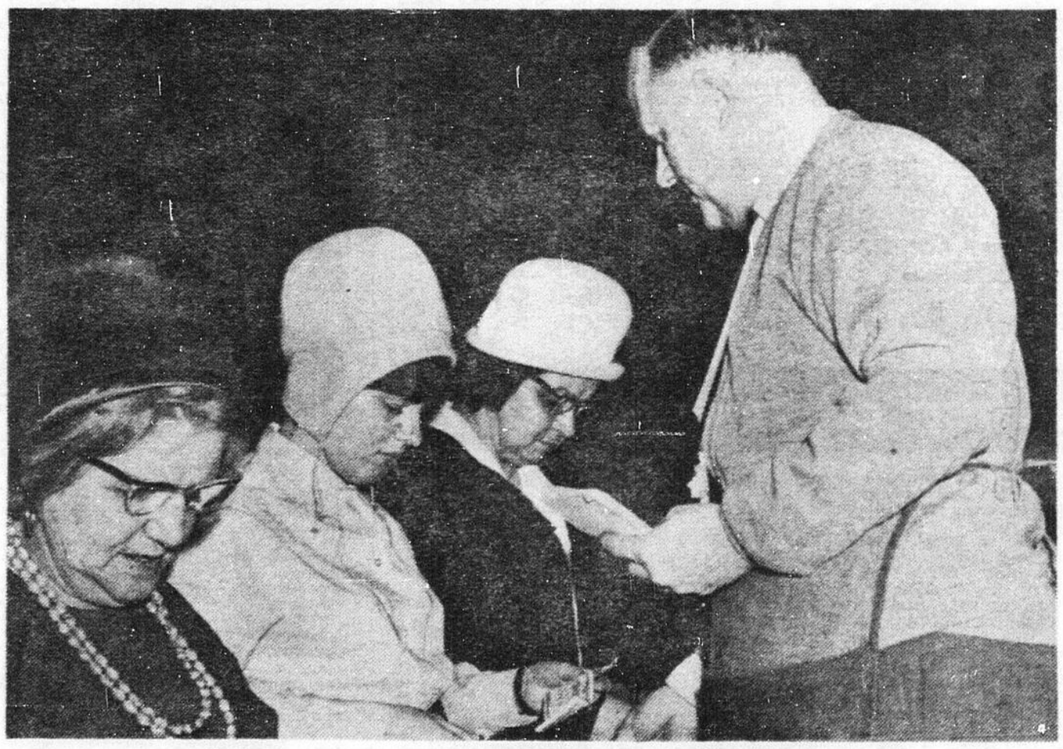

Achetez, madame, c'est une carte gagnante . . .

Il faut se restaurer.

Comme un comptable ! . . .

Sanctions appliquées, dans les cas de fraude

Les sanctions prévues contre les étudiants qui ont obtenu des prêts ou des bourses à la faveur de fausses représentations seront rigoureusement appliquées, a déclaré hier, dans un communiqué, le ministre de l'Education, Me Jean - Jacques Bertrand.

Par la même occasion, ce dernier a annoncé la formation d'un comité interministériel chargé de reviser et d'améliorer les méthodes actuelles de vérification des déclarations des étudiants en vue de l'obtention de prêts et de bourses.

La formation de ce comité fait suite au fait que selon des rapports, des étudiants fraudent annuellement le gouvernement de plusieurs centaines de milliers de dollars en faussant les déclarations en vue de l'obtention de prêts et de bourses.

Le comité présidé par M. Hector Joyal, directeur du service de l'aide aux étudiants au ministère de l'Education, comprend également MM. Paul-E. Moreau, directeur général des enquêtes spéciales au ministère du Revenu, Rhéal Châtelain, assistant-contrôleur au bureau de la Trésorerie et Jean - Claude Fournier, vérificateur au bureau de l'auditeur.

Ce comité, assisté de spécialistes attachés à une firme d'experts en vérification, devra recommander au ministère les méthodes à adopter pour assurer un contrôle plus efficace des déclarations des étudiants et lui faire des suggestions au sujet de la constitution d'un nouveau service de vérification dans les cadres du service de l'aide aux étudiants.

Le premier rapport devra être remis au ministre le 15 février prochain, c'est - à - dire avant la distribution des chèques aux étudiants éligibles à une bourse, d'après l'analyse de leurs besoins et de leurs déclarations.

CHATIMENT

Selon les articles 9 et 10 de la loi des prêts et bourses aux étudiants, quiconque fait sciemment une fausse déclaration en vue d'obtenir ou de faire obtenir un certificat ou une bourse est coupable d'une infraction et passible d'une amende allant jusqu'à $1,000.

"Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, remet à M. Jos.-L. Hardy, deuxième à droite du "Soleil" le premier prix que lui accorde le Service des Incendies pour ses reportages durant l'année 1966. C'était la cinquième fois en six ans que M. Hardy a été gratifié de ce prix. M. Pierre Martineau, deuxième à droite, de Photo Moderne, à l'emploi du "Soleil" reçoit de M. J. B. Loiselle, directeur du Service des Incendies, le premier prix de la section photographique.

CARRIERES et PROFESSIONS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY
QUEBEC

Homme bilingue, expérience exigée. Travaillant ou ayant travaillé dans la vente ou promotion de produits industriels. Salaire selon les qualifications. Tous bénéfices sociaux.

DEPT 1368 L'EVENEMENT

SONGEZ-VOUS A CHANGER DE SITUATION ?

Manufacturier canadien de produits de consommation vendus au gros et au détail DEMANDE

TERRITOIRE No 1 — Bas du Fleuve.

TERRITOIRE No 2 — Québec, Qué.

QUALIFICATIONS — ambitieux — travailleur acharné — PREFERENCE BILINGUE — expérience avec détaillants et marchands de gros.

TRAITEMENT — salaire de base substantiel et commission — Automobile fournie — dépenses payées.

ENTRAINEMENT poussé de 2 à 4 semaines avec plein salaire.

QUE FAIRE ? — fournir bref exposé de votre expérience et photographie en vous adressant en toute confiance à :

Dépt 1363, L'Evénement, Québec, Qué.

A la radio québécoise...

(Suite de la page 18)

CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI — Le lase. CBV, 9h à 10h30 p.m.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 P.M.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 p.m.

JAZZ — Mose Allison et Louis Armstrong. CHRC-FM, 8h à 8h30 p.m.

UNE LOGE A L'OPERA — Extrait d'oeuvres d'Ambroise Thomas, Verdi, Rossini et Halévy. CBV, 8h30 à 9h p.m.

CONCERT CLASSIQUE — Serenades de Mozart avec l'orchestre de Vienne, CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

JAZZ EN LIBERTE — Ensemble sous la direction de Claude Ranger, batteur. CBV, 11h à 12h.

EN FIN DE SEMAINE SAMEDI

SYMPHONIES DU MATIN — Oeuvres de Frédéric le Grand, Carl Heinrich Graun. J. Joachim Quantz et Bach. CBV, 8h à 9h a.m.

LA BELLE PROVINCE CHANTE — Une heure et demie consacrée aux chanteurs et chansonniers du Québec CKCV, 9h à 10h30 a.m.

LA SEMAINE DES ARTS — Magazine sur l'actualité artistique. Animatrice: Diane Giguère. CBV, 11h à 11h30 a.m

L'HOMME ET LE SOL — "Le manque de main-d'oeuvre dans les chantiers forestiers." CBV, 12h30 à 12h45 p.m.

METROPOLITAN OPERA — "Les Maîtres Chanteurs" de Richard Wagner. CBV, 1h30 p.m.

COURS UNIVERSITAIRES — Le théâtre français de ses origines à nos jours. CBV, 6h30 à 7h p.m.

LA PAROLE EST D'OR — La langue française avec Jean Darbelnet, René Chantal et Marcel Paré. CBV, 7h à 7h30 p.m.

CAFE-CONCERT — Doris Day & Jimmy Bryant à la guitare et l'orchestre de Ruben Rodriguez. CHRC-FM, 8h à 9h p.m.

NOS CHANSONNIERS ET LEURS INTERPRETES — Robert Charlebois. CHRC-FM, 9h30 à 10h p.m.

VISITE AUX CHANSONNIERS — Henri Tachan de la boîte Le Patriote. CBV, 10h30 à 11h p.m.

DIMANCHE

LE 8e JOUR — Quelques pages qui traduisent la fantaisie, le calme ou la joie des grand maîtres de la musique. Aujourd'hui: des oeuvres pour guitare, flûte et harpe. CBV, 8h à 9h a.m.

L'HEURE DU CONCERTO — Haydn et Jean-Sébastien Bach. CBV, 9h à 10h a.m.

RECITAL DU RESEAU — Mozart, Chopin et Debussy, de Québec, avec Huguette Michaud pianiste. CBV, 10h à 10h30 a.m.

OPERA DU DIMANCHE — Emission réalisée par le TLNF. Commentaires de chanteurs et cantatrices. CKCV, 10h à 10h30 a.m.

REGARDS SUR LE CANADA-FRANCAIS — Supplément hebdomadaire de "Présent" avec Andréanne Lafond et Roger Nantel. CBV, 10h30 à 11h a.m.

CHANSONS DE TOUJOURS — Une émission musicale avec les grandes voix du répertoire de l'opéra, de l'opérette et de la mélodie. CHRC. 10h30 à 10h55 a.m.

RECITAL INTERNATIONAL — Alfred Brendel, pianiste sur des extraits d'oeuvres de Mozart et Liszt. CBV, 11h30 à 12h p.m.

CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA — Nancy Greenwood, contralto; William Mather clarinettiste. CBV, 12h à 12h30 p.m.

THEATRE DE FRANCE — "Les prétendants" de M. Thiriet. CHRC-FM, 1h30 à 2h p.m.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG — Soliste: Louis Quilico, baryton. CBV, 2h à 3h p.m.

THEATRE LYRIQUE — "La Tosca" de Puccini avec Leontyne Price, Giuseppe di Stefano. CHRC-FM, 2h à 4h p.m.

ATELIER '66 — Série dramatique écrite en collaboration par Claire France, André Ricard et Jean Royer. CBV, 4h30 à 5h p.m.

ORCHESTRE DE RADIO-CANADA — Oeuvres de Beethoven et Prokofiev. CBV, 5h à 6h p.m.

COURS UNIVERSITAIRES — Initiation à la philosophie. CBV, 6h30 à 6h45 p.m.

FESTIVAL — Feierliche Klange à l'orgue. CHRC-FM, 8h à 9h p.m.

COMEDIES MUSICALES — "Show Boat" de Kern avec John Raitt et Barbara Cook. CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

LE CABARET DU SOIR QUI PENCHE — La poésie du poète avec Guy Maufette. CBV, 9h30 à 12h.

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

TARZAN

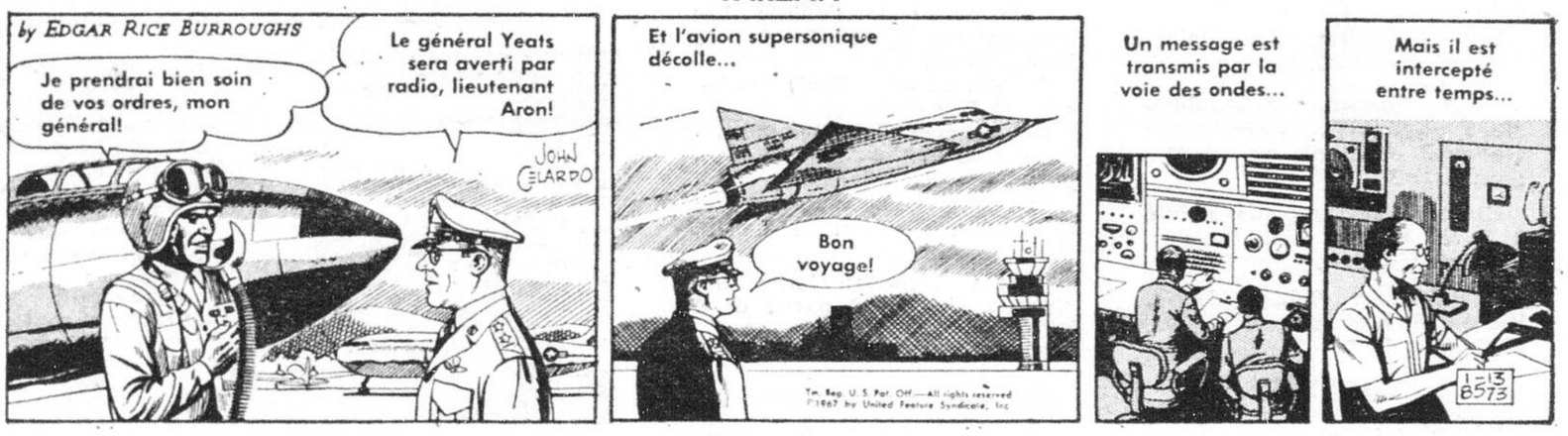

MARC DES BOIS

LULU

BATMAN ET ROBIN

VOUS ETES INVITES

ARTS

Exposition des artistes de la galerie à la Galerie Zanettin.

Galerie Saint-Jean: Exposition de peintures, scultures et poteries.

Arts populaires de Charlevoix: Exposition au Musée du Québec.

Galerie Jolliet: Exposition de peintures de la Galerie.

Icônes grecques: Exposition au Musée du Québec.

Graveurs du Québec: Exposition au Musée du Québec.

Galerie l'Atelier: Aquarelle et peintures d'artistes canadiens.

Icônes byzantines: Musée du Québec.

CONCERT

"Trianon": Michel Langlais et Michel Keable, chansonniers, à 8h30 et 10h30, Patro Laval.

Joseph Légaré, Antoine Plamondon et Théophile Hamel: Au Musée du Québec.

"Les Alexandrins": A la Resille, Pavillon Pollack, 9 hres p.m.

Les Cyniques: Au Palais Montcalm à 8h.30.

Gaston Rochon, Vic Angelillo, Marc Bélanger, Jean-Claude Guérard: Spectacle au Cro-Magnon à 8h.30.

Exercice pédagogique public à 8h.30, 42 rue Saint-Stanislas, Institut Canadien.

Québec-Jazz: Robby Martin, Vic Angelillo et Jacques Dupuis, 17 Couillard.

THEATRE

"Artistes populaires de Charlevoix": Film à 3h.00 et 9h.00 au Musée du Québec.

"On n'est pas sérieux quand on a cent ans": Au théâtre de l'Estoc.

CONVOCATIONS

Cercle Goethe: — Projection d'un film en langue allemande: "Bel Ami" suivi d'un court métrage sur les actualités à 8h.15; p.m., salle 0231 Pavillon des Sciences humaines, Cité Universitaire.

CABARETS

A la Porte St-Jean: Ce soir, Revue Espagnole Granada (8 artistes).

Au Baril d'Huîtres: Claire Gagnier — Jean-Marc Campagna — Gloria Marcon. Ce soir à 10h.30, 12h.30.

Auberge Au Fanal Lac Beauport: Ce soir: Les Diamants Bleus.

Page Blanche: The Soul Brothers.

A la Salle "Emerald" du Shamrock: Billy Martin et son ensemble.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir 8 heures et 2 heures.

Auberge de la Colline: Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h à 1h30.

Au 400: Ce soir: Frederic - Nicole et Lou.

Bal Tabarin: Sally the Shape - Skarlet O'Neil — Jacques Auger. Ce soir: 10h30, 12h30.

Cabaret Panorama: Jolies danseuses. Ce soir: 5h30, 11h, 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel Air: Ce soir, danse.

Château Lac-Beauport: Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard: Les 6 Poupées

(Suite à la page 19, 1ère col.)

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville : — "Paris Las Vegas" (D) 7h.30. "Strip-Tease" (P) 9h.10.

Canardière : "L'espionne de Madrid" (A) 1h.00, 4h.20, 7h.45; "Le journal d'une femme en blanc" (AR) 2h.35, 6h.00, 9h.25; Continuel de 1h.00 à 11h.15.

Capitol: — "Etranges Compagnons de Lit" (A) (99 min.) à 2h.50, 6h.16, 9h.50. "L'Aventure est au large" (—) (101 min.) 1h., 4h.30, 8h. Sortie à 11h.30.

CARTIER: Nouvelles: 1h.15; 4h.31; 7h.47; "El Kébir, fils de Cléopâtre" (AA) 1h.22; 4h.38; 7h.54; Programmes à venir: 3h.05; 6h.21; 9h.37; "L'impudeur" (P) 3h.11; 6h.27; 9h.43; FIN: 11h.03

Cinéac: — "Morgan" (AR) 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. FIN: 11hres.

Empire : — "Ce drôle de paradis" (P) 12h.45, 2h.51, 4h.57, 7h.03, 9h.09; Fin : 11h.15.

Impérial: — "Brenno, le tyran" (AA) 1h.21, 4h.39, 7h.57. "Contes fantastiques" (A) 2h.50, 6h.08, 9h.26. Sujets: 1h., 4h.38, 7h.36. FIN: 10h.54.

Lairet: — Nouvelles: 1h.15, 4h.31, 7h.47. "El Kébir, fils de Cléopâtre" (AA) 1h.22, 4h.38, 7h.54. Programmes à venir: 3h.05, 6h.21, 9h.37. "L'impudeur" (P) 3h.11, 6h.27, 9h.43. FIN: 11h.03.

Laurier: — Continuel à partir de 6h.30. "Dragée au poivre" (P). "St-Tropez Blue" (D). "Les filles sèment le vent . . . les garçons récoltent la tempête" (—).

Le Bijou: — "Les pièges de l'amour" (—) 6h.00, 9h.55. "Mirage" (—) 8h.10. Actualités: 8h.00.

Le Canadien : — "Paris brûle-t-il ?" (—) Tous les jours à 8h.15 et matinées mercredi, samedi et dimanche.

Lévis: — "Le pirate de l'épervier noir" (—) Couleur 7h.30. "Chaque minute compte" (D) 9h.

Lido: — "Pas de panique" (—) 7h.30. "La ronde" (P) 9h.10.

Pigalle: "Hercule, Samson et Ulysses" (A) 12h30, 4h.20, 8h.15; "La reine du Colorado" (AA) 2h., 5h.50, 9h.40. Actualités: 4h.10, 8h.05.

Cinéma de Paris: "Hambourg Quartier Interdit" (D) 12h.25, 3h.25, 6h.40, 9h.50; "Call Girls 66" (D) 1h.45, 5h.20, 8h.25; Sujet: 4h.50..

Princesse: — "Celui qui n'existait pas" (A) 1h.15, 6h.12. "Le retour d'Aladin" (A) 2h.46, 7h.43. "L'arsenal de la peur" (A) 4h.13, 9h.10. Sujets: 1h., 5h.57. FIN: 10h.54.

Rialto : — "Nouvelles: 1h.00, 3h.17, 7h.18. Sujets courts: 1h.07, 3h.24, 7h.25. "Matt Helm Agent Très Spécial" (D) 1h.35, 5h.34, 9h.33. Annonces: 1h.27, 5h.28, 9h.27. Fin: 11h.17.

Ste-Foy — Salle Champlain : — "L'Aventure est au large" (—) 1h.00, 4h.20, 7h.40. Annonce: 9h.20. "Etranges compagnons de lit" (A) 2h.40, 6h.00, 9h.25. Fin: 11h.05. Représentation continue tous les jours à 6h.00; et matinées mercredi, samedi et dimanche à 1h.00.

St-Romuald : — "Une certaine rencontre" (AR) 7h.30. "Des filles encore des filles" (A) 9h.20.

Sillery : — "Rio Conchos" (en français) (A) Couleurs & Scope; 7h.30. "L'encombrant Monsieur John" (D) Couleurs & Scope 9h.25. Fin: 11h.00.

Victoria : — Sujets courts: 1h.00, 3h.10, 7h.00. "Matt Helm, Agent Très Spécial" (D) Couleur, 1h.20, 5h.15, 9h.25. "Le meilleur ennemi" (T) 3h.30, 7h.30. Continuel de 1h.00à 11h.10.

Ste-Foy: — **Alouette:** "Doctor Zhivago" (AR). Matinées seulement, mercredi, samedi et dimanche à 2h. Soirées 8 h. Fin 11 hres.

Ciné-Week — Salle Marquette: "Procès de Jeanne d'Arc" (AA) de Robert Bresson à 6h00, 8h00 et 10h00. Samedi et dimanche seulement.

Studio 9: — "L'Amérique insolite" (—) de François Reichenback, 7h.30, 9h.45.

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC. 6h40 à 9h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h a.m.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Entrevues, musique et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 a.m.

FEMINA — Un quart d'heure avec Mimi d'Estée. Sujet: Actualité. CBV, 10h30 à 10h45 a.m.

PLACE AUX FEMMES — D'enquête; "La chance est-elle toujours pour les mêmes?". Invitée: Monique Gaube. CBV, 2h30 à 3h30 p.m.

L'ASSIETTE A MUSIQUE — Une personnalité vient présenter sa collection de disques. Animatrice: Janine Paquet. CBV, 3h30 à 4h30 p.m.

AU LARGE DE L'ABOITEAU — Image de l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui. CBV, 8h à 8h15 p.m.

401, ONTARIO-SUD — "L'art de se faire valoir". La présence française dans le domaine des arts dans le losange. CBV, 8h15 à 8h30 p.m.

(Suite à la page 17, 1ère col.)

L'EVENEMENT A LA TV

(c) Emissions en couleur

VENDREDI

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36-24-36
8.45 Toast et café
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-Matinée
"Tous peuvent me tuer"
11.45 Palmarès
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Editorial
12.30 De tout, de tous
1.10 Qui suis-je ?
1.30 Féminité
2.15 La Sieste
"Commando sur le Yangtse"
Richard Todd
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.00 Super Car
5.30 Les héros du jour
Fusée XL-5
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Editorial
7.00 La famille Stone
7.31 En première (c)
"Istanboul"
9.15 L'école du bonheur
9.30 M. Banco
10.00 Théâtre de Fred Astaire
11.00 L'actualité
11.15 Météo
11.16 Editorial
11.18 Nouvelles sportives
11.25 Où ?
11.30 Heure Exquise
"Tabarin"
Michel Picoli
1.06 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

9.00 Test pattern and music
9.28 Opening
9.30 Quebec schools
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut square
11.25 Emergency ward 10
11.55 CBC-TV News
2.30 Test pattern and music
2.55 Opening
3.00 Take thirty
3.30 Edge of night
4.00 Communicate
4.31 Mystery maker
5.00 Cartoons
5.30 It's about time (c)
6.00 Winter edition
6.35 F. Troop (c)
7.00 Voyage to the bottom of the sea
8.00 Get smart (c)
8.30 The Tommy Hunter show (c)
9.00 Friday night at the movies
"A foreign Affair"
Marlene Dietrich
11.00 CBC-TV News
11.19 Viewpoint
11.25 Late scores & editorial
11.31 After 11
"Stop me before I kill"
Claude Dauphin
1.16 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire
9.30 Couleur et musique
10.28 Aujourd'hui à CBVT
10.30 La souris verte
10.45 Film du matin
"Contes d'enfants"
11.00 La grande aventure
11.30 Long métrage
"Mademoiselle Vendredi"
Anna Magnani
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
"Le temps des copains"
1.30 Long métrage
"Dernier de Saboudara"
Conte de C. Managadze
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Rue de l'anse
6.00 Rond-Point
6.30 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 Atome et galaxies
8.00 Les joyeux naufragés
8.30 Cinéma international
"L'aîné des Ferchaux"
Charles Vanel, J.P. Belmondo
10.15 Votre choix
10.45 Les affaires de l'Etat
"Libéral"
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 Cinéma
"Madame Bovary"
J. Jones, James Mason, Van Heflin

SAMEDI

CFCM-TV — Canal 4

8.45 Mire et musique
9.15 Horaire commenté
9.20 Dessins animés
9.30 La roulotte du Gros Bill
10.30 Un coin de paradis
11.00 Histoire du Far West
11.30 Le choix de . . . .
12.00 De tout, de tous
12.30 Passeport musical
1.30 La Sieste
"Hache sanglante"
Rory Calhoun
3.00 Aventures d'outre-mer
3.30 Défi au danger
4.00 Les petits bonshommes
4.30 Denis la petite peste
5.00 Allez-4
6.00 Venez donc chez moi
6.15 A tout skieur, tout honneur
6.30 Court métrage O.N.F.
6.45 Actualité
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les arpents verts
8.30 A la brunante
"A chacun son destin"
Olivia de Havilland
11.00 L'actualité
11.11 Météo
11.12 Nouvelles sportives
11.18 Adagio
"Révoltes à bord"
Alan Ladd
12.58 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

12.30 Test pattern and music
12.58 Opening
1.00 CBC Sports presents
"CBS Golf classic"
2.00 CBC Sports presents
"Championship curling
3.00 Wonderful wordl of golf (c)
4.00 CBC Sports presents
"Roller derby"
5.00 Frankenstein jr. (c)
5.30 Bugs Bunny (c)
6.00 Teen club
7.00 Beverly hillbillies (c)
7.30 Tarzan (c)
8.30 NHL Hockey (c)
"Boston at Montreal"
10.15 In person (c)
10.45 The outdoorsman
11.00 CBC-TV News
11.14 After 11
"The pajama game"
Doris Day
12.55 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire et musique
9.13 Aujourd'hui à CBVT
9.15 Cours universitaires
"Biologie humaine"
10.00 Cours universitaires
"Civilisation grecque"
10.45 Cours universitaires
"Littérature anglaise"
11.30 Tour de terre
12.00 Pépinot
12.30 Viens voir
1.00 Tennis
1.45 Les 4 saisons
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de jeunes
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Images en tête
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Hebdo-sport
7.30 Suivez cet homme (c)
8.00 Sincèrement, F. Gignac
8.30 Soirée du hockey (c)
"Boston à Montréal"
10.15 Les couche-tard
10.46 Le club du piano
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Vu du pont"
Raf Vallone, Jean Sorel

DIMANCHE

CFCM-TV — Canal 4

10.15 Mire et musique
10.45 Horaire commenté
10.50 Symphonie de Chicago
11.45 En matinée
"Le tour du monde de Sadko"
Conte de fée
1.00 Répondez M. le député
1.15 Sur demande
1.45 La Sieste
"Les deux orphelines (c)
Myriam Bru
3.30 "Voici l'Expo" (c)
4.00 Télé-Quilles
5.00 Mr. Ed
5.30 Court métrage O.N.F.
5.45 Les meurtriers de la route
6.30 Music-hall Cateill
7.00 Ciné-Spectacle
"Redoutable homme des neiges"
Peter Cushing
8.30 Formi . . . formidable avec Michel Louvain
9.00 Le Baron
10.00 Perry Mason
11.00 L'actualité
11.11 Météo
11.12 Nouvelles sportives
11.18 En fin de soirée
"Ennemi public"
1.10 Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

10.30 Test pattern and music
10.58 Opening
11.00 Church service St-James
12.00 U.K. Film
12.15 Sacred heart program
12.30 The living word
12.45 Cross roads
1.00 F.D.R.
1.30 Country calendar
2.00 Chorus gentlemen
2.30 Hymn sing
3.00 The nature of things
3.30 To morrow
4.00 CBC Sports presents (c)
"Super bowl game"
6.30 Sports aplenty
6.57 CBC-TV News
7.00 Hey Landlord (c)
7.30 Flashback (c)
8.00 Ed Sullivan (c)
9.00 Bonanza (c)
10.01 Sunday
11.00 CBC-TV News
11.14 Sign off

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire et musique
9.13 Aujourd'hui à CBVT
9.15 Cours universitaires
"Introduction aux mathématiques modernes"
10.00 Cours universitaires
"Stylistique et composition"
10.45 Cours universitaires
"Economie politique"
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Récital
1.00 Panorama religieux
1.30 Les travaux et les jours
2.00 L'heure des quilles
3.00 De plus près
3.30 Expo '67
4.00 Football (c)
"Super bowl"
6.46 Echos du sport
7.00 Walt Disney présente
8.00 Les beaux dimanches
"Gilbert Bécaud"
"En attendant l'opéra"
10.00 Conférence de presse
10.30 Professeur Guillemin
11.00 Téléjournal
11.16 Sport-Dimanche
11.30 D'hier à demain
"Lenine"

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

Vous êtes invités . . .

(Suite de la page 18)

Japonaises - Jimmy Jay - Bob Vocelle.

Club Vieux Bardeau: Ce soir: Jacques Desrosiers.

Club Lafayette: Ce soir, danse avec les Tip Tops - Charles Gingras.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

Coronet: Danny Aubé — Leeda Zakir — Gaston Boileau. Ce soir: 10h, 12h.

Hôtel Carol: Ce soir: Fernando and the Red Boys.

La Grenouille et le Boeuf: Ce soir de 8h30 à 1h30: Claudette Paquet à l'orgue.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Copper à l'orgue et Josée.

Au Barillet Danse: Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Les Zazz Men - Les Hop Tones. Spectacle continuel.

"Le fait est que nous ne rencontrerons jamais d'hommes qui ont de l'argent !"

"C'était certainement une joyeuse soirée, mais que le monde !"

"Louise a grande hâte de savoir si son nouvel ami est beau ou pas".

"Je peux le mettre à ta taille, mais il me faudra beaucoup de fil de fer".

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

TARZAN

MARC DES BOIS

LULU

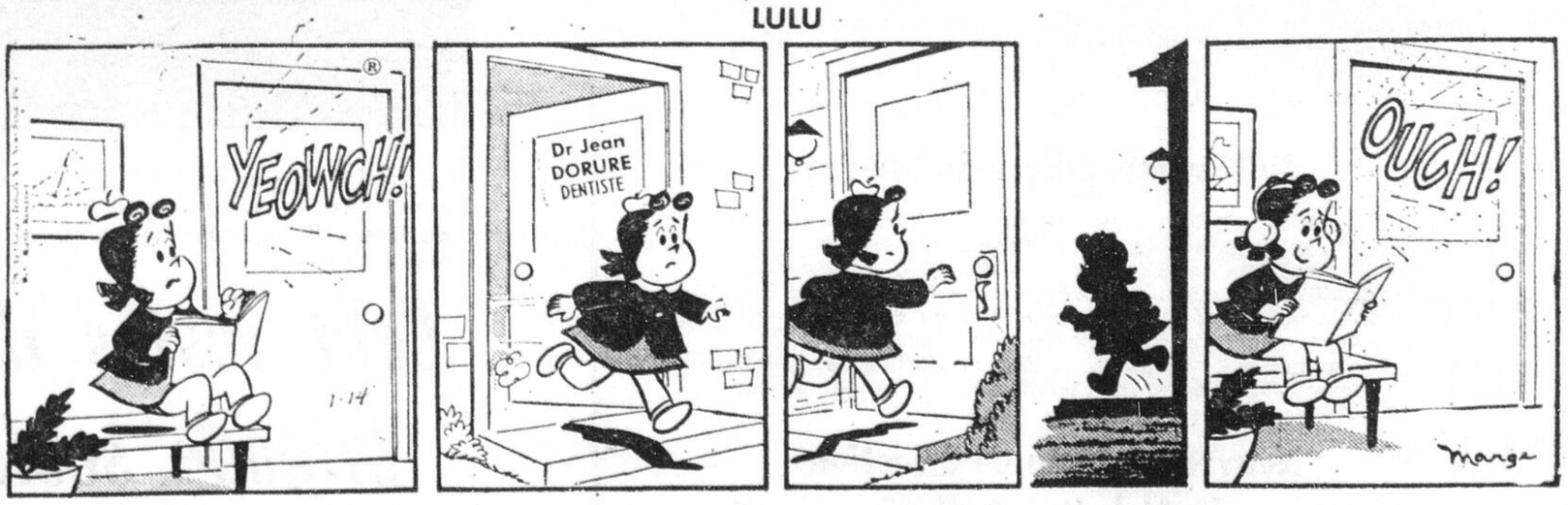

BATMAN ET ROBIN

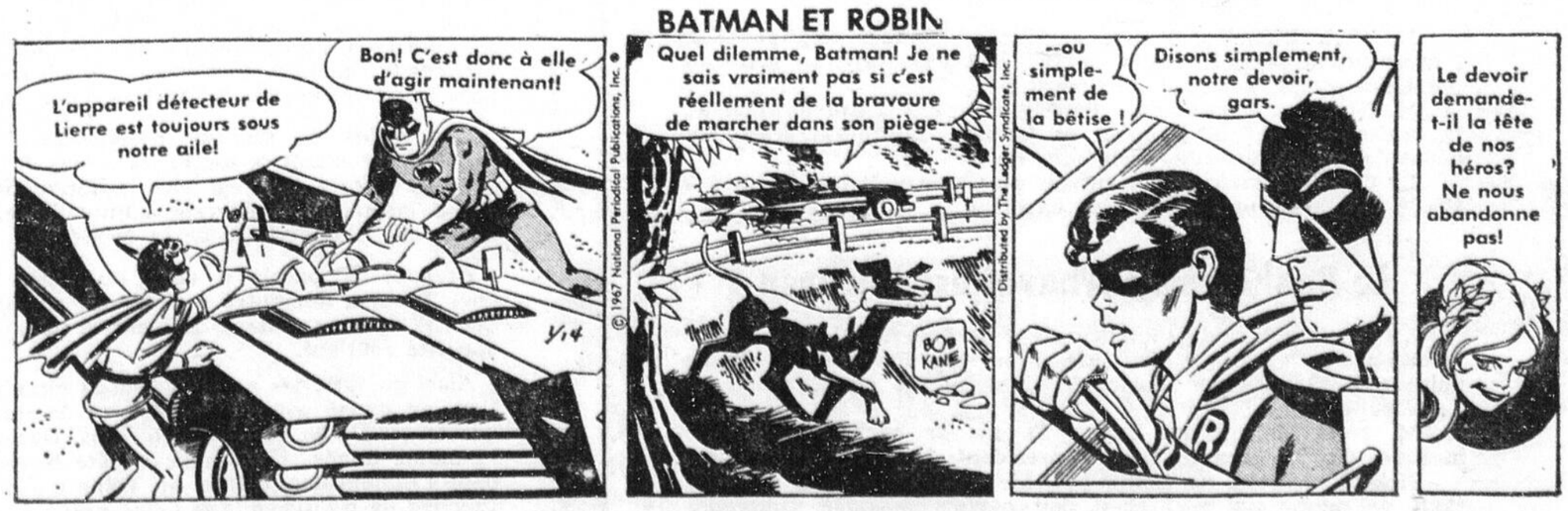

L'encan des Clubs Lions

L'encan TV des jeunes qui rapporte aux Clubs Lions de tout le Québec métropolitain $25,000 annuellement, servira entièrement à défrayer une partie du coût de la construction d'une maison pour les aveugles. Les Clubs Lions comptent amasser à cette fin la somme de $75,000.

Pour marquer d'une façon spéciale le 50ième anniversaire du "Lionisme" à travers le monde, le mot d'ordre pour 1967 est "Promouvoir la paix". Le président international des Lions, M. Ed Lindsey a d'ailleurs rencontré les différents organismes qui oeuvrent en faveur de la paix. Il était reçu il y a quelques mois par le pape Paul VI.

Au Club Richelieu de Lévis

Le Club Richelieu de Lévis a fourni en services sociaux de toutes sortes durant 1966 la somme de $12,500.

Pour subventionner les Samedis Richelieu l'une de ses oeuvres majeures, le Club a déboursé durant la dernière année plus de $4,000. Fondés il y a trois ans, les Samedis Richelieu, permettent à des centaines de jeunes de la région de participer à des activités formatrices sous la direction de moniteurs qualifiés.

Le président du Club pour 1967 est M. Paul-Eugène Plante. Il sera introduit dans ses nouvelles fonctions demain soir, au cours d'un dîner qui se tiendra à l'hôtel Rond-Point, à Lévis.

Réunion du Club Goethe

Le Club Goethe qui tend à promouvoir chez nous l'étude de la langue allemande, se réunira ce soir alors qu'aura lieu la projection de deux films de grand intérêt. La réunion se tiendra à la salle 0231 au pavillon des sciences humaines de l'université Laval.

Le président du Club Goethe est M. Emile Beaudoin. C'est d'ailleurs lui qui a fondé l'organisme en 1946.

Le club espère pouvoir accueillir en 1967 des troupes d'artistes étrangers. Il est notamment question du trio musical allemand Wiesbaden, de la troupe autrichienne de chanteurs et danseurs "La jeunesse de Salzbourg" et d'une fanfare autrichienne de renommée d'Innsbruck.

Partie de hockey des "Anciennes étoiles" organisée par le Club Kiwanis de Québec

Les nouveaux dirigeants du Club Kiwanis de Québec sont entrés officiellement en fonction jeudi le 5 janvier au cours d'un dîner tenu au Château Frontenac. Le nouveau président est M. Robert Rivest.

Les projets immédiats du Club touchent l'aide aux brigades scolaires. Il s'agit de fournir des gilets à quelques brigades scolaires.

Le Club s'occupe activement ces derniers temps d'organiser la joute de Hockey des "OLD TIMERS" qui aura lieu au Colisée le 29 janvier. Notons que deux Kiwaniens font partie de ces anciennes étoiles de notre sport national. Il s'agit de Gerry McNeil et Butch Bouchard.

Le Club Lions de Québec reçoit les Duchesses au Baril d'Huîtres

Pour marquer l'appui qu'il accorde au Carnaval de Québec, le Club Lions de Québec Métro a reçu mercredi à la Salle marine du Baril d'Huîtres les duchesses du 13ième Carnaval de Québec.

La réception s'est déroulée comme il se doit dans une atmosphère typiquement carnavalesque, avec costumes et esprit du carnaval.

Au Kiwanis Sillery-Sainte-Foy

L'intronisation du nouvel exécutif du Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy pour 1967 a eu lieu mercredi le 4 janvier au Château Bonne-Entente, en présence de M. André Lord, lieutenant-gouverneur du district. Le nouveau président est M. Raymond Paradis.

M. Paradis veut orienter les efforts du Club vers une lutte plus intense encore contre la criminalité juvénile.

Les membres se réuniront au Club de Curling Jacques-Cartier le 14 janvier dans l'après-midi pour une séance mixte de curling.

Nouveau bureau de direction du Richelieu-Québec

Le Club Richelieu-Québec a procédé samedi soir passé à l'intronisation de son bureau de direction pour 1967. Le nouveau président est M. Jean-Joseph Girard.

M. Girard préconise pour l'année qui vient l'amélioration de la maison Richelieu. Comme on le sait la Maison Richelieu accueille les adolescentes-problèmes de la ville.

Le Club se réunira le 18 janvier au Château Bonne-Entente à 12h.30 p.m. pour un déjeuner du carnaval.

Le Bonhomme Carnaval est Kinsmen

La participation du Club Kinsmen de Loretteville aux manifestations du Carnaval de Québec en est une assez spéciale puisque le Bonhomme Carnaval lui-même est un Kinsmen de Loretteville.

M. Noël Moisan qui depuis 13 ans se cache derrière le masque du Bonhomme est le président fondateur du Club.

Si le Bonhomme ne vieillit pas, M. Moisan lui prend de l'âge (tout de même un peu) et il doit parfois se faire remplacer lorsque ses apparitions publiques se font à un rythme trop rapide.

LE CHEF TOBIN CHEZ LES LIONS — Le chef de police de la ville de Sillery, M. Gérard Tobin était hier, le conférencier invité du Club Lion Sillery-Sainte-Foy. Il apparaît ici en compagnie du président du Club M. Stuart McCraken.

Le chef Tobin a reçu de la part du Club Lion Sillery-Sainte-Foy quelque cent vestes de sécurité pour la protection des brigadiers scolaires de la ville de Sillery. Il remet une de ces vestes au jeune capitaine Louis Lemay de l'école Marie Victorin.

Cent vestes de sécurité à la brigade scolaire de Sillery

Le chef de police de Sillery, M. Gérard Tobin, a reçu hier, des mains du président du Club Lion Sillery - Sainte-Foy, M. Stuart McCraken, quelque cent vestes de sécurité pour la protection des brigadiers scolaires.

Ces vestes de sécurité protégeront les brigadiers-écoliers de toutes les écoles de la ville de Sillery et c'est une initiative des Lions locaux qui oeuvrent habituellement en faveur des victimes de la cécité.

Prenant la parole à cette occasion, le chef Tobin a démontré à l'aide de statistiques l'importance de la prévention pour la sécurité routière.

Ainsi en 1966, les accidents de la circulation ont causé pour $207,096.84 en dommages matériels en plus de 72 blessés. Durant la même année, 15 enfants ont été blessés dont 9 étaient des piétons. M. Tobin n'a pas manqué de souligner le fait que grâce à un effort marqué de prévention de la part des autorités aucune mortalité due à la route n'avait été enregistrée dans les limites de Sillery depuis 384 jours.

"Le problème de la sécurité routière", a-t-il souligné, "est non seulement le problème de la police, mais également celui de chaque individu."

Le chef Tobin a d'autre part parlé brièvement du succès remarquable obtenu par les autorités municipales et lui-même dans la lutte contre la délinquance juvénile.

"En 1961, 64 jeunes étaient traduits en Cour du bien-être social mais en 1966, 3 jeunes seulement ont dû se présenter à cette cour juvénile et ces trois délinquants n'étaient pas résidants de Sillery."

Cette efficacité doit être attribuée principalement selon le chef de police, au dialogue qui s'est établi entre les jeunes et les officiers de police, ainsi qu'à la formation d'une brigade juvénile de police composée de jeunes étudiants entre 16 et 21 ans.

Arts et spectacles

"Dialogue" de Gilles Vigneault

"S'il n'y avait que le joual pour communiquer, je communiquerais en joual. S'il n'y avait que l'anglais pour communiquer, je communiquerais en anglais. Que j'aimerais connaître le chinois!"

Et c'est bien ce qu'a fait Gilles Vigneault hier soir au Cro-Magnon dans la troisième tranche de la "Semaine Gilles Vigneault": Vigneault par lui-même.

On ne saurait convenablement parler de soi sans dire du bien. Il le dit d'un ton rieur et à la fois vrai.

Pour ceux qui espèrent, qu'avec tous ces hommages, on en arrive enfin sinon à dire du mâl du moins un peu de contraire, je suis porteur de la mauvaise nouvelle. Comme il est faux de flatter. Mais comme il est encore plus faux de mentir.

"Je ne crois pas qu'un chansonnier soit digne qu'on lui consacre une semaine avant sa mort..." Il l'a déjà dit avec sincérité et il le répète avec le même sentiment, je crois.

Il ajoute que cela lui fait peur. Le danger de la plate installation dans la mythologie peut-être, de la poussée messianique.

Possiblement aussi, cette peur de ne pas y survivre. Une vie intérieure serait menacée. Je ne le crois pas non plus.

Il est nécessaire de lui refuser la portée messianique qu'on lui voudrait donner par sentimentalité. Il le dit lui-même. Garder les deux pieds dans le réel.

Ce qu'il voulait c'est un dialogue. Un vrai. Et les gens qui se trouvaient entassés dans le Cro-Magnon sont là pour témoigner qu'ils l'ont eu.

La peur c'est peut-être aussi de déplaire, de démystifier de la mauvaise façon, de trahir la question par la réponse. Un danger réel parce que l'on entend toujours ce que l'on veut bien entendre à moins d'être un logicien de taille et indifférent à tout sentiment. Personne ne correspondait à ce portrait.

Il y a aussi le temps. Il l'a répété à plusieurs reprises: le temps manque pour répondre à cette question. Trahison à la question et à la réponse. Une foule de sous-entendus que le questionneur se charge de combler. Ce n'est pas l'idéal et plusieurs ont dû sortir de là avec leur petite idée. Il le savait et il y est allé quand même.

Ne croyez pas qu'il s'agit de l'excuser. Une simple constatation. "Je ne suis pas nombreux...". Les questions fusaient quand même.

Impossible de parler de tout et de rapporter avec une fidélité sans danger de trahir.

Il a parlé du joual dont on peut retenir cette phrase: "On s'imagine à tort qu'il est plus rentable, facile en terme de popularité d'écrire une chanson en joual que de l'écrire en français..."

Cette facilité (?) il l'a acquise avec le travail, à force de bien connaître sa syntaxe et sa "petite grammaire". Le travail.

Ecrire tout le temps en joual serait la "démarche fausse". Peut-être de temps en temps mais pas tout le temps.

Le chansonnier: "Un gars qu'essaye de faire des chansons pour que ça plaise... quelqu'un de responsable... un gars qui crie: je t'aime...

Il ajoute peut-être laconiquement mais aussi avec un certain réalisme: "S'ils faisaient leur devoir (les chansonniers) ils seraient au Vietnam." Et il se met dans le paquet avec tout le monde. Il se sait responsable.

On lui a demandé de tout et de rien. Des questions auxquelles il ne pouvait pas répondre, auxquelles il ne voulait pas répondre et auxquelles les interrogateurs avaient déjà accolé leur propre réponse avant même d'avoir entendu la sienne.

Il a parlé des influences, de Superviel, des symbolistes d'Emile Nelligan, de Félix Leclerc, de Jean-Paul Filion dont "La Parenté" est selon lui la première chanson canadienne-français, euh! québécoise et "que j'aurais aimé écrire".

Sans oublier non plus Clémence Desrochers, Raymond Lévesque. Tous, les musiciens comme les magiciens de la scène et ceux qui l'entourent dans sa vie d'homme-spectacle. "Ca ne se fait pas tout seul".

Il a parlé de la Côte. Il en a beaucoup parlé. Il a remémoré pour certains un présent qui est absent de nos préoccupations par manque d'information ou plutôt par une information bien dirigée...

On lui a posé des "colles", la plupart sans aucune malice, auxquelles il a répondu sans aucune malice. Sur Dieu, sur la guerre...

Toutes choses intéressantes à entendre mais difficiles à répéter. Aussi des réponses que l'on ne saurait trahir. Trahir? Oui trahir en prenant un point et ne le montant en exergue.

De toute façon, il s'agissait d'une "réunion d'amis", de beaucoup d'amis peut-être mais d'amis quand même.

La repartie. Il faudrait un chapitre de livre pour parler de la repartie. Vive, parfois humoristique parfois sérieuse. Le plus souvent à point.

Le critiquer. Ce serait toujours possible. Ce n'est pas mon rôle. Pourquoi? Parce tout simplement, hier soir il ne donnait pas de spectacle et ne se donnait pas en spectacle. Le caractère intimiste du "dialogue" se refuse à toute mesquinerie du genre.

Une semaine dont on ne peut faire de bilan. Elle n'est d'ailleurs pas complètement terminée.

Un intérêt certain. Une nécessité sûrement: "Nous avons peur de la vedette". Un homme à la fois différent et comme les autres. Plus on le connaît, plus on l'aime.

Jean Garon

"Sous le regard des corbeaux"...

La pièce du Centenaire n'a pas reçu un très bon accueil

(D'après PC) — Les critiques de théâtre ont donné une dure réception, mercredi soir, à la pièce du Centenaire et l'auteur en chef s'est dit démonté par la première.

Des cinq auteurs, seulement Robertson Davies était présent à la première de la pièce et il a quitté la réception qui a suivi sans dire mot au directeur Peter Boretski.

Il s'est plaint au cours d'une interview que Boretski avait "tout fait allant de la modification jusqu'à réécrire complètement les séries de textes régionaux.

"Boretski n'a aucun sentiment pour le verbe" a déclaré le dramaturge. "Il semblait détester le matériel avec lequel il travaillait".

A l'autre extrémité de la salle le directeur Boretski a nié avoir réécri la pièce mais a ajouté que cette dernière avait été coupée "de façon à conserver l'essence et éliminer le verbillage".

Une cinquantaine de comédiens amateurs du Ottawa Little Theatre ont joué la production de $35,000 qui est payée par le gouvernement fédéral.

Les autorités du centenaire ont déclaré que la pièce avait été écrite pour des troupes amateurs et qu'une soixantaine ont demandé le texte qui leur sera distribué gratuitement.

Un critique d'Ottawa a déclaré qu'à part "une uniformité d'ennui" le texte manquait d'unité. Martial Dassylva de la Presse la décrivait en ces termes: "abâtardie, hybride, etc..." et lui rappelait une revue de collège.

Les deux parties du Québec et de l'Ontario ont provoqué les rires de la salle. Herb Whittaker, du Toronto Globe and Mail, a fait remarquer que la scène "vivante" du Québec était la seule à ne pas utiliser de costumes de l'époque.

On y voyait la comédienne Charlotte Gobeil avec les cheveux platine une nini - robe en argent disant au Canada "de reconnaître sa province la plus vivante".

3030 Boul. Laurier
Tél.: 653-9231
84e semaine
Auberge CONGRESS Inn
DES GOUVERNEURS
Pierre ROCHE
vous reçoit au PIANO BAR tous les soirs
DANSE de 10h. p.m. à la fermeture tous les soirs

BAL TABARIN
550 de la Couronne
La vedette qui a brisé tous les records d'assistance
SALLY THE SHAPE
séduisante danseuse exotique qui vous emballera par sa personnalité
Skarlet O'Neil
aguichante beauté de la danse orientale exotique
Jacques Auger
chanteur fantaisiste, comédien et m.c.
Spectacles à: 10h.30 et 12h.30
Aucun Minimum

"CLUB LE VIEUX BARDEAU" Hôtel Motel Helen's Beauport
Spectacle avec
★ JACQUES DESROSIERS et ses musiciens
MUSIQUE DE DANSE
★ LES NOUVEAUX HABITS JAUNES
du lundi au dimanche inclus.
● Mercredi Soirée des Dames
● Jeudi Soirée Surprise
● Piscine intérieure (jusqu'à 2h. a.m.)
Le dimanche après-midi de 4h. à 6h.
"Spectacle pour les jeunes"
pour réserver: 663-3503

Mots choisés

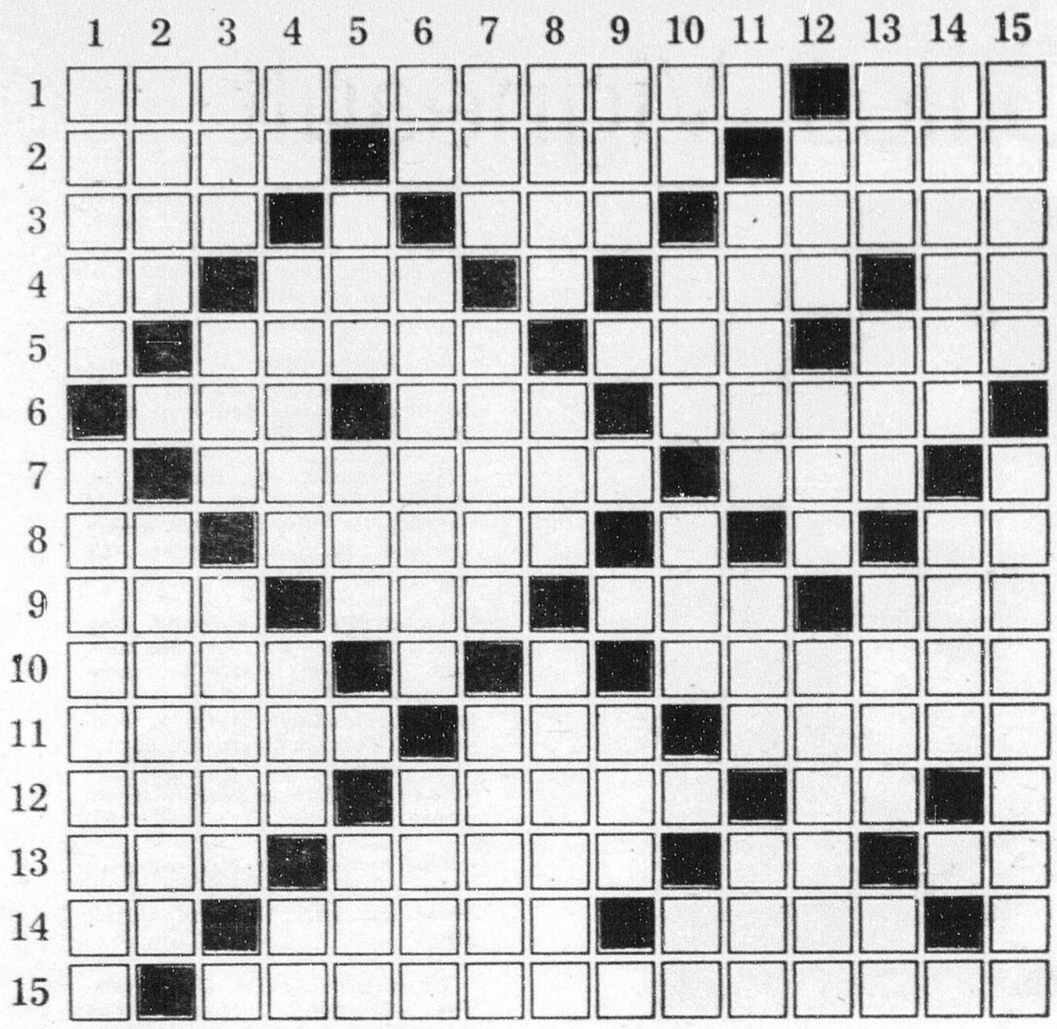

HORIZONTALEMENT

1—En automne et surtout au printemps, période de dégel qui, transformant la surface du sol en boue gluante, rend les chemins russes impraticables — Terre entourée d'eau.

2—Consciences — Ver parasite de l'intestin grêle — Cérémonial quelconque.

3—Art. déf. — 700 — Lieux où l'on demeure.

4—Erbium — Accumulation d'objets — Situé — Lanthane.

5—Choisir parmi plusieurs — Personnage vaniteux — Pour la troisième fois.

6—Prén. fém. — Instrument d'osier pour agiter le grain — Petites étendues d'eau.

7—Séparer la crème du lait — Propre.

8—Année — Lieu où l'on bat le grain, pl. — Actinium.

9—Roue à gorge — Trois fois — Règle nécessaire — Anagramme de Noé.

10—Du verbe dire — Relatif aux astres.

11—Personne qui mange beaucoup, pl. — Triage — Ville perse, brûlée par Alexandre.

12—Venues au monde — Tableau — Cérium.

13—Dévêtus — Partie du gros intestin qui commence au caecum et se termine au rectum — Sud-ouest — Note.

14—Préfixe — Tourner autour en épiant — Parsema.

15—Autref. celui qui fournissait les vivres aux armées.

VERTICALEMENT

1—Rendre un son enroué — Tailler en lardons.

2—Rude et désagréable — Couvert de neige.

3—Adj. poss. — Petite cheville au jeu de golf — Foyers de la cheminée.

4—Post-scriptum — Tira les lignes — Anagramme de see — Petit ruisseau.

5—Un mois de l'année — Du verbe rire — Se suivent dans Conan.

6—Note de mus. — Rigoureux — V. d'Italie (Ombrie).

7—Se suivent dans teddy-bear — Manoeuvrer une rame — Tourillon autour duquel pivote une pièce mobile.

8—Qui se rapporte aux Incas — Venus au monde — Loc. adv.

9—Habitude ridicule — Anagramme de Nil.

10—Samarium — Oncle américain — Gros serpent — Deux consonnes.

11—Bohémien — Anagramme de pis — Monnaie d'Extrême Orient.

12—Thymus du veau — Roue à gorge — V. des Etats-Unis (Washington).

13—Meuble de repos — Récipient en terre réfractaire — Va çà et là à l'aventure — Bradype.

14—Singes d'Amérique du Sud — Recueils de bons mots.

15—Patricien romain (101-44 av J.C.) — Durée des études.

(Solution du dernier problème)

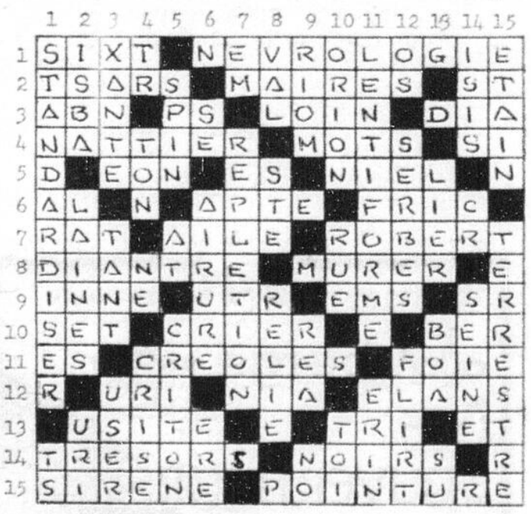

L'Evénement fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executive Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controler and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal L'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Vente à l'exemplaire : 10c.
Livraison à domicile: 40c. par semaine ou $20.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE:

Dans la province de Québec: $12.00 par année, $6.25 pour six mois, $3.50 pour trois mois et $1.50 par mois.

Ailleurs au Canada: $15.00 par année, $8.00 pour six mois, $4.25 pour trois mois et $1.50 par mois.

Pays étrangers: $25.00 par année, $13.00 pour six mois, $7.00 pour trois mois et $2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Dans le monde

La Chine

Rusk est prudent

WASHINGTON — Le sécrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a déclaré hier que la lutte actuelle pour le pouvoir, qui se déroule en Chine, pourrait fort bien conduire à une guerre civile, mais qu'il était encore trop tôt pour confirmer pareille nouvelle.

En effet, le président du parti communiste chinois, Mao Tsé - toung, a commencé à balayer toute opposition, qui se serait manifestée dans son armée de quelque trois millions d'hommes, en renforçant le propre comité d'épuration de cette même armée; c'est du moins ce que rapportait Radio - Pékin, hier.

D'autre part, les dirigeants de la révolution culturelle pourraient tenter de refaire l'union autour d'eux, en dépêchant des troupes chinoises au Vietnam, estiment certains experts du ministère japonais des Affaires étrangères.

Par ailleurs, si jamais une guerre civile se déclare en Chine Rouge, il est plus que probable que les Etats - Unis recevront une demande d'appui, de la part du généralissime nationaliste Tchang - Kai - check, qui a maintes fois manifesté son intention d'envahir la Chine communiste, avec son armée de plus de 600,000 hommes.

Advenant une telle demande, les Américains saisiraient peut - être l'occasion d'écraser la Chine Rouge, sur deux fronts, en fournissant toute l'aide militaire demandée par Formose.

Les observateurs font toutefois remarquer qu'actuellement, il n'y a pas de mouvements de troupes en ce sens en Chine nationaliste. On se souviendra toutefois que les Etats - Unis ont dû freiner les élans des Nationalistes, alors que ces derniers étaient sur le point de mettre à exécution un plan d'invasion de la Chine continentale, au cours des années 1959 à 1961, alors que le programme de renouveau économique de Mao - Tsé - toung avait amené de très forts ressentiments de la part des Chinois communistes.

Les experts de la Chine nationaliste ont indiqué les trois points majeurs qui sont à l'origine du conflit en Chine communiste:

—Un effort tenté par Mao Tsé - toung et son ministre de la défense Lin Piao, en vue de s'emparer du pouvoir total, et de liquider le groupe revisioniste dirigé par Liou - Shao - chi.

—Une lutte à mort entre ces deux groupes, dont quelques membres du clan Liou, ont éliminé le Chef de la Propagande Tao - Chou, et qui sont soupçonnés d'avoir provoqué les émeutes sanglantes de Nanking.

—La révolte toujours grandissante de millions de Chinois, à l'égard des "Gardes Rouges", qui ne cessent de harrasser la population.

"Ce n'était plus un être humain", dit le procureur

CAMBRIDGE, MASS. (D'après UPI) — L'avocat de H. Desalvo, 35 ans, a déclaré que son client, qui se dit être le meurtrier de 13 femmes assassinées dans la région de Boston, n'était qu'un "légume" aux moeurs dépravés. Ce n'était plus un être humain."

Me Bailey a dit que l'ex-boxeur Desalvo avait eu une enfance sordide, laquelle lui a fait développer l'une des pires déformations sexuelles que la science ait jamais connu.

"Il est évident, qu'au cours d'une période de 18 mois, l'accusé qui a commis 13 assassinats, n'était qu'une sorte de légume inconscient, dans un corps humain," a expliqué l'avocat de la défense.

Desalvo avait précédemment déclaré, au cours d'une conversation enregistrée sur bande magnétique, avoir tué 13 femmes, entre juin 1962 et janvier 1964. Dix de ces femmes avaient été étranglées, deux autres poignardées, et la dernière est morte à la suite d'une crise cardiaque, au moment où le sadique s'attaquait à elle.

Un éminent psychiatre, le Dr James A. Brussel, assistant-commissaire du département de l'hygiène mentale de l'Etat de New York, a déclaré que Desalvo s'était mis à sentir "de petites explosions naître en lui", après que son épouse eût refusé d'avoir des relations sexuelles avec lui.

Brussel a également déclaré que la femme de Desalvo est devenue frigide, pendant un séjour que ce dernier avait fait en prison. Il avait été condamné à la détention, pour s'être fait passer comme représentant d'une agence de mannequins. Après avoir convaincu certaines femmes, il s'arrogeait le droit de prendre certaines "mesures", sur le corps de ses clientes, pour vérifier si elles "feraient l'affaire".

Actuellement, le procès de Desalvo se poursuit à Cambridge, au Massachussets, sans que ce dernier ne soit accusé des crimes qu'il a confessés. En effet, Desalvo est accusé d'assauts sexuels et de vols, qui ne sont pas reliés aux crimes dont il se dit l'auteur. C'est à la suite de son arrestation, pour les crimes dont on l'accuse présentement qu'il a confessé volontairement les 13 assassinats.

MAISON DEMANDEE
Achèterions directement du propriétaire. 5 ou 6 chambres à coucher. Dans Sillery, St-Sacrement ou Belvédère.
ECRIRE DEPT 1330, LE SOLEIL

ATTENTION!!!
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES A PRIX D'AUBAINE,
TAXE FEDERALE INCLUSE.
CONTRE-PLAQUE D'EPINETTE 5/8 La feuille de 4' x 8' 5.50
BOIS 2" x 3", 8' le morceau: .40
LAINE ISOLANTE "FIBERGLASS" 2", mille pieds: 43.00 3", mille pieds: 64.00
PORTES DE CHAMBRE acajou tranché, 24" 5.10 30" 6.20
TEL.: 842-1911
MODERN PLYWOOD REG'D
74 boul. Pie XI - Ville Bélair
LIVRAISON QUEBEC ET ENVIRONS
TEL.: 842-1911

Nécrologie

BRAZEAU (J.-Aurélien) — Au Lac Beauport, le 10 janvier 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé J.-Aurélien Brazeau, industriel, époux en premières noces de feu Blandine Drouin et en secondes noces de Madeleine Lavoie; père de Claude et Pierre; frère de Gaston, Me Paul - Emile, John, Marie - Paule et Yvette (Mme Roger Doyon). Il demeurait à Boulevard du Lac, Lac Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée
6450, boulevard Henri-Bourassa
Charlesbourg
à 9.30 heures, pour l'église Notre - Dame - des - Laurentides et de là au cimetière Belmont.

BRETON (Augusta) — A Québec, le 10 janvier 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Augusta Dubuc, épouse de feu Wilfrid Breton; mère de Jacqueline (Mme Roland Robitaille); soeur de Bernadette (Mme Georges Picard). Elle demeurait à 150 est, rue Saint - François. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la
Cie Hubert Moisan
253 est, rue Saint-Joseph, Québec
à 9.50 heures, pour l'église Notre - Dame - de - Jacques - Cartier et de là au cimetière Saint - Charles.

COTE (Marguerite) — A Québec, le 11 janvier 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Marguerite Gaumond, épouse en premières noces de feu Ovide Bélanger et en secondes noces de feu Jean - Baptiste Côté; mère d'Henri; soeur de Roméo, Marie - Reine (Mme Omer Lamarre) et d'Yvette. Elle demeurait à 612, rue Saint - Ignace. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.
270, rue Marie-de-l'Incarnation
à 8.45 heures, pour l'église Saint - Malo et de là au cimetière Saint - Charles.

COTE (Thérèse) — A Sainte-Foy, le 9 janvier 1967, à l'âge de 34 ans, est décédée Thérèse Masson, épouse de René Côté, co-propriétaire d'Alimentation Côté, fille de Madame Joseph Masson (Yvette Boiteau), mère de Andrée, Pierre, Louis, Jean, Julie, Gilbert, soeur de Gilles, Jeannine (Mme Loic Roy), Pauline (Mme André Côté), Ghislaine (Mme Jean Morency), Denise (Mme Claude Dorion), Yolande et Louise, Monique (Mme Pierre Bussières). Elle demeurait à 859 rue Contrecoeur, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
1025, Route de l'Eglise, Sainte-Foy
à 9h45, pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.

GABOURY (Yves) — A Valcartier, le 9 janvier 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Monsieur Yves Gaboury, technicien -dessinateur au CARDE, époux de dame Jeanne Hayfield, père de Nicole, Jean et Michel, frère d'Alice (Mme Wilfrid Martel), Fernande, Paul, Marthe (Marthe (Mme Marcel Caron), Pierre, Laurette, Thérèse. Il demeurait à 1012 avenue Gauthier, Sillery. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9h30. Départ de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
975 Marguerite-Bourgeoys
à 9h15 pour l'église Saint-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

HAMEL (Onésime) — A Québec, le 9 janvier 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Onésime Hamel, époux de Demerise Robin, père de Claire (Mme André Auclair), Monique (Mme Eugène Roussin), Raymond, Colette (Rév. Soeur Thérèse, des Soeurs de l'Espérance), Marcel, Micheline, frère d'Euphémie (Mme J.-B. Savard), Marie-Anne (Mme Michel Labbé), Arthur. Il demeurait à 618, rue Hermine. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Sylvio Marceau Inc.
270 Marie-de-l'Incarnation
à 9h45 pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles.

JOBIN (Roméo) — A Ste-Foy, le 11 janvier 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Roméo Jobin, ex-maître tailleur, époux de Marie-Jeanne Thibodeau, père de Benoît, Gisèle (Mme Gustave Poulin), Robert, Gilles, frère d'Ophélia (Mme Jules Bédard), Gracia (Mme Adj. Gingras). Il demeurait autrefois au 169 Latourelle. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
120 rue St-Jean,
à 2.45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

LIRETTE (Joseph-Paul) — A Québec, le 10 janvier 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Paul Lirette, époux de Mathilda Poulin, frère de Délia (Mme Arthur Pagé), Elodia (Mme Antonio Blais), Lionel, Marie-Anne (Mme Lorenzo Royer). Il demeurait au 521 rue Kirouac. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest St-Vallier,
à 8.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

LEPAGE (Louis-Philippe) — A Québec, le 10 janvier 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé Louis - Philippe Lepage, rentier, époux de Julia Pilote; père de Séraphin, René, Hervé, Marie-Eva (Mme Roméo Fortier), Emeric (Mme Vve B. Marcotte); frère de Maria et d'Eva, Adoucilla (Mme Jos. Beauchemin). Il demeurait à 75, avenue Leclerc. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9.15 heures. Départ de la résidence funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère Avenue, Québec
à 9.05 heures, pour l'église Saint-François d'Assise et de là au cimetière Saint - Charles.

MADIER - DE - CHAMPVERMEIL (Louis) — A Sherbrooke, le 12 janvier 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Madier - De - Champvermeil, époux de Maria Thompson; père d'Antoine et de Charlotte (Mme Benoit Myrand). Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire en la chapelle du
Foyer Saint - Joseph
611 Nord, boulevard Queen
Sherbrooke
et de là au cimetière Saint - Michel.

POULIOT (J.-Léon) — Aux Barbades, le 7 janvier 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé le Capt. J.-Léon Pouliot, pilote, époux de Gilberte Côté, père de Claude, Jacques, Nicole (Mme Jacob Coors), Marc. Il demeurait au 980 Ray-Casgrain. La dépouille mortelle sera exposée mercredi, à 1hre, à 1584 Chemin Saint-Louis. Les obsèques auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ du funérarium
Lépine
1584 Chemin Saint-Louis
à 8h45 pour l'église des Saints-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.

ROBERGE (Jean-Paul) — A Québec, le 11 janvier 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé Jean-Paul Roberge, fils de Denis Roberge et de feu Joséphine Picard, frère de Adrien, Roland, Gabrielle, Etiennette et Lorraine. Il demeurait au 865 rue Myrand. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest St-Vallier,
à 9.45 heures pour l'église de Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

SAMSON (Marie-Louise) — A l'hôpital de l'Enfant - Jésus, le 12 janvier 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Marie - Louise Lachance, épouse de feu Cléophas Samson; mère de Marie - Louis, Dr Maurice, Alice, Dr André; soeur de Mme J.-N. Turgeon, Angeline, Mme J.-Alfred Lemieux. Elle demeurait à 33, avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Gilbert & Turgeon Ltée
58, avenue Bégin, Lévis
à 8.45 heures, pour l'église Notre - Dame et de là au cimetière Mont - Marie.

SHEHYN (Roland) — A Québec, le 10 janvier 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé Roland Shehyn, fonctionnaire provincial au Ministère des Richesses Naturelles époux de Lucette Tardif, père de Denise, Ronald et Gordon, frère de Georges, Raoul, Hectorine (Mme H.-G. Boisseau), Anita (Mme Ph. Morin), Hermance (Mme J.-Paul Blouin) et Béatrice. Il demeurait au 264 Scott. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 Ouest St-Cyrille,
à 8.45 heures pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

SPENARD (Augustin) — A Québec, le 10 janvier 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Augustin Spenard, époux de Gemma Boucher, père de Marie-Blanche (Mme Jacques Légaré), Marguerite (Mme Donat Bussières), frère de Wilbrod, Jeanne (Mme Charles Bourassa) et Yvonne. Il demeurait au 680 rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,
à 9.45 heures pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

THERRIEN (Corinne) — A Québec, le 11 janvier 1967, est décédée Corinne Tremblay, épouse de feu Elzéar Therrien, soeur de Yvonne (Mme Alphonse Côté), Blanche (Mme Ernest Bruneau), Rose-Anna (Mme Charles Légaré). Elle demeurait au 330, Père Marquette, appt 2. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 Ouest St-Cyrille,
à 10.45 heures pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

VEZINA (Samuel) — A Québec, le 10 janvier 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Samuel Vézina, ex-employé du Québec Power, époux de Yvonne Langevin, père d'Emilien, Jeannette (Mme Alexis Tremblay), Lucille (Mme Paul Ampleman), Gaston, Carmen (Mme Edgar Carrier), Gabrielle (Mme Rosaire Guillemette), Gérard, Françoise (Mme Bertrand Tremblay), Albert, Jean, André, Jacques et Jean-Paul, frère d'Albert, Léopold, Arthur, Yvonne (Mme Albert Genest), Delphine (Mme Alb. Langevin) Desneiges (Mme Georges Martel) et Jean-Baptiste. Il demeurait au 11 Bellevue, Charlesbourg Ouest. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
6450 Boul. Henri-Bourassa,
à 9.45 heures pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Verdict à Dorion

Collision accidentelle mais négligence

MONTREAL (d'après la UPI) — Un jury du coroner a décrété "accidentelle", hier soir, la collision entre un train et un autobus qui a coûté la vie à 20 adolescents, le 7 octobre dernier à une traverse à niveau de Dorion, en banlieue de Montréal.

Mais, tout en jugeant accidentelle cette hécatombe, le jury a souligné que "plusieurs négligences" avaient été relevées au cours de l'enquête du coroner et que la traverse à niveau concernée était "extrêmement dangereuse."

Le président du jury a affirmé que lui-même et ses compagnons en étaient venus à cette conclusion après avoir entendu les témoignages "des employés et opérateurs du Canadien National, corporation d'Etats impliquée dans la collision.

Le jury a recommandé que la vitesse des trains soit obligatoirement réduite de 55 à 25 milles à l'heure à la traverse à niveau de Dorion, donnant ainsi la possibilité aux chauffeurs des convois de vérifier le passage la présence des automobiles de chaque côté de la voie avant d'entreprendre le passage.

Un porte-parole du CN a déclaré hier soir que l'enquête du coroner avait démontré "que la barrière protectrice installée au passage à niveau de Dorion et la façon dont elle était manoeuvrée correspondait aux normes décrétées par le Bureau des commissaires du transport."

Mais il s'est empressé d'ajouter: "Le Canadien national est tout à fait prêt à coopérer dans toute décision approuvée par le Bureau pour améliorer la sécurité à Dorion ou à toute autre traverse à niveau.

Rupture des négociations chez les enseignants

217,000 enfants de Montréal devront demeurer à la maison aujourd'hui à la suite de la rupture des négociations entre les autorités scolaires et 9,000 enseignants.

La décision d'entrer en grève ce matin a été prise hier soir par les professeurs réunis, quant aux francophones à l'aréna Maurice Richard et quand aux anglophones, dans un théâtre de la Métropole.

Pendant ce temps, à Québec, le ministère de l'Education déclarait n'avoir pas l'intention d'intervenir dans le conflit entre la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal et l'Alliance des professeurs, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas grève.

On peut se demander maintenant quel geste posera le gouvernement devant cet arrêt de travail qui pourrait être le signal de toute une série de grève des enseignants dans la province.

Le ministère de l'Education fera parvenir, dès aujourd'hui, à tous les députés, un volumineux rapport sur la question des enseignants et le document, rendu public aujourd'hui même, dévoilerait en partie les mesures qu'entend prendre le gouvernement face à un arrêt de travail des enseignants. Il se peut qu'une réunion du cabinet ait lieu incessamment relativement à ce conflit, dès le retour de Me Daniel Johnson de New York où il a rencontré, hier soir, des hommes d'affaires de la Métropole américaine.

On sait que, déjà, la Régionale Yamaska est en grève depuis le 24 novembre dernier, tandis que les régionales de Tilly (Sainte-Foy) et celle de Louis-Fréchette (Rive-Sud) ont le droit acquis à la grève vers la fin de février.

Il semble que le gouvernement attende les résultats d'une grève dans la région de Montréal pour modifier son attitude vis-à-vis les enseignants, d'autant plus que dans le contexte des négociations, surtout dans le domaine salarial, la Métropole sert de plus en plus de modèle.

La thalidomide

Une action rejetée

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE — L'honorable Léon Casgrain, juge de la Cour supérieure, a rejeté sans frais, hier, une action de $150,000 intentée contre la compagnie Frank W. Horner, de Montréal, et le Dr Guy Carter, de Sainte-Foy. Le demandeur, M. Réal Bilodeau, de Sainte-Marie de Beauce, avait pris cette action, en qualité de tuteur de sa fille Lise, qui était née déformée, le 17 février 1962.

Au cours du procès qui s'est tenu au Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, le demandeur alléguait que le Dr Carter avait prescrit de la thalidomide, connue sous la marque de commerce Talimol, au cours de la grossesse de sa femme.

Ce médicament, selon le demandeur, aurait été la cause des infirmités de sa petite fille. Les bras de la petite n'ont pas la longueur des membres ordinaires, et ses mains n'ont que trois petits doigts.

Or, il a été prouvé que le médicament qui avait été administré à Mme Bilodeau n'avait pas été fabriqué par la compagnie Frank W. Horner, mais par William S. Merrell Company. Cette preuve acquittait automatiquement Frank W. Horner.

D'autre part, la date à laquelle le médicament a été administré à la mère de l'enfant est dans le mois de mai ou juin 1961. Or, à cette date, on ne savait aucunement les dangers de ce médicament qui, d'ailleurs, a été administré à de nombreuses autres personnes à cette époque, ne laissant aucune trace nocive sur les enfants de la majorité des usagers de cette drogue. Le médicament avait été approuvé selon la loi en vigueur à cette époque, et le Dr Carter, en prescrivant un tel médicament à sa cliente, n'a posé par là aucun acte de négligence ou autre. Le Dr Carter agissait selon la loi et au meilleur de sa connaissance, ignorant, comme tout le monde à cette époque, les dangers que l'usage de la thalidomide pouvait créer.

Ce n'est qu'à la fin de novembre 1961 que l'on a commencé à s'apercevoir des ravages que le médicament pouvait causer, qu'il a été retiré du marché, et que tous les médecins et pharmaciens ont reçu l'ordre de ne pas prescrire ou vendre le "Taminol".

Après avoir entendu le plaidoyer de la défense, le juge Casgrain a rendu également un verdict d'acquittement sans frais, dans le cas du Dr Carter.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 1093

DANS LA COUR PROVINCIALE

M. CAYA & CO. LTD
Demandeur
VS
CHARLES-HENRI CANTIN
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour de janvier 1967 à 10 heures de l'avant-midi, à 335 Est, St-Joseph, Québec.

Lesdits biens consistent en: machine à écrire, machine à additionner, filière en acier, bureau, table, poêle électrique, 4 moulins coudre.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.

QUEBEC, le 13 janvier 1967.

A. Blais, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 308-309

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

MICHEL LANGLOIS GOUDREAU
Demandeur
VS
LEON SANFACON
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23e jour de janvier 1967 à 10 heures de l'avant-midi, à Lac Beauport.

Lesdits biens consistent en: télévision, appareil Hi-Fi, set de salon, set à dîner, tables, laveuse de vaisselle, polisseuse, balayeuse, etc.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.

QUEBEC, 13 janvier 1967.

A. Blais, H.C.S.

Hommage d'un Torontois

TORONTO (D'après PC) — M. Dalton Bales, président du comité parlementaire de l'assemblée législative de l'Ontario sur la loi électorale, a rendu hommage à ses collègues de la ville de Québec, pour la collaboration de ces derniers, lors d'une visite des Torontois.

M. Bales a déclaré que son comité a discuté de la loi électorale du Québec, avec le président des élections, M. François Drouin, et son adjoint, M. Pierre Lapointe.

Le président du comité a annoncé que désormais le Québec et l'Ontario échangeront des renseignements sur la loi électorale qui prévaut dans chaque province.

M. Bales a conclu en disant que les récentes modifications apportées à la loi électorale du Québec, sont excellentes.

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES

AVOCATS PRETS A AIDER CAMILLE HENRY

Il ne fait aucun doute que Camille Henry est un homme très malheureux depuis qu'il a quitté le camp des Black Hawks de Chicago. Comme il l'a admis lui-même, il n'a jamais cru en prenant sa décision qu'il serait "chômeur" aussi longtemps.

Voilà que l'ancien ailier gauche des Rangers de New York mentionne l'idée d'aller devant les tribunaux pour tenter d'obtenir sa libération. C'est un recours auquel il pense depuis longtemps, mais le manque d'argent l'a tenu sur la défensive.

Cependant, nous avons l'impression que Camille a découvert depuis hier qu'il a encore des amis chez nous. Dans sa chronique d'aujourd'hui, il mentionne qu'un avocat de Québec lui a offert ses services gratuitement après la note parue dans notre compte-rendu d'hier en marge de sa conférence devant le B'Nai B'Rith, mercredi soir. Personnellement, nous avons deux autres messages pour lui venant d'avocats qui sont prêts à s'intéresser à sa cause.

On peut même dire qu'il est malheureux qu'il n'en ait pas parlé avant. Qui sait si son cas ne serait pas déjà réglé? Nous avons déjà suggéré à Cam de se mettre en communication avec Al Eagleson, l'avocat torontois qui s'est occupé de la cause de Carl Brewer et qui s'intéresse tout particulièrement aux joueurs de hockey. Henry nous avait répondu qu'il y pensait, mais n'a jamais foncé.

Il ne fait aucun doute que les magnats du hockey professionnel n'aiment pas à entendre parler de cour de justice. Brewer a été un cas frappant, et encore plus récemment il y a eu Doug Harvey. Maintenant, il reste à savoir si Cam sera aussi chanceux.

HOCKEY MIDGET QUI S'ANNONCE INTERESSANT

Même si les organisateurs du Tournoi Interprovincial de Hockey Midget de Québec n'ont donné aucun signe de vie depuis la réunion d'information du 4 janvier, au Colisée, il semble bien que cette classique aura lieu aux dates annoncées. Tout ce que nous espérons est qu'il ne se trouvera pas quelqu'un du comité d'organisation pour se promener en ville et crier que la presse n'a rien fait pour eux.

En toute sincérité, nous croyons que ces messieurs ont un très beau tournoi dans les mains. Certes qu'il n'a pas le charme du Tournoi Pee-Wee à cause de la différence d'âge des joueurs, mais cela n'enlève rien à sa valeur. Ce qu'il y a de malheureux est qu'il souffre de comparaison avec le "Pee-Wee' parce que certaines gens ont cru que ce tournoi avait été lancé avec l'idée de supplanter la classique "adoptée" avec tant d'enthousiasme par les amateurs locaux. C'est une accusation qui n'était pas méritée.

Nous aimons particulièrement la formule qui a été adoptée pour le tournoi de cette année. Les dirigeants n'ont accepté que huit équipes, et nous croyons qu'il en résultera une meilleure compétition. On peut même se permettre que les amateurs verront du très beau hockey durant tous les jours, d'autant plus que tout se déroule sur la patinoire plus vaste du Colisée.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter franc succès aux organisateurs. Eux aussi se dévouent pour une cause méritoire, le transport des handicapés de notre ville. Et nous en profitons pour inviter la population sportive à donner un bel encouragement à ce tournoi. Ils ne regretteront pas leur déplacement.

BOUILLABAISSE DU VENDREDI MATIN . . .

Pour clarifier la situation, disons que la présentation en circuit fermé de télévision de la course de 500 milles de Daytona Be ach, le 26 février, se fera bel et bien au Patro Roc-Amadour, Première Avenue . . . L'organisation est toujours entre les mains des dirigeants de La Tour, mais devant la forte demande reçue depuis l'annonce de cette attraction, il a été décidé que l'on aurait besoin d'un local plus vaste pour accommoder tous ceux qui veulent voir ce marathon . . .

Bonne chance et bon voyage aux skieurs locaux qui se rendent en fin de semaine, au Mont Orford, pour participer au combiné alpin qui décidera des membres de l'équipe de ski de notre province aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens . . . Il semble que nos meilleures chances sont dans le ski alpin, mais cela n'empêche pas d'espérer des surprises de la part des athlètes qui participeront aux épreuves nordiques au Mont Saint-Anne . . .

Félicitations à Jules Turcotte et J. A. Verret qui viennent d'être élus comme directeurs du district No 5 de l'Association Canadienne de Trot et Amble, à Toronto . . . Phil Simard et Roger Mathieu, respectivement pros des clubs Courville et Alpin, feront l'ouverture de leur école de golf à la salle Saint-Charles de Limoilou, mardi soir 17 janvier, et à cette occasion il y aura films en couleurs de l'Omnium Canadien de 1965 et 1966 . . .

Le Tournoi International de Hockey Bantam du Centre Sportif Paul Sauvé confirme cette semaine l'inscription des Eperviers de Lauzon, des Castors de Québec et du Saint-Sacrement de Québec . . . Le studio de culture physique du Centre Mgr Marcoux est réouvert depuis lundi, sous la direction de Paul Fradette . . .

Première joute des Reds de Providence, à Québec

Les joueurs des As de Québec sont rendus à Springfield, Mass., où ils seront les visiteurs contre les Indiens, demain soir, dans la sixième et dernière joute de leur voyage à l'étranger qui a connencé le 31 décembre, à Pittsburgh.

Après cette rencontre, les hommes de Phil Watson reviendront dans notre ville au cours de la journée de dimanche et recevront en soirée, à 8 heures, les Reds de Providence.

Les Reds, dirigés par le joueur-instructeur Dave Creighton, en seront à leur toute première apparition de la saison dans notre ville.

Jusqu'ici, les As ont fait trois visites dans la ville du Rhode Island. Les hommes de Phil Watson ont gagné les deux premières par des pointages identiques de 4-2, mais ont été battus 7-3 lors de la dernière rencontre entre les deux clubs.

Même s'ils occupent le caveau de la Section Est, les Reds ont démontré un regain de vie depuis le retour au jeu du robuste ailier Jim Mikol, qui s'était fracturé un poignet au cours de la période d'entraînement. En fin de semaine dernière, ils ont défait successivement les Americains de Rochester et les Hornets de Pittsburgh par des pointages de 5-1 et 2-1 respectivement.

Les Reds alignent tout de même une équipe qui peut fournir beaucoup d'action. Ils ont dans les buts le vétéran Marcel Paillé, qui se plait à garder ses meilleurs performances pour notre ville. A la défense, on remarque le spectaculaire Jules "Choo-Choo" Bouchard. A l'avant, Creighton lui-même est très habile, sans oublier Pierre Brillant, Eddie Kachur et Bob Leduc qui font du bon travail.

Ce soir, les Reds seront les visiteurs à Baltimore, et inutile de dire que les As leur souhaitent une victoire car advenant un gain des Clippers nos représentants tomberaient au troisième rang.

A moins de blessures, demain, il semble bien que Québec aura un alignement complet pour son match de dimanche, y compris les joueurs de défense Don Johns et Noel Price.

Rappelons que les As n'ont pas joué au Colisée depuis le 27 décembre, alors qu'ils avaient triomphé par 7-1 contre les Indiens de Springfield.

Le Tournoi Interprovincial de hockey Midget débute demain

Huit solides équipes envahiront la glace du Colisée, demain, à l'occasion de la présentation du 3e Tournoi Interprovincial Midget de Québec. Cette compétition se terminera dimanche après-midi avec la grand finale prévue pour 2 heures 15.

Avant la finale de dimanche, à 1 heure, il y aura un match mosquito entre le club Notre-Dame du Perpétuel Secours de Montréal et les Tigres de Québec pour le trophée "Emile Robitaille".

Le tournoi midget lui-même commencera à 10 heures, demain matin, alors que les Agincourt Lions de Pine Hill, Ont., joueront contre le St. Lawrence Park de Toronto. A midi, il y aura une joute entre Scarboro, Ont., et le National d'Ottawa.

Les Tigres de Québec feront leur entrée à 2 heures de l'après-midi contre le Jets de Dorval. Puis la première élimination se terminera avec une joute prévue pour 4 heures entre le Comité des Jeunes de Rosemont et les Satellites de Laval dans la région de Montréal.

Le calendrier de la journée se terminera avec les deux demi-finales. A 6 heures, il y aura joute entre les gagnants des joutes de 10 heures et midi, puis à 8 heures on verra les gagnants des rencontres qui auront été jouées à 2 et 4 heures.

Les profits de ce tournoi, sanctionné par l'Association de Hockey Amateur de la Province de Québec, seront versés au comité de transport des handicapés de Québec dont la directrice est Mlle Suzanne Levert.

M Aimé Saint-Laurent, président du tournoi, compte sur un bel encouragement de la population québécoise.

Tous les joueurs des clubs de l'extérieur seront logés à La Citadelle, au cours de leur séjour parmi nous.

CALENDRIER SPORTIF

AUJOURD'HUI

CURLING

Tournoi régional: Rencontres au club Victoria, 8 heures.

Tournoi féminin: Joute décisive au club Victoria, 9 heures 30 a.m.

Club Etchemin: Autres joutes dans le tournoi féminin interclubs "Lévis Automobiles", 7 heures 30.

Club Jacques-Cartier: Jitney organisé par les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, 7 heures.

Club Cambrai: Continuation du tournoi féminin "Fyon".

HOCKEY

Ligue Interuniversitaire: Waterloo contre Université Laval, 8 heures, Aréna.

Ligue Pee-Wee Intercités: Parc Marchand à Courville et Sainte-Thérèse à Beauport, à 6 heures 30 p.m.

DEMAIN

BADMINTON

Quebec Winter Club: Ouverture du tournoi junior et juvénile du district, à 9 heures du matin.

CURLING

Tournoi régional: Match décisif si nécessaire, endroit à déterminer.

Club Jacques-Cartier: Jitney de la Galerie Sportive, 7 heures p.m.

COURSE DE CHIENS

Stadacona Sled Dog Club: Première étape à Saint-Georges de Beauce, 2 heures p.m.

HOCKEY

Tournoi Midget: Première joute à 10 heures du matin, au Colisée.

SKI

Mont Sainte-Anne: Course de fond de 10 kilomètres pour dames, à 10 heures du matin; 15 kilomètres pour hommes, 2 heures p.m.

DIMANCHE

AUTOMOBILE

Club Karkajou: Slalom "Blanc", Place de Lys, 1 heure 30 p.m.

BADMINTON

Quebec Winter Club: Finales du tournoi junior et juvénile du district.

COURSES DE CHIENS

Stadacona Dog Sled Club: Deuxième étape à Saint-Georges de Beauce, 2 heures p.m.

HOCKEY

Tournoi Midget: Au Colisée, rencontre mosquito à 1 heure p.m.; finale midget, à 2 heures 15 p.m.

Ligue Américaine: Reds de Providence contre As de Québec, au Colisée, 8 heures.

Ligue Pee-Wee Intercités: Sainte-Thérèse à Parc Marchand, 3h. 30; Beauport-Ouest à Courville, 2h.30.

PATINAGE DE FANTAISIE

Au Colisée: Autres cours de 9 à 11 heures du matin.

RAQUETTE

Union Locale: Journée sportive au Club Frontenac, rue Saint-Roch, 2h p.m.

SKI

Mont Sainte-Anne: Inauguration du tremplin à 1h. 30 p.m.; concours de sauts à 2 heures.

Club Lac-Beauport: Championnat junior "C" de la Vallée du Saint-Laurent.

ICI ET LA

CHASSE ET PECHE

L'Association de Chasse et Pêche de Loretteville fera l'ouverture de son programme de 1967, lundi soir 16 janvier, au Centre Paroissial. Les membres sont invités à ne pas oublier leur équipement de pêche à la mouche, peu importe sa condition. Il y aura quelqu'un pour vous aider à résoudre les problèmes.

LES RAQUETTEURS

L'Union des Raquetteurs de Québec tiendra une autre journée sportive, dimanche après - midi. Cette fois, les compétitions se dérouleront en face du local du Club Le Frontenac Inc., 390 rue Saint - Roch. Le programme commencera à 2 heures de l'après - midi. Il y aura courses pour dames ainsi que les hommes.

COTE DE BEAUPRE

L'OTJ de Laval a consolidé son avance au deuxième rang de la ligue de hockey Intermédiaire C Dow de la Côte de Beaupré en écrasant la Station du Boulevard, 19-4. Benoit Fortier et Florent Parent ont connu une soirée exceptionnelle en réussissant 7 buts chacun, Fortier a de plus obtenu 8 assistances. Serge Thomassin a ajouté trois buts et Jean-Yves Fortier a complété le pointage avec deux filets. Les buts des perdants ont été marqués par Jean-Claude Duguay, Claude Durand, Denis Gamache et Charles-Aimé Garneau.

A Beauport, l'équipe de l'endroit a fait match nul 2-2 avec Garage Clavet, détenteur du premier rang. Claude Gauthier et Henri Dion ont été les compteurs du Beauport; Roger Giroux et Marcel Donaldson ont réussi ceux du garage Clavet.

Robert Plamondon, Brien Paquet et Marty Hicks ont conduit l'attaque du Lorettville avec chacun deux buts pour vaincre Courville 7-5. Jean-Marc Neville a réussi l'autre filet. Jacques Grenier a compté deux buts pour les perdants, les autres étant marqués par Jean Gaumond, Yves Larochelle et Marc-André Leclerc.

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Garage Clavet	11	10	0	1	101	30	21
Laval	11	8	2	1	86	40	17
Beauport	11	5	5	1	37	49	11
Courville	10	4	4	2	34	40	10
Loretteville	11	3	7	1	41	15	7
S. du Boulevard	10	0	10	0	12	74	0

COMPTEURS

	B	A	Pts	Pun
J.-R. Langevin (G. Clavet)	17	26	43	6
M. Donaldson (G. Clavet)	20	20	40	4
L. Fradette (G. Clavet)	7	25	32	4
R. Giroux (G. Clavet)	10	12	22	0
G. Hains (Gar. Clavet)	12	7	19	25
B. Fortier (Laval)	9	6	15	4
D. Gendron, (G. Clavet)	5	9	14	18
J.-Y. Fortier (Laval)	4	9	13	0
R. Ouellet (G. Clavet)	2	11	13	6
B. Paquet (Lor.)	8	4	12	4
M. Beaulieu (G. Clavet)	2	10	12	4
M. Hicks (Lor.)	8	3	11	6
R. Carrier (Lor.)	5	6	11	12
G. Bélanger (G. Clavet)	4	7	11	8
D. Kack (Lor.)	3	8	11	2
G. Grenier (Beauport)	3	8	11	8
H. Dion (Beauport)	9	1	10	0
S. Thomassin (Laval)	7	5	12	0
C.-A. Garneau (Boul.)	5	5	10	0
C. Gauthier (Beauport)	3	6	9	33

GARDIENS DE BUT

	PJ	BC	Moy.
M. Goupil (G. Clavet)	10	29	2.90
L. Auclair (Laval)	5	19	3.80
C. Giroux (Courville)	5	25	5.00
G. Gagnon (Beauport)	6	35	5.83
J.-Y. Gagné (Beauport)	1	6	6.00
(Total Beauport)	8	41	5.12
A. Rodrigue (Boul.)	5	36	7.20
C. Labbé (Lor.)	6	38	6.33
J. Doré (Lor.)	2	27	13.50
(Total Loretteville)	9	66	7.33

LIGUE NAP COTE

D'intéressantes parties furent présentées dans la ligue de hockey Nap. Côté cette semaine. Le Pollack Ste-Foy a défait les Loisirs de Pont-Rouge 3-0, pour porter son avance à quatre points en tête de la section pee-wee. Dans les autres joutes, Montmorency a défait Val Saint-Michel 5-1, puis le Parc Marchand et Les Saules ont annulé 3-3.

Le Loretteville a pris une avance de six points en tête du circuit midget, battant les Loisirs de Pont-Rouge 3-0. Giffard a blanchi le Parc Marchand 3-0 et Val Saint-Michel a défait Valcartier 4-2.

Dans le bantam, l'équipe de Loretteville a remporté une victoire de 6-1 sur Pont-Rouge pour garder le premier rang, deux points en avant. Giffard a vaincu le Parc Marchand 9-4; Valcartier et Courville ont annulé 1-1.

CLASSEMENTS
PEE-WEE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Foy	10	9	0	1	74	4	19
Pont-Rouge	9	7	1	1	38	14	15
Parc Marchand	10	5	4	1	35	35	11
Montmorency	10	3	6	1	18	49	7
Les Saules	10	1	7	2	22	50	4
Val Saint-Michel	9	1	8	0	9	62	2

BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loretteville	10	9	0	1	100	4	19
Pont-Rouge	10	8	1	1	41	10	17
Giffard	10	7	3	0	53	14	14
Parc Marchand	11	4	7	0	35	66	8
Valcartier	10	1	8	1	7	94	3
Courville	9	0	8	1	6	43	1

MIDGET

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loretteville	11	9	1	1	47	15	19
Pont-Rouge	10	5	2	3	21	21	13
Giffard	9	5	2	2	30	16	12
Val Saint-Michel	9	3	5	1	23	40	7
Parc Marchand	12	1	10	1	21	43	3

Laval déterminé à vaincre Waterloo

L'équipe de hockey Rouge & Or de l'université Laval sautera sur la patinoire de l'Arena du Parc Victoria, ce soir, déterminée à s'assurer une place dans les séries de fin de saison de l'OQAA et également décidée à gagner contre les Warriors de l'Université de Waterloo.

Les joueurs locaux sont revenus des vacances de Noël lundi, après avoir participé au tournoi du Centenaire, organisé par le collège Loyola de Montréal et ils ont deux objectifs d'ici la fin de la saison. S'assurer une place dans les éliminatoires de leur circuit, éliminatoires qui comprendront cette saison quatre des neuf membres de la ligue et qui seront disputées à Toronto, les 3 et 4 mars. Mais avant, soit du 13 au 19 février, le Rouge & Or aura à défendre les couleurs de la province de Québec dans le tournoi de hockey des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens et les joueurs se doivent d'ici là de donner le meilleur rendement possible, afin de se préparer à ces Jeux.

Ce soir, chaque équipe luttera pour tenter de s'assurer la troisième place au classement. Un seul point sépare Laval de Waterloo.

Bill Bowrey entre en demi-finale

HOBART, TASMANIE (UPI) — La pluie a désorganisé le programme des championnats de tennis sur gazon de Tasmanie hier et seulement un match de simple quart-de finale chez les hommes a été complété avant que le jeu ne soit abandonné pour la journée.

Bill Bowrey des Nouvelle-Galles du Sud a remporté la victoire sur le Jamaicain qui s'est rapidement amélioré Ray Russell par 10-8, 6-3 et 9-7 dans le seul match complété. Il est presque certain d'être rejoint dans les demi-finales par son compatriote gaucher Tony Roche qui a mené sur Jim McManus de Berkeley, Californie, par 6-3, 6-4 et 5-4 lorsque la pluie s'est mise à tomber.

Le président de Molson (Québec) Ltée, Paul Falardeau, présente un chèque au président de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, René Paquet.

Inauguration du Tremplin du Mont Sainte-Anne

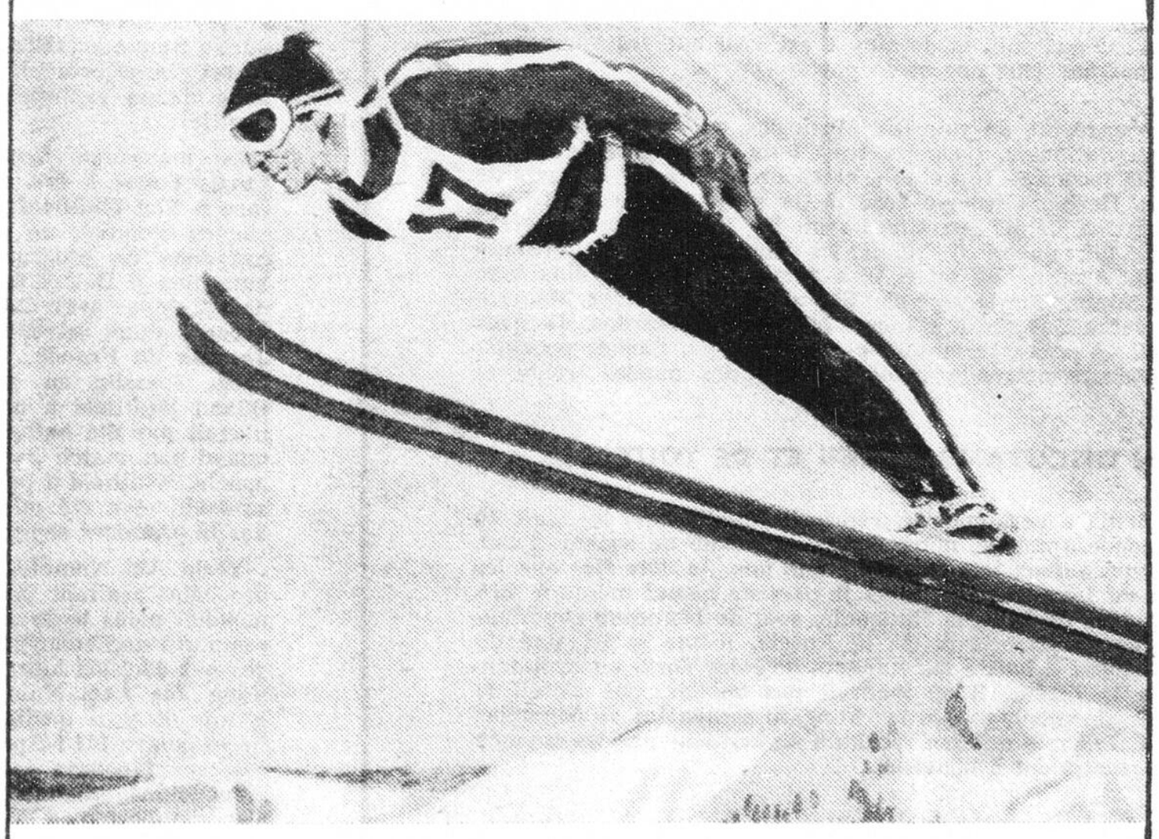

CHAMPIONNAT NORDIQUE PROVINCIAL DE SKI

le 14 janvier, à 2h. p.m.: course de fond, 15 kilomètres pour le championnat

le 15 janvier, à 2h. p.m.: compétition de saut de ski pour le championnat

C'EST LA BIÈRE AU GOÛT DU JOUR

Bière LAURENTIDE Ale

LES PROPOS DE CAMILLE HENRY

SI VIS PACEM PARA BELLUM

"Si tu veux la paix, prépare la guerre". N'allez pas croire que j'ai appris le latin, c'est mon ami "Bébé" Chantal qui m'a renseigné sur ce côté-là, car le latin c'est du grec pour moi. Cette phrase peut s'appliquer sur mon cas.

Mercredi j'étais le conférencier invité, du club B'Nai B'Rith, de Québec, et j'ai déclaré que s'il y avait un avocat qui était prêt à me défendre sans me charger une "cenne" je poursuivrais la ligue Nationale de Hockey. Je ne sais pas exactement ce qui va se produire, mais j'ai reçu un appel téléphonique d'un avocat de Québec qui est prêt à prendre ma cause en main, aux conditions, que j'ai déjà mentionnées. Je disais donc que je ne sais pas ce qui va se produire, car du point de vue légal de la loi je ne la connais pas, mais je vous tiendrai au courant.

Vous vous demandez peut-être pourquoi je pars en guerre contre le sport qui m'a permis de me faire connaître un peu partout dans le monde, qui m'a permis de gagner de l'argent (même beaucoup d'argent), qui m'a permis de rencontrer des gens influents de tous les milieux. Pourquoi? La raison principale est certainement qu'on m'a bafoué, cet hiver, et je leur en veux, mais ce n'est pas la seule raison. Ce que j'espère le plus de tout cela, je voudrais que les jeunes qui poussent ne soit pas des esclaves. Je voudrais qu'ils comprennent que la vie d'un joueur de hockey n'est pas toujours rose. Que les parents essaient de faire comprendre à leurs enfants que l'éducation est extrêmement importante de nos jours, et qu'avant de penser à faire une carrière dans le hockey, ils devraient terminer leurs études, parce que la vie dure toujours, tandis que la carrière d'un joueur ne dure pas tellement longtemps. Si vous n'avez pas de diplôme, une fois votre carrière terminée ce n'est pas facile de vous trouver un emploi. Vous pouvez me citer en exemple, si vous pensez que ça peut aider, car je ne travaille pas depuis le mois de septembre, et les "scrap books" que ma mère a amassés ne me donne pas à manger.

LE RETOUR DES ANCIENS JOUEURS

Comme le confrère Sabourin l'a écrit dans sa chronique, je ne participerai pas à la partie des "Old Timers" qui aura lieu au Colisée, le 20 janvier, mais je vais certainement y assister. Je vous invite à vous procurer vos billets immédiatement, car on attend une foule nombreuse. Vous pouvez vous procurer vos billets dans les dépôts habituels. En plus de contribuer à une bonne cause, vous aurez la chance de voir vos anciennes idoles, et on devrait assister à du jeu intéressant car les deux équipes en question n'ont pas subi la défaite. C'est vrai que les anciens de Québec n'ont pas joué une seule partie encore.

Il sera agréable de voir Bill Mosienko, qui détient le record de la ligue Nationale, pour les trois buts les plus rapides, soit vingt et une secondes. Il a établi ce record contre les Rangers de New York. Herbie Carnegie sera de la partie lui aussi. Je me souviens, quand j'étais jeune de l'avoir vu jouer. Je me souviens surtout de lui, quand il "tuait les punitions" avec Armand Gaudreault, Armand lui aussi fera partie de l'équipe ainsi que plusieurs autres. Sur le côté du Canadien, vous verrez Maurice Richard, Butch Bouchard, Elmer Lach, Kenny Reardon, Jacques Plante, qui va peut-être tenter un retour au jeu l'année prochaine, et plusieurs autres grandes vedettes des années trente et quarante.

EN DISCUTANT DE PEU ET DE TOUT . . .

Le Canada a certainement repris le prestige qui lui était dû dans le monde amateur, notre équipe nationale de hockey ayant battu la Russie deux fois et annulé une fois. Je dois dire que les Russes m'ont impressionné, mais je persiste quand même à dire que les équipes de la ligue Nationale, sont de beaucoup supérieures à celles du Canada et de la Russie, même si l'équipe du Canada a réussi à battre les Rangers de New York, au commencement de la saison. Il ne faudrait pas oublier, que c'était le camp d'entraînement, et que les Rangers essayaient de nouvelles formations. Je crois que les résultats ne seraient pas les mêmes s'ils se rencontraient à nouveau.

Il ne faudrait pas oublier, ancy Greene, de la Colombie-Britannique qui a remporté trois victoires sur quatre, dans le circuit d'hiver européen. C'est certainement de la bonne publicité pour le Canada.

Eddie Shore a fait des siennes encore cette semaine. Je me demande quand est-ce qu'on va faire quelque chose pour remédier à cette tyrannie qu'il exerce auprès de ces joueurs. Il a suspendu deux autres joueurs et Harry Pidhirny, son instructeur, a quitté son poste. Ce n'est pas la première fois, qu'un instructeur de M. Shore quitte l'équipe, et ça ne sera pas la dernière, pour la simple raison que les instructeurs n'ont absolument rien d'autre à faire que d'ouvrir et fermer la porte. Même durant les pratiques, M. Shore chausse les patins et c'est lui qui les dirige. Il fait faire toutes sortes de gymnastiques, vraiment ridicules. J'ai eu l'occasion de voir quelques-unes de ces pratiques et je ne pourrais pas vous les décrire. Il faut les voir pour le croire.

Bobby Hull a réussit son premier tour du chapeau de la saison, et je crois bien qu'il va être choisi sur la première équipe d'étoiles pour la mi-saison, même si je disais le contraire la semaine detrnière. Il est maintenant rendu à 22 buts, et ça, en seulement 34 parties. S'il y a un joueur qui espère battre le record de francs buts que Gordie Howe possède dans le moment, Bobby est celui qui a le plus de chance, mais il devra connaître plusieurs saisons de quarante buts et plus s'il désire atteindre ce sommet. Mais l'expansion de la ligue l'année prochaine devrait lui aider.

Bonne fin de semaine à tous.

Les chances sont égales, selon le pilote des Chiefs

LOS ANGELES (UPI) — Les Packers de Green Bay et les Chiefs de Kansas City perdront peu de temps dans les manoeuvres prélimiinaires quand les champions des Ligues Nationale et Américaine de Football se rencontreront dans la classique du Super Bowl, dimanche.

Les instructeurs rivaux, Vince Lombardi, des Packers et Hank Stram des Chiefs, ont clairement laissé entendre, hier, alors qu'ils dirigeaient leurs joueurs dans l'avant-dernier exercice, qu'ils ne pouvaient se payer le luxe d'une lutte amicale.

En dépit du manque de connaissance mutuelle, Lombardi et Stram prétendent qu'il leur faut continuer de pratiquer le style de jeu qui a conduit leur équipe au championnat de leur ligue.

"La façon dont le jeu va se dérouler, décidera de la stratégie à appliquer, "a dit Lombardi. "C'est un point sur lequel un instructeur ne peut décider à l'avance".

Mais Lombardi ajoute que l'équilibre de son club découlant de nombreuses participations à des joutes de championnat sera un atout pour son clan indifféremment du type de défensive que les Chiefs employeront.

"Il sera peut-être trop tard si nous tentons de nous étudier dans la majeure partie du premier quart", a dit Stram." Je ferais sûrement un mauvais coup si je tentais de perfectionner de nouvelles tactiques pour une seule joute. Ce serait créer de la confusion chez les **joueurs."**

"C'est à peu près la même chose pour les deux équipes. Les Packers ont toujours fait ce qu'il fallait faire pour gagner; courir lorsqu'ils pensent que c'est la bonne chose à faire et passer lorsque c'est le temps de passer".

Mais en poursuivant ses commentaires. Stram admet que dans la stratégie de l'équipe, les Chiefs sont capables d'utiliser dix ou 12 formations différentes et choisir la meilleure.

"Rencontrer une équipe étrangère pour la première fois, c'est comme jouer sur un terrain boueux. C'est à chance égale pour les deux adversaires", ajoute Stram.

A la suite de l'exercice d'hier, les deux équipes n'auront plus qu'une session d'entraînement avant le match de dimanche. Les Chiefs pensent être reposés dimanche parce qu'ils ont suivi le même calendrier d'entraînement que durant la saison, dans leur préparation au Super Bowl.

Aussi étrange que cela puisse paraître, les Chiefs, qui n'ont jamais joué dans le Colisée de Los Angeles, n'ont pas l'intention d'essayer le terrain avant la joute de dimanche, sauf dans le cas du boteur Mike Mercer, qui fera quelques bottés d'essais, dimanche, en plus de tenter quelques bottés de placement.

Mais les Packers, qui ont souvent rencontrés les Rams de Los Angeles, dans le Colisée se réchaufferont quelque peu, samedi, à leur arrivée à Los Angeles, de la ville de Santa Barbara où il tenait leur camp d'entraînement.

Deux joueurs des Chiefs, le quart-arrière substitut Pete Beathard et le demi-arrière étoile Mike Garrett, ont cependant déjà évolué dans le Colisée. Ils ont tous deux fréquenté l'Université de la Californie du Sud qui utilisait le stade pour ses joutes locales. Chris Burford a aussi joué sur le terrain du Colisée avec l'équipe de l'Université de Stanford.

EN RACCOURCI

Le promoteur de boxe de Las Vegas **Bill Miller** a annoncé hier qu'il avait télégraphié une offre de $70,000 au champion milourd **Dick Tiger** par l'intermédiaire de son agent américain, pour défendre son titre à Las Vegas contre **Roger Rouse** du Montana. Miller a dit que l'offre avait été envoyée à Jersey Jones pour la retransmettre à Tiger qui se trouve actuellement au **Nigeria.** Rouse est classé comme premier aspirant à la suite de sa victoire sur **Eddie Cotton** de Seattle.

Le monarque mondial des mi-moyens **Curtis Cokes** a fait savoir hier qu'il fera face à **Ted Whitfield,** lequel est venu à un cheveu d'obtenir un combat de championnat dans un programme d'exhibition qui aura lieu à Dallas le 10 février. Whitfield devait signer avec Cokes mais ce dernier a accepté plutôt de rencontrer le boxeur **Jean Josselin** de France. Par la suite Cokes a battu Josselin en gardant sa couronne. Quand Whitfield a négocié avec Cokes, il **n'avait pas été battu** en 24 combats. Mais quand son match avec Cokes n'a pas été conclu, Whitfield a perdu ses deux combats suivants et a été mis de côté sur la liste des 10 premiers aspirants par la WBA.

Yoshi Aki Numata, considéré comme le prochain aspirant au titre du champion mondial poids léger junior **Flash Elorde**, a remporté une ennuyante bataille de 10 rondes par décision hier soir sur le Sud-Coréen **Kang Joo Lee.** Numata, qui avait défait Elorde il y a quelque temps, pesait 132 livres contre 134 1-2 pour Lee. Le cinquième aspirant japonais poids léger junior s'est servi d'une attaque supérieure au corps pour remporter sa 30e victoire contre quatre défaites . . .

Tom Cahill, instructeur à sa première année pour l'équipe de football de l'Armée, a été choisi comme **"pilote de l'année"** hier par l'Association des instructeurs de football américain. Par ailleurs la AIFA a désigné **Dan Jessee** du Trinity College au Connecticut, président actuel de l'association, comme instructeur de l'année dans le football collégial.

Le quart-arrière des Lions de Detroit, **Karl Sweetan,** s'est vu accorder le divorce après une dispute légale de trois jours avec son ancienne épouse, une "bunny" du club Playboy . . . **George Preston Marshall Jr,** fils du propriétaire des Redskins de Washington au football professionnel, est allé en prison hier pour mépris de Cour. Marshall, qui s'occupe d'une affaire de location de bateaux, a préféré la prison plutôt que de remettre le testament de son père à l'avocat de Washington **Edward Bennet Williams,** qu'il a accusé d'essayer de prendre le contrôle des Redskins.

Janos Bedl, instructeur de l'équipe nationale de soccer de la Libye, a été désigné hier comme pilote des **Phantoms de Pittsburgh** de la nouvelle ligue Nationale de soccer professionnel. Le président du club **Peter H. Block** a déclaré que Bedl recevrait un salaire de plus de $20,000 . . . Moins de spectateurs et prix d'admission plus élevés seront les nouvelles règles en vigueur pour assister au **Tournoi de golf des Maitres** du 6 au 9 avril prochain. Le Club de golf National d'Augusta a fait savoir que les admissions seraient réduites et que la série de cartes bonnes pour les quatre rondes du tournoi, serait limitée aux clients seulement, soit les personnes inscrites sur la liste postale du club . . .

Mickey Wright, étoile du circuit de golf professionnel féminin, a été nommée hier récipiendaire du trophée **"Poteur de l'année"** présenté annuellement par l'Association des rédacteurs de golf d'Amérique . . . La **Pologne** a fait un versement initial de $5,500 pour aider à couvrir les dépenses encourues lorsqu'elle s'est retirée d'un concours de piste avec les Etats-Unis les 16 et 17 juillet dernier à Berkeley, Calif., afin de protester contre l'ingérence américaine dans la guerre au Vietnam. Le colonel **Donald Hull,** directeur de l'Union Athlétique Amateur, a souligné que ce dédommagement paverait la voie à un renouveau de la compétition athlétique entre les deux pays. La Pologne a accepté de fait de payer $11,000, le reste des dommages étant déboursé d'ici un an . . .

Le commissaire **J. Walter Kennedy** de l'Association Nationale de Basketball, a annoncé hier que la nouvelle franchise de Seattle avait été remise à deux hommes d'affaires de Los Angeles, **Eugene Klein** et **Sam Schulman,** pour le montant de $1,750,000. Kennedy a cependant démenti la rumeur voulant que Klein et Schulman, également propriétaires des **Chargers de San Diego** de la ligue Américaine de football, étaient déjà "assurés" de la franchise depuis que la décision a été prise d'accorder une franchise à **Seattle . . .**

La saison du baseball débute très tôt pour les joueurs des Dodgers demeurant dans la région de Los Angeles. Tout le personnel a été invité à assister aux exercices commençant lundi au **stade du Ravin Chavez.** Il semble que ce soit le temps particulièrement doux qui a encouragé les autorités des Dodgers à commencer si tôt . . . **Sandy Koufax,** ancien fameux lanceur des Dodgers de Los Angeles qui a annoncé sa retraite du baseball en novembre dernier, est le gagnant du **trophée Hutch** pour 1966. Ce trophée est remis au joueur des majeures qui "a le plus démontré l'esprit combattif et le désir brûlant de vaincre qui caractérisait le regretté **Fred Hutchinson . . .** Le voltigeur recrue **Bill Robinson** des Yankees de New York entrera à l'hôpital de Lenox Hill la semaine prochaine pour y subir une opération qui lui enlèvera un petit morceau d'os au coude droit . . .

Polémique autour de Flash Elorde

MANILLE (UPI) — Une polémique est née hier sur le choix du prochain adversaire du champion mondial des poids légers junior, Gabriel (Flash) Elorde.

Le directeur des Loisirs des Philippines, Justiniano Montano jr. a déclaré qu'il recommanderait à l'Association mondiale de la boxe qse le champion des Philippines âgé de 31 ans rencontre dans son prochain combat pour le titre son compatriote Ren Barrientos, aspirant numéro 1 de l'Association.

Montano qui est aussi vice-président pour l'Orient de l'Association mondiale de la boxe, a dit qu'il s'opposerait au combat proposé entre Elorde et Yoshiaki Numata du Japon et que si le match avait lieu, "je recommanderait à l'Association que Elorde soit dépouillé de son titre".

Le beau-père et gérant de Elorde, Lope Sarreal, a répondu à cette déclaration: "Je ne crois pas que Montano soit logique ou raisonnable à propos de cela. Je ne pense pas qu'il puisse agir ainsi devant un champion mondial qui de plus est son compatriote."

"Sil le fait", a -t-il ajouté, "nous pourrions aller devant les tribunaux."

"Ce n'est pas la première fois qu'un champion cherchera une réparation légale", de poursuivre Sarreal.

Autre course pour NANCY GREENE

WENGEN, SUISSE (UPI) — Claudio de Tassis, un skieur italien, souffre d'une fracture de la jambe et de contusions à la suite d'une chute durant le concours "Austrian Hole", sur les pentes du Club de ski Lauberhorn.

De Tassis, âgé de 20 ans, natif de Madona Di Campiglio, était toujours inconscient lorsqu'il fut transporté dans un hôpital voisin. Plus de 80 skieurs s'entrainaient sur les pentes en vue de la course de samedi.

A Grindelwald, les dames étaient également affirées à pratiquer. Leur compétition a lieu aujourd'hui.

Miss Steurer, ses compatriotes Mariella Goitschel et Annie Famose, la Canadienne Nancy Greene et Fernande Bochatay, de Suisse, sont considérées comme les meilleurs choix pour l'emporter.

Cassius ne peut être reconnu comme ministre musulman noir

LOUISVILLE, Kentucky (UPI) — Cassius Clay a subi un autre revers hier alors que son bureau de recrutement a refusé de considérer sa requête en exemption alléguant qu'il était ministre mulsulman noir.

"Donc, Clay est encore classé 1-A", a déclaré le directeur du service J. Allen Sherman à la sortie d'une assemblée d'une heure du bureau de recrutement.

C'est le deuxième refus essuyé en moins d'une semaine par le champion poids lourd âgé de 24 ans.

Le bureau d'appel du service de recrutement du Kentucky avait refusé mardi de reclassifier Clay comme objecteur de conscience.

La décision du bureau sélectif n'était pas inattendue.

L'avocat de Clay, Hayden Covington de New York, a affirmé qu'il demanderait au général Lewis B. Hershey, directeur national du service sélectif, et à Everett Stephenson, directeur du bureau sélectif de l'Etat, d'ordonner la réouverture du cas. Si ces démarches ne sont pas couronnées de succès, Covington a dit qu'il en appellerait à la Cour fédérale.

"Nous ne faisons pas de menaces", d'ajouter Covington, "mais s'ils essaient de nous rouler, nous les éviterons".

Covington, expert dans la loi du service de recrutement, a dit récemment qu'il amènerait le cas de Clay devant la Cour suprême des Etats-Unis si cela était nécessaire.

Clay qui a défendu son titre sept fois depuis qu'il l'a enlevé à Sonny Liston en février 1964, s'entraîne actuellement au Texas en vue du combat pour le titre contre Ernie Terrell le six février prochain.

Covington qui a pris en main la défense des témoins de Jéhovah au cours de la seconde guerre mondiale, a soutenu que Clay a droit d'être reconnu comme ministre. Il a ajouté que la vocation de Clay est de prêcher l'évangile des Musulmans noirs.

"Il ne devrait faire aucune différence qu'il soit champion poids lourd", de dire Covington. "ses devoirs ministériels sont en fait sa vocation".

Covington a dit qu'il avait présenté au bureau de recrutement 43 rapports et 92 pétitions signées par 3,180 Musulmans noirs, affirmant que Clay était ministre à plein temps. Clay soutient qu'il prêche l'évangile des Musulmans noirs partout où il va.

Avant qu'une personne puisse obtenir l'exemption de ministre, elle doit prouver qu'elle n'est pas seulement ordonnée, mais aussi qu'elle pratique.

Les problèmes de Clay avec le bureau de recrutement ont commencé en février dernier alors qu'il a appris qu'il était reclassifié 1-A. Plutôt, Clay avait raté deux fois les examens d'aptitude de l'armée et avait été classé 1-Y.

Puis l'escalade vietnamienne et un manque d'hommes ont obligé le département de la Défense à diminuer ses degrés.

Lorsqu'il a été informé de son statut de 1-A, Clay a créé un bouleversement en disant: "Je n'ai jamais été en chicane avec les Vietcongs".

Sa popularité en a souffert et son combat pour le titre avec George Chuvalo a été refoulé à l'extérieur du pays.

Clay a défendu trois fois son titre en Angleterre et en Allemagne avant que l'opinion s'apaise suffisamment pour qu'il revienne aux Etats-Unis défendre son titre contre Cleveland Williams en novembre dernier.

On veut opposer Spencer à Clay

SAN FRANCISCO (UPI) — L'organisateur Bennie Ford, a offert au champion Cassius Clay, hier, une garantie de $200,000 plus 50 pour cent des recettes d'assistances, s'il voulait défendre son titre contre Thad Spencer, au Cow Palace, au cours du mois d'avril ou de mai.

Ford a dit que l'offre avait été faite à Clay par l'entremise de Jim Pusateri et les deux organisateurs espèrent que Clay l'acceptera.

Spencer est le troisième aspirant au titre de Clay, selon la WBA. Il a battu Doug Jones dans son dernier combat et on le regarde comme l'un des meilleurs boxeurs poids-lourds de la jeune génération.

Ford a dit que si le mois d'avril ou le mois de mai ne peut être inséré dans le programme de Clay, il est prêt à accepter une date plus hâtive ou plus éloignée.

Mais il a ajouté qu'une date plus rapprochée serait peut-être nécessaire en raison des démarches infructueuses de Clay vis-à-vis l'Armée des Etats-Unis.

Lester Pearson félicite Nancy

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Lester Pearson a rendu hommage hier à la brillante skieuse Nancy Greene, de Rossland, C.-B., qui avait remporté, la veille, sa troisième victoire dans les championnats internationaux de Suisse.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

VENTE DE FIN D'ANNEE

AU MAGASIN H.R. POUR MESSIEURS

Achetez maintenant et épargnez sur...

Paletots d'hiver

74.50

Se vendaient $95. à $150.

Paletots en cachemire-et-laine, tissu anglais fini worsted, dans les plus nouveaux modèles.

Complets

59.50 et 69.50

Se vendaient 79.50 à $120.

Complets en worsted anglais dans les plus récents styles.

EGALEMENT DE NOMBREUSES AUTRES EPARGNES SUR TOUT NOTRE STOCK REGULIER.

Toutes ventes finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy

Station. gratuit, 2 h., nouveau garage, ave Chauveau

SPECIAUX

FIN DE SAISON

sur toutes nos

AUTOS-NEIGE NEUVES

ski-doo Bombardier

l'auto-neige par excellence

EQUIPEMENT A PRIX REDUIT

Nous avons également un vaste choix d'autos-neige usagées 1963/64/65/66, toutes avec garantie.

Laurentide

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
25 DORCHESTER SUD — QUEBEC
TEL.: 525-8181

Membres de l'équipe de ski du Québec aux Jeux d'Hiver, choisis en fin de semaine

Ski alpin au Mont-Orford; nordique au Mont Ste-Anne

Par Roland SABOURIN

La fin de semaine qui s'amène sera probablement la plus importante vue cette saison dans le ski provincial au Québec.

L'attention des connaisseurs sera rivée sur les centres de ski Mont Sainte-Anne et Mont Orford alors que se dérouleront les compétitions qui décideront du choix des membres de l'équipe de la province de Québec aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

Pas moins de 20 athlètes seront choisis pour former cette équipe.

Il y aura cinq hommes et cinq dames pour la discipline de ski alpin, avec Claude Brunelle comme entraîneur éventuel; trois hommes et trois dames pour la course de fond, sous la surveillance du vétéran Yves Carbonneau; et quatre hommes pour les sauts, également avec Charbonneau comme entraîneur.

Notons ici que seuls les citoyens canadiens domiciliés dans la province de Québec seront éligibles pour le choix de l'équipe des Jeux d'Hiver, à l'exception des membres de l'équipe nationale "Les Espoirs".

Le Mont Sainte-Anne sera le rendez-vous pour les championnats provinciaux nordiques (course de fond et sauts) pendant que Mont Orford accueillera les adeptes du ski alpin (descente et slalom).

NOUVEAU TREMPLIN

Lors du concours de sauts, prévu pour dimanche, on en profitera pour faire l'inauguration officielle du nouveau tremplin de 50 mètres qui vient d'être complété au Centre de Ski Mont Sainte-Anne. Une bénédiction et une cérémonie auront lieu à 1 heure 30, puis les sauts suivront à 2 heures.

La course de fond sera disputée demain après-midi, également sur une nouvelle piste, avec premier départ à 10 heures et 2 heures au Mont Sainte-Anne.

Au Mont Orford, la journée de samedi sera occupée pour la descente, tandis que celle de dimanche sera marquée du slalom. Près d'une centaine de compétiteurs, hommes et dames, seront à cet endroit.

Une forte assistance est attendue à Beaupré, dimanche, à l'occasion des sauts qui sont commandités par Molson (Québec) Limitée et qui sont organisés par le Club de Ski Mont Sainte-Anne en collaboration avec la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent.

SOLIDES SAUTEURS

Les meilleurs sauteurs de l'est du pays sont attendus. Relevons les noms de Max Pelt, champion senior canadien, ainsi que Pat Morris et Ulf Kvenkbo, tous deux membres de l'équipe nationale; Gérard Gravel et Réal Séguin, de Hull; Jacques Charland, le vétéran de Trois-Rivières, qui a été sept fois champion canadien et qui a participé aux Jeux Olympiques.

Incidemment, Charland est celui qui aura l'honneur de faire le tout premier saut d'essai.

La région de Québec compte sur ses jeunes espoirs Georges Brown, Yves Fleury, André Moisan et Claude Ruelland.

Les juges de ce concours seront François Pichard, Raymond Desrochers, André Donaldson et Gérard Paquin. Des noms bien connus comme Gaston Auger, Henri Picard, Jacques Brochu et Rodolphe Rolland complètent l'équipe des officiers.

POUR L'ENDURANCE

Il y aura une forte participation pour la course de fond, demain, également pour les trophées "Molson". Une soixantaine de noms sont parvenus à Georges Girard, aviseur du comité de la course de fond de la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent. Les dames auront une course de 10 kilomètres avec départ à 10 heures du matin et les hommes parcourront 15 kilomètres avec le premier départ prévu pour 2 heures de l'après-midi.

La plupart des concurrents ont eu l'occasion de se rencontrer à Morin Heights, en fin de semaine dernière. L'équipe de l'Ottawa Ski Club, avec Don McLeod et qui sera ici demain, avait pris le premier rang en avant de celle du Club Viking. Une équipe locale avec Denis Racine, Yvan Pouliot et André Voyer avait pris le quatrième rang. Chez les dames, Québec (D. Grenier, T. Donaldson et C. Théberge) avait pris le troisième rang.

LES SKIEURS ALPINS

Dans le combiné alpin, au Mont Orford, il y aura une forte délégation de la Vieille Capitale.

En fin de semaine dernière, ces skieurs s'étaient rendus à Big Bromley, Vermont. Dans la descente du samedi, Jocelyn Dufresne avait terminé 20e alors le norvégien Overland avait triomphé avec un temps de 48.50. Il y avait eu des temps de 51.7 par Marcel Maheu et 54.9 par Denis Deslauriers.

Le dimanche, dans le slalom, le vainqueur a été Rick Holmes, des Etats-Unis, avec un temps de 91,88 secondes, Pierre Savoie avait pris le 16e rang avec 96.98, Maheu, 20e, en 99,20; et Dufresne, 26e, en 102.83.

Pierre Lebrun et Marc-André Girard étaient également du voyage.

UN BRILLANT SKIEUR : Nous voyons en action Jean Cloutier, qui a gagné le slalom spécial et qui a terminé deuxième au combiné alpin de la fin de semaine dernière. Il sera au Mont-Orford avec plusieurs autres skieurs locaux.

Compétiteurs au Mont-Orford

Voici les ordres des départs pour la compétition de ski alpin qui se déroulera au Mont-Orford, en fin de semaine, et qui servira à déterminer les membres de l'équipe de la province de Québec aux Premiers Jeux d'Hiver canadiens :

HOMMES

SAMEDI

1.- André Pomerleau, Thetford X; 2.- Jacques Gadbois, Orford; 3.-Jean Crépeau, Orford X; 4.- Georges Marier, Québec X; 5.- Arthur Bourbeau, Sutton; 6.- Guy Thibault, Victoriaville; 7.- Jean Thibault, Uni. Mtl; 8.- Jean Perreault, Orford X; 9.- David Brubeau, Mtl. X; 10.- Pierre Savoie, Québec X; 11.- Pierre Lebrun, Québec X; 12.- Bob Roy, Georgean Peaks X; 15.- Mike Culver, Mtl.; 16.- Larry Brough, Ottawa; 17.- Walter Scofield, Mtl.; 18.- Barry Baumel, Mtl.; 19.- Jean - Pierre Ranger, Mt. Plante; 20.- Serge Pilon, Mtl.; 21.- Don Brough, Ottawa X; 22.- Marcel Maheu, Québec; 23.- Marc Morency, Québec; 24.- Bill Honeywell, Ottawa; 25.- Yves DeKonninck, St-Sauveur; 26.- Jocelyn Dufresne, Québec X; 29.- J.-François Gadbois, Orford; 30.- Bill Runge, Ottawa; 31.- Peter Roblin, Ottawa; 32.- Jean Croteau, Thetford; 33.- Eddy Butler, Mt. Plante; 34.- Robert Butler, Mt Plante; 35.- Peter Goodman, Mtl.; 36.- Don Lynch, Ottawa; 37.- Neil Baker, Mtl.; 38.- Denis Deslauriers, Québec X; 39.- René Boulay, Matane; 40.- John Ritchie, Lock Lomond X; 41.-Marc André Girard, Québec; 44.- Jean Noël, Mt. Plante; 45.- Yves Trottier, St-Sauveur; 46.- Louis Coderre, Univ, Mtl.; 47.- Pierre Dionne, Rimouski; 48.- Marc Robert, Mtl.; 49.- Jean Cloutier, Québec; 50.- Gérard Faubert, Mt. Plante; 51.- Hugh Berwick, Bishop's Univ.; 52.- Garry Bauman, St-Sauveur; 53.- Serge Fournier, Jonquière; 54.- Michel Ringuette, Rimouski; 55.- Pierre Lortie, Québec; 56.- Robert Piuze, Thetford; 57.- Raymond Morissette, Thetford; 58.- Ron Crook, Ottawa; 59.- Jean Picard, Thetford; 60.- Eric Innes, Mtl.; 61.- Blake Lowden, Mtl.; 62.- Joe Hanson, Québec; 63.- Robert Langevin, Québec; 64.- David Simms, Orford; 65.- Robert Dufour, St-Sauveur; 66.- Denis Boulanger, Sutton; 67.- Michel Labbé, Hillcrest; 68.- David Fripp, Ottawa; 69.- P.-Paul Biondin, Mt. Plante.

DIMANCHE

1.- Jean Crépeau, Orford X; 2.- Walter Scofield, Mtl. X; 3.- Pierre Savoie, Québec X; 4.- Jacques Gadbois, Orford X; 5.- Bill Honeywell, Ottawa X; 6.- Robert Butler, Mt. Plante; 7.- René Boulay, Matane; 8.- David Bruneau, Mtl. X; 9.- Don Brough, Ottawa X; 10.- Neil Baker, Mtl.; 11.- Pierre Lebrun, Québec X; 12.- André Pomerleau, Thetford X; 15.- Denis Deslauriers, Québec X; 16.- Mike Culver, Mtl.; 17.- Serge Pilon, Mtl.; 18.- Jean Thibault, Univ. Mtl.; 19.- Jean Perreault, Orford X; 20.- Jocelyn Dufresne, Québec X; 21.- Yves DeKonninck, St-Sauveur; 22.- Georges Marier, Québec X; 23.- Guy Thibault, Victoriaville; 24.- Marcel Maheu, Québec; 25.- J.-Fr. Gadbois, Orford; 26.- Marc Morency, Québec; 29.- John Ritchie, Lock Lomond X; 30.- Bill Runge, Ottawa; 31.- Jean Croteau, Thetford; 32.- Eddie Butler, Mt. Plante; 33.- Barry Baumel, Mtl.; 34.- Jean-Pierre Ranger, Mt. Plante; 35.- Laurie Brough, Ottawa; 36.- Dan Lynch, Ottawa; 37.- Peter Goodman, Mtl.; 38.- Arthur Bourbeau, Sutton; 39.- Marc - André Girard, Québec; 40.- Peter Roblin, Ottawa; 41.- Bob Roy, Georgean Peaks X; 43.- Denis Boulanger, Sutton; 44.- Louis Coderre, Univ, Mtl.; 45.- Pierre Lortie Québec; 46.- Jean Picard, Thetford; 47.- Robert Piuze Thetford; 48.- Ron Crook, Ottawa; 49.- Michel Labbé, Hillcrest; 50.- Serge Fournier, Jonquière; 51.- Jean Noël, Mt. Plante; 52.- Michel Ringuette, Rimouski; 53.- Marc Robert, Stoneham; 54.- Blake Loden, Mtl.; 55.- David Fripp, Ottawa; 56.- Gérard Faubert, Mt Plante; 57.- Joe Hanson, Québec; 58.- P.-Paul Biondin, Mt. Plante; 59.- Robert Langevin, Québec; 60.- Jean Cloutier, Québec; 61.- Eric Innes, Mtl.; 62.- Pierre Dionne, Rimouski; 63.- Hugh Berwick, Bishop's Univ.; 64.- Robert Dufour, St-Sauveur; 65.- Raymond Morissette, Thetford; 66.- Yves Trottier St-Sauveur; 67.- Garry Baumel, St-Sauveur; 68.- David Simms, Orford.

"X": Membres de l'équipe "Les Espoirs".

DAMES

SAMEDI

1.- Judy Holland, St-Sauveur; 2.- Betsie Clifford, Ottawa; 3.- Kathy Sorenson, Mtl. X; 4.- Denise Crichton, Mtl.; 5.- Sue Graves, Ottawa X; 6.- Elizabeth Crépeau, Orford; 7.- Carol McCarthy, Mtl. X; 8.- Renée Gauthier, Mtl. X; 9.- Sue Clift, Mtl.; 10.- Jacqueline Thibault, Un. Mtl.; 11.- Pam McCormick, Ottawa; 13.- Louise Lefebvre, Québec; 14.- Jean Irwin, Ottawa; 15.- Hélène Crépeau; 16.- Hélène Vanasse, Mt. Carmel; 17.- Louise Thibault, Victoriaville; 18.- Nina Pelletier, Québec; 19.- Johanne Côté, Owls Head; 20.- Lise Demers, Jonquière; 21.- Marthe Sirois, Québec; 22.- Edith Gagnon, Québec; 23.- Michelle Bernier, Québec.

DIMANCHE

1.- Denise Crichton, Mtl.; 2.- Suzan Graves, Ottawa X; 3.- Pam McCormick, Ottawa; 4.- Judy Holland, St-Sauveur; 5.- Carol McCarthy, Mtl. X; 6.- Renée Gauthier, Mtl. X; 7.- Elizabeth Crépeau, Orford; 8.- Jacqueline Thibault, Uni. Mtl.; 9.- Betsie Clifford, Ottawa; 10.- Kathy Sorenson, Mtl.; 11.- Sue Clift, Mtl. X; 13.- Marthe Sirois, Québec; 14.- Lise Demers, Jonquière; 15.- Louise Lefebvre, Québec; 16.- Louise Thibault, Victoriaville; 17.- Edith Gagnon, Québec; 18.- Johanne Côté, Owls Head; 19.- Hélène Crépeau, Orford; 20.- Hélène Vanasse, Mt. Carmel; 21.- Michelle Bernier, Québec; 22.- Nina Pelletier, Québec; 23.- Jean Irwin, Ottawa.

"X": Membres de l'équipe "Les Espoirs".

Inscrits de la course de fond

Voici les noms des skieurs qui ont fait parvenir leurs noms en prévision de la course de fond de 15 kilomètres au Mont Sainte-Anne, demain:

Club: Université Montréal: Yves Carbonneau, Maurice Lafleur et Claude Lefebvre.

Club: Vikings - Morin Heights: Léo Létourneau, Robert Weiler, Sam Stallard, Jouko Merivirta et Doug. Bourne.

Club: Eperviers -Saint-Jérôme: Maurice Lévesque

Club: Chicoutimi: Per Lovold, Réal Sergerie, Marcel Lavoie, Claude Beaulieu, Michel Paquet, Eddy Filion et Marc Salesse.

Club: Vallée-Jonction: Michel Doyon, Pierre Doyon, Francine Lessard, Lise Bourque et Hélène Bisson.

Club: Castors - Valcartier: R. Houde, S. Gilbert, M. Sauvageau, R. Trembiay, M. A. Bouchard, J. Jobin, L. Northcoth, N. Blaquierre, R. Harnois et M. Tremblay.

Club: Thetford: André l'Archevêque et Robert Vachon.

Club: Ottawa: Don McLeod, Frank Cook, J. Omholt Jensen et L. Omhold Jensen.

Club: Queen's University: Jake Edwards.

Club: Université Laval: Denis Racine, Yves Landry, Jean Barré, Richard Naud, Jacques Pouliot et Françoise Doucet.

Club: Redskins: Gilles Voyer.

Club: Montagnards: Yvon Pouliot, Evariste Lavoie, André Voyer, Danielle Grenon et Christine Théberge.

Club: Union Commerciale: Jean Gauthier.

UNE MESAVENTURE : Monique Descoteaux a connu plus que sa part d'ennuis lors du récent combiné alpin, au Lac Beauport, et ci-dessus des gens bénévoles se préparent à lui donner un coup de main après une "fouille" fort spectaculaire.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	38	23	11	4	161	112	50
Québec	36	18	15	3	138	132	39
Baltimore	34	18	14	2	119	111	38
Springfield	34	13	18	3	121	137	29
Providence	37	6	24	7	105	167	19

Division de l'Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	34	22	8	4	134	108	48
Rochester	36	22	12	2	162	109	46
Cleveland	34	17	14	3	138	118	37
Buffalo	38	5	27	6	102	186	16

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: Buffalo à Baltimore; Providence à Rochester; Cleveland à Springfield.

Samedi, 14 janvier: Baltimore à Cleveland; Buffalo à Hershey; Rochester à Pittsburgh; Québec à Springfield.

Dimanche, 15 janvier: Baltimore à Buffalo; Pittsburgh à Cleveland; Providence à Québec; Springfield à Rochester.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
New York	37	18	11	7	107	82	45
Chicago	35	19	11	5	122	91	43
Toronto	35	16	11	8	94	94	40
Montréal	34	15	15	4	85	82	34
Detroit	37	13	21	3	105	123	29
Boston	35	8	21	6	86	127	22

HIER

New York 3, Boston 0
Chicago 1, Detroit 4

Joutes à venir

Samedi, 14 janvier: Boston à Montréal; Detroit à Toronto; New York à Chicago.

Dimanche, 15 janvier: Montréal à Boston; Toronto à Chicago; New York à Detroit.

LIGUE QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C. T. R.	19	8	4	7	74	65	23
Sainte-Foy	19	8	6	5	73	67	21
Lévis	19	6	9	4	68	74	16
Donnacona	19	5	8	6	60	80	16

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	30	22	7	1	160	91	47
Sorel	32	17	13	2	154	109	36
Québec	33	16	16	1	129	138	33
Trois-Rivières	31	14	15	2	142	163	30
Shawinigan	31	13	18	0	120	143	26
Drummondville	31	10	21	0	98	136	20

HIER

Québec 0, Drummondville 4
Trois-Rivières 4, Sorel 7

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: Shawinigan à Thetford.

Dimanche, 15 janvier: Québec à Trois-Rivières; Shawinigan à Sorel; Drummondville à Thetford.

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Vallier	12	10	2	0	63	23	20
R. Tanguay	15	7	6	2	61	64	16
Montmagny	14	6	4	4	56	46	16
Giffard	11	5	2	4	46	32	14
Chez Roland	13	5	6	2	52	41	12
St-Michel	12	4	6	2	41	53	10
St-François	13	1	12	0	46	106	2

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: Montmagny vs Saint-François; Saint-Vallier vs Giffard.

Dimanche, 15 janvier: Chez Roland vs R. Tanguay; Saint-Michel vs Saint-François.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	6	5	1	0	64	10	10
Western	6	4	2	0	29	14	8
Montréal	7	3	3	1	31	32	7
Queen's	5	2	1	2	19	12	6
Laval	6	2	3	1	17	41	5
McGill	5	2	2	1	21	28	5
McMaster	5	2	3	0	16	21	4
Waterloo	3	1	1	1	14	12	3
Guelph	6	0	5	1	14	44	1

Joutes à venir

Ce soir 13 janvier: Western à McGill; Queen's à Toronto; Waterloo à Laval.

Samedi, 14 janvier: Western à Queen's; Waterloo à Montréal.

HOCKEY

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	39	24	8	7	159	105	55
Seattle	40	17	18	5	110	120	39
Vancouver	36	18	16	2	106	104	38
Californie	35	16	13	6	104	116	38
Los Angeles	38	17	15	6	104	119	35
Victoria	38	15	18	5	115	116	35
San Diego	36	10	24	2	101	128	22

MERCREDI

Seattle 0, Portland 3
Los Angeles 1, Victoria 3

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: San Diego à Californie; Los Angeles à Vancouver.

Samedi, 14 janvier: Californie à San Diego; Los Angeles à Victoria.

Dimanche, 15 janvier: Californie à San Diego.

LIGUE JUNIOR "A" D'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
London	31	14	12	5	126	122	33
Toronto	27	14	9	4	113	105	32
Hamilton	27	14	9	4	109	89	32
Kitchener	27	13	10	4	104	89	30
Niagara Falls	29	11	10	8	132	124	28
St. Catharines	25	11	9	5	102	89	27
Oshawa	29	9	15	5	78	87	23
Montréal	26	8	12	6	97	112	22
Peterborough	28	7	14	7	105	129	21

HIER

Niagara Falls 4, Hamilton 7
Montréal 5, Peterborough 4

Ce soir, 13 janvier: Hamilton à Niagara Falls; Oshawa à Kitchener; Peterborough à Toronto.

Samedi, 14 janvier: St. Catharines à Oshawa.

Dimanche, 15 janvier: Niagara Falls à Montréal; Kitchener à St. Catharines; Oshawa à Toronto; Hamilton à Peterborough.

LIGUE JUNIOR DU SAGUENAY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	29	26	3	0	234	108	52
Chicoutimi	30	17	12	1	174	123	35
Jonquière	29	16	13	0	157	163	32
Port-Alfred	29	11	17	1	150	162	23
Alma	28	9	19	0	106	200	18
Arvida	29	7	22	0	133	198	14

HIER

Dolbeau 8, Arvida 2
Port-Alfred 8, Chicoutimi 6

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: Port-Alfred à Alma; Arvida à Jonquière.

Dimanche, 15 janvier: Port-Alfred à Arvida; Chicoutimi à Dolbeau; Jonquière à Alma.

LIGUE DE L'EST DES E.-U.

Section Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Clinton	42	27	13	2	167	106	56
New Jersey	43	21	20	2	165	143	44
Johnstown	42	20	21	1	152	172	41
New Haven	45	17	28	0	149	227	34
Long Island	42	14	25	3	114	139	31

Section Sud

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nashville	37	27	9	1	144	88	55
Greensboro	43	23	20	0	169	149	46
Charlotte	40	19	21	0	131	129	38
Jacksonville	38	17	20	1	139	168	35
Knoxville	42	17	25	0	140	151	34

HIER

Greensboro 1, Long Island 2

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: Greensboro à New Jersey; Clinton à Johnstown; Nashville à Knoxville; Charlotte à Jacksonville; New Haven à Long Island.

Samedi, 14 janvier: Long Island à Clinton; New Haven à New Jersey; Greensboro à Johnstown; Knoxville à Charlotte; Jacksonville à Nashville.

Dimanche, 15 janvier: Greensboro à New Haven; Johnstown à Long Island; Jacksonville à Knoxville; Charlotte à Nashville; Clinton à New Jersey.

LIGUE INTERNATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dayton	40	24	15	1	161	146	49
Toledo	38	21	16	1	150	134	43
DesMoines	37	20	16	1	116	124	41
Port Huron	39	18	18	3	164	159	39
Fort Wayne	38	19	19	0	138	131	38
Muskegon	37	15	22	0	150	149	30
Columbus	39	14	25	0	158	194	28

HIER

Port Huron à DesMoines

Ce soir, 13 janvier: Toledo à Muskegon; Fort Wayne à Columbus.

Samedi, 14 janvier: Columbus à Port Huron; Dayton à Muskegon; Toledo à Fort Wayne.

Dimanche, 15 janvier: Toledo à Columbus; Muskegon à Port Huron; Fort Wayne à Dayton.

LIGUE CENTRALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Oklahoma City	35	20	9	6	124	103	46
Houston	34	18	11	5	132	107	41
Omaha	35	16	14	5	131	113	37
Saint Louis	35	9	14	2	120	127	30
Tulsa	36	9	17	10	101	131	28
Memphis	35	11	18	6	114	141	28

HIER

Saint Louis 3, Houston 7

Joutes à venir

Ce soir, 13 janvier: Memphis à Omaha; Tulsa à Oklahoma City.

Samedi, 14 janvier: Oklahoma City à Houston; Omaha à SaintLouis; Memphis à Tulsa.

Dimanche, 15 janvier: Omaha à Memphis; Oklahoma City à Saint-Louis.

COLISÉE

LIGUE AMERICAINE de HOCKEY

Tél.: 525-5129 525-9979

19e joute de la Cédule

DIMANCHE SOIR A 8 H.

★ REDS ★ de Providence VS ★AS★ de Québec

SIEGES RESERVES: Loges, $3.25 - Mezz. (4 premières rang.) $2.50 - (4 autres rang.) $2.00 - Balcon $1.60 (Taxe et Charge de Service Incluses)

- Dépositaires de Billets -
- Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
- Tabagie JOS HUNT, 790, rue St-Jean
- Buffet L.-P. DEMERS, 901, O. St-Cyrille
- Pharmacie SOUCY, 369, de la Couronne

Billets de SAISON et autres billets libres et réservés, en VENTE dans les DEPOTS jusqu'à 7h. demain soir et au Colisée jusqu'à 5h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert DIMANCHE de 11 h. a.m. à 5 h., et commençant à 7 h.

Prochain Programme JUNIOR "A"

● Dimanche le 22
2h.15 p.m.
As Jrs vs Trois-Rivières

(Adm. Gén.: Adul. $1.25 - Enfants 50¢)

Nouvelles du baseball

BOISs, Idaho. (UPI) — Maury Wills, le plus grand voleur de buts dans l'histoire du baseball, échangé récemment du Los Angeles au Pittsburgh, est passé de la position d'arrêt - court à troisième but hier sur un seul trait de plume qui sans aucun doute le garde dans une haute échelle de salaire.

Ni Wills ni le gérant général Joe L. Brown des Pirates n'ont voulu dévoiler les termes du contrat signé à Spokane, mais Brown a fait savoir que Wills "avait signé avec un sourire révélateur".

L'on croit que le salaire sera égal ou peut - être un peu plus que les $73,000 que les Dodgers lui ont versé l'an dernier.

Brown a ensuite quitté Spokane pour un rendez - vous avec Vernon Law, le lanceur droitier qui a gagné 17 joutes en 1965 et 12 l'an dernier.

Brown avait signé le voltigeur Willie Stargel à San Francisco mercredi mais avait été incapable de s'entendre avec les receveurs Jim Pagliaroni et Jesse Gonder. Il avait également signé les lanceurs Pete Mikkelsen et Tommie Sisk à Los Angeles.

CHEZ LES METS

NEW YORK (UPI) — Les Mets de New York ont pour leur part annoncé qu'ils avaient reçu les contrats signés pour la prochaine saison, du champ intérieur Bob Heise et du lanceur Jerry Hinsley.

Les Mets ont maintenant 11 joueurs sous contrat, avec l'addition hier du lanceur Jack Fisher qui l'an dernier avait attendu que l'entraînement printanier soit commencé avant de signer. Cette année il n'a pas tardé à mettre sa griffe sur une convention qui lui rapportera semble - t - il $30,000. Il s'agit d'une augmentation de 20 pour cent pour le lanceur de 27 ans comparée à la saison dernière.

A PHILADELPHIE

PHILADELPHIE (UPI) — Le lanceur droitier Bob Buhl, le champ intérieur Phil Linz de même que le lanceur vétéran de relève Dick Hall, ont tous trois signé leurs contrats hier avec les Phillies de Philadelphie.

Selon le gérant général John Quinn, les Phillies ont maintenant 27 joueurs engagés pour la prochaine campagne.

CHEZ LES CARDINALS

ST-LOUIS (UPI) — Le joueur de champ centre des Cardinals de St-Louis, Curt Flood, qui peut établir un record de la ligue Nationale s'il réussit à passer les 21 première joutes de la prochaine saison sans commettre une erreur, a retourné son contrat signé selon le gérant général Bob Howsam.

Flood a ainsi rejoint son camarade Bob Gibson sur la liste. Un autre à avoir signé est Joe Difabio, un lanceur recrue, qui figure sur l'alignement du club pour la première fois.

A SAN FRANCISCO

SAN FRANCISCO (UPI) — Le droitier Bob Bolin, le malchanceux du département d'artillerie des Giants de San Francisco en 1966, a accepté son contrat pour cette année pour le même $25,000 qu'il a reçu l'an passé. Gaylord Perry a également signé pour un montant de $40,000.

Avec la signature de Bolin, les Giants ont donc huit joueurs sous contrat dont Willie Mays, Willie McCovey, Gaylord Perry, Tom Haller, Jimmy Davenport, Jay Alou et la recrue Bill Sorrell.

CHEZ LES BRAVES

ATLANTA (UPI) — Le champ intérieur Woody Woodward et trois autres artilleurs ont accepté les termes des Braves d'Atlanta hier. Les lanceurs sont les gauchers Denver Lemaster et Dick Kelley et le droitier Pat Jarvis.

5e "blanc" pour Giacomin

BOSTON (UPI) — Le gardien de but Ed Giacomin a réussi son cinquième blanchissage de la saison hier soir qui a permis aux Rangers de New York de reprendre la première position de la Ligue Nationale de hockey avec une victoire de 3-0 sur les Bruins de Boston qui demeurent en dernière place du classement.

Giacomin a arrêté 26 lancers des Bruins cependant que le joueur de défense des Rangers, Jim Neilson comptait ce qui s'est avéré le but vainqueur, brisant la glace à 6:15 minutes de la deuxième période. Le filet de Neilson, son quatrième de la saison, s'est produit lorsqu'il a pris un retour du lancer de Jean Ratelle et a surpris le gardien de but de Boston, Eddie Johnston.

Bob Nevin et Vic Hadfield ont marqué les buts d'assurance pour New York à la troisième période. Les Rangers devançant donc Chicago en première position du classement.

New York a continué sa domination sur les Bruins ne perdant aucune des huit rencontres sur ce club. En effet, les Rangers ont défait les Bruins cinq fois et ont fait match nul trois fois au cours des huit rencontres de la saison.

NEW YORK 3, BOSTON 0

BOSTON: But: Johnston; défenses: Orr et Marotte; centre: Martin; ailes: McKenzie et Dillabough. Substituts: Cheevers, Green, Woytowich, Williams, Stewart, Watson, Oliver, Connelly, Westfall, Smith, Schock, Parise.

NEW YORK: But: Giacomin; défenses: Howell et Brown; centre: Goyette; ailes: Nevin et Marshall. Substituts: Maniago, Hillman, MacNeil, Gilbert, Fleming, Ingarfield, Hadfield, Neilson, Hicke, Berenson, Kurtenbach, Ratelle.

Arbitre: Vern Buffey. Juges de lignes: Neil Armstrong et Brent Casselman.

Première période

Aucun but.
Punition: McKenzie, 6:41.
Lancers:
Boston 7, New York 7.

Deuxième période

1—New York, Neilson (4) (Hicke, Ratelle) 6:15
Punition: aucune.
Lancers:
Boston 6, New York 12.

Troisième période

2—New York, Nevin (10) (Goyette) 1:09
3—New York, Hadfield (7) 7:36
Punition: aucune.
Lancers:

Boston	**7**	**6**	**8**	**21**
New York	**7**	**12**	**7**	**26**

Compteurs de la Ligue NATIONALE

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	17	36	53
Wharram, Chicago	19	18	37
B. Hull, Chicago	23	11	34
Ullman, Detroit	13	21	34
Howe, Detroit	13	21	34
Rousseau, Montréal	9	25	34
Goyette, New York	4	30	34
Gilbert, New York	20	11	31
Delvecchio, Detroit	8	19	27
Geoffrion, New York	11	16	27
Marshall, New York	15	11	26
Martin, Boston	10	16	26
Pilote, Chicago	4	22	26
Keon, Toronto	8	17	25
D. Hull, Chicago	13	11	24
Ellis, Toronto	12	12	24
Kelly, Toronto	8	16	24
Nevin, New York	10	13	23
Mohns, Chicago	9	14	23
Maki, Chicago	4	19	23
Connelly, Boston	10	12	22
Hampson, Detroit	8	14	22
Howell, New York	7	15	22
Hadfield, New York	7	15	22
Henderson, Detroit	14	7	21
Richard, Montréal	8	13	21
Kurtenbach, New York	6	15	21
Mahovlich, Toronto	11	9	20
McKenzie, Boston	10	10	20
Prentice, Detroit	10	10	20
Esposito, Chicago	8	12	20
Jeffrey, Toronto	7	13	20
Ingarfield, New York	7	13	20

Les Red Wings se vengent

DETROIT (UPI) — Paul Henderson y est allé d'une paire de buts, hier, conduisant ainsi les Red Wings de Detroit à un gain de 4-1 aux dépens des Black Hawks de Chicago.

La victoire des Red Wings, leur cinquième de suite sur leur patinoire, faisait écho à une défaite de 6-1, encaissée la veille à Chicago.

Bobby Hull a marqué le seul but des Hawks enlevant ainsi un blanchissage à Roger Crozier. Dean Prentice et Bruce MacGregor ont marqué les autres buts des Wings.

C'est Prentice qui a donné l'avance aux Wings, à la première période mais Hull égala le compte avec son 23e but de la saison, à la deuxième reprise, avant que Henderson ne marque le but vainqueur.

Ce fut un filet spectaculaire, Henderson prenant une passe de Ullman et laissant partir un boulet haut qui a trouvé refuge dans la cage. Il a marqué son 14e de la saison, en 22 joutes, au début de la troisième période.

Hull a brisé une passe de Gordie Howe avant de filer vers le but. Il a lancé du revers et Crozier a été pris en défaut.

Les Wings, qui ont gagné leur troisième joute dans leur série de neuf contre les Hawks, ont presque doublé la production de lancers des Hawks, soit 50 contre 28.

CHICAGO 1, DETROIT 4

DETROIT — But: Crozier; Défenses, Bergman, Young; Centre, Ullman; Ailes: Henderson, MacGregor. Substituts: Boivin, Harvey, Howe, Delvecchio, Mahovlich, MacDonald, Fonteyne, Hampson, Prentice, Bathgate, Geogan, Bassen.

CHICAGO — But: Hall; Défenses, Pilote, Jarrett; Centre, Mikita; Ailes: Wharram, Mohns. Substituts: Vanimpe, Ravlich, Angotti, Esposito, B. Hull, D. Hull, Stapleton, Hodge, Nesterenko, Maki, Dejordy.

ARBITRE: John Ashley. Juges de lignes: Matt Pavlich et Pat Shelter.

CHICAGO 1, DETROIT 4

Première période

Detroit, Prentice (10e) (Bathgate, Hampson) 8:10
punitions: Esposito, 13:52; Bergman, 19:17.
Lancers;
Detroit 12, Chicago 11.

Deuxième période

2—Chicago, B. Hull (23e) (Pilote) 7:43
3—Detroit, Henderson (13e) (Ullman) 12:02
4—Detroit, MacGregor (10e) (Howe, Delvecchio) 19:29
Punitions: Van Impe, 17:55; Ullman, 17:55; B. Hull, 18:32
Lance s:
Detroit 12-19
Chicago 11-7

Troisième période

5—Detroit, Henderson (14e) (Howe) 5:39
Punitions: Goegan, 14:49; B. Hull, 16:58.
Lancers:

Detroit	**12**	**19**	**19**	**—50**
Chicago	**11**	**7**	**10**	**—28**

Premier gain des Russes sur le Canada

KITCHENER (PC) — Grâce à une poussée de quatre buts dans la seconde période hier soir, l'équipe nationale russe a vaincu celle du Canada 5-3, remportant ainsi son premier gain en quatre matches contre les Canadiens, que les Russes affronteront dans le championnat mondial amateur à Vienne en mars prochain.

Une foule de 7,096 spectateurs a vu les Canadiens dominer le jeu dans la première période, mais les visiteurs se sont ressaisis dans l'engagement suivant alors que Vladimir Turzinov a intercepté une passe de Jack Bownas pour prendre Ken Broderick en défaut.

Ce but a semblé démoraliser les Canadiens et les Russes y sont allés de deux autres points avant la moitié de la reprise. Toutefois, les Canadiens se sont ressaisis eux-mêmes et ont terminé l'engagement avec un déficit d'un seul point.

Le résultat final est demeuré en doute jusqu'à la fin du match alors qu'Alexander Stringanov a assuré la victoire aux visiteurs.

Fran Huck, dans la première période, Roger Bourbonnais et Gary Dineen, dans la deuxième reprise, ont marqué les buts des Canadiens tandis qu'Edward Ivanov, Anatoli Firsov et Viacheslav Starshinov complétaient le total des vainqueurs.

Les joueurs des deux équipes ont fait preuve de rudesse, car les arbitres ont imposé 10 mineures, cinq à chaque formation, en plus d'une mauvaise conduite au Russe Alexandre Ragulin.

Première période

1—Canada, Huck (Mott) 15:24
Punitions: Breznev, 1:58; Conlin, 6:53.

Deuxième période

2—Russie, Turzinov 1:48
3—Russie, Firsov (Polupanov, Wilkulov) 8:56
4—Russie, Starshinow (Yakushev) 10:21
5—Canada, Bourbonnais (O'Shea, O'Malley) 12:45
6—Russie, Ivanov (Firsov, Strinanov) 13:41
7—Canada, Dineen (McMillan, Cusson) 15:21
Punitions: Paramoskin, 12:40; MacKenzie, 12:40; Johnston, 13:18; Striganov, 15:43; Ragulin, mineure, mauvaise conduite, 16:38.

Troisième période

8—Russie, Striganov (Turzinov) 18:07
Punitions: Starshinov, 4:33; Brewer, 5:00; O'Malley, 10:15.
lancers:

Russie	**6**	**9**	**8**	**—23**
Canada	**11**	**8**	**4**	**—23**

CURLING

CHEZ LES DAMES

L'équipe qui représentera le district de Québec au prochain tournoi provincial "MacDonald Lassie" sera connue ce matin, sur les glaces du Club Victoria.

A 9 heures 30, Mme Rita Delaney, du Club Québec, opposera son équipe à celle de Mme R. Stevens, du Winter Club.

Hier matin, Mme Delaney a conduit son équipe à une victoire de 13-5 contre Winter Club (Ginette Thibault); Mme Stevens a gagné 7-6 contre Jacques-Cartier (Claire Matte).

TOURNOI REGIONAL

Le skip Jean Roberge, du Club Etchemin, n'a plus besoin que d'une seule victoire pour se mériter le droit de représenter le district dans le tournoi provincial pour une deuxième année consécutive.

Et il pourra accomplir l'exploit dès ce soir alors qu'il rencontrera l'équipe Ian Michaud, du Québec, au Club Victoria. Michaud est le seul qui peut bloquer la marche de Roberge, mais pour y réussir il devra obtenir deux victoires consécutives.

En effet, si Michaud gagnait ce soir, il y aurait une autre rencontre entre les deux mêmes équipes pour décider du titre, demain.

A sa toute première partie, Michaud avait subi sa seule défaite en pliant par 11-9 devant les représenttants du populaire club de Saint - Romuald.

Hier soir, Michaud a eu le meilleur par 13-9 contre Joe Thomas, du Victoria, pour éliminer définitivement cette équipe. Durant ce temps, Roberge portait le coup de grâce à Gaston Delisle, du Cambrai, en gagnant lui aussi par un pointage de 13-9.

Rappelons que dans ce tournoi une équipe devait subir deux défaites avant d'être éliminée de façon définitive.

CLUB CAMBRAI

Résultats d'hier dans le tournoi féminin "Fyon": Cécile Auclair 8, Jackie Brown 4; Colette Drolet 7, G. Brown 5; G. Brown 8, Rita Brown 6; Loretta Pugh 9, Irène Laliberté 4. Il y aura joutes ce soir, à 7 heures et 9 heures.

La semaine prochaine, il y aura la compétition pour hommes "Federal Equipment". Les inscriptions seront reçues jusqu'à 7 heures, ce soir.

Sorel s'éloigne des As qui perdent 4-0 à Drummondville

Les As juniors de Québec ont commencé une série de trois joutes à l'étranger en étant blanchis 4-0 par le plus faible club du la Ligue junior "A" provinciale, les Rangers de Drummondville, hier.

Sans la tenue extraordinaire de Peter Donnely qui a fait 47 arrêts et qui a tenu le coup presqu'à lui seul pendant les quarante premières minutes de jeu, les As auraient probablement été humiliés encore plus.

Pierre Senay a marqué le but vainqueur à la première strophe, mais c'est une poussée de trois buts au troisième vingt, réussis par Paul Proulx, Jacques Archambault et Denis Dumas, qui a concrétisé la victoire des Rangers, qui demeurent tout de même dans la "cave" du classement avec 20 points, six de moins que les Bruins de Shawinigan.

Pour les As, il s'agissait d'un cinquième blanchissage à l'étranger depuis le 17 novembre, soit au cours des neuf dernières rencontres sur la route, et leur deuxième à Drummondville.

Les Rangers en était à une deuxième victoires consécutive, ayant triomphé du Trois - Rivières, 4-3, dimanche. Les Maple Leafs seront justement les hôtes des As, dimanche, eux qui possèdent une avance de trois points sur les Leafs tandis que les Hawks de Sorel devancent les As par trois points, à la suite de leur gain de 7-4, hier soir, contre les Leafs de Trois - Rivières. Les Black Hawks sont ainsi à 11 points des Canadiens de Thetford qui recevront les Bruins de Shawinigan, ce soir.

Compteurs de la ligue AMERICAINE

	B	A	Pts
Labossière, Québec	21	32	53
Hicks, Québec	16	37	53
Gilbert, Hershey	15	37	52
Ubriaco, Hershey	21	28	49
DeJordy, Hershey	27	19	46
Nykoluk, Hershey	9	37	46
Gamble, Rochester	26	20	46
Walton, Rochester	18	28	46
Rivers, Hershey	21	24	45
Gendron, Québec	19	23	42
Cline, Hershey	17	25	42
Joyal, Rochester	18	23	41
Sutherland, Québec	27	13	40
Marshall, Baltimore	15	23	38
Matt[illegible]nd	8	30	38
Carter, Buffalo	10	27	37
Smrke, Rochester	22	14	36
Schinkel, Baltimore	14	22	36
Horvath, Rochester	14	21	35
Armstrong, Rochester	12	22	34
Rivard, Québec	12	22	34
Ehman, Rochester	15	18	33
Dea, Buffalo	14	19	33
Gray, Pittsburgh	18	14	32
Courcy, Cleveland	18	14	32
Szura, Cleveland	18	16	32
Mortson, Québec	9	23	32
Sweeney, Springfield	10	21	31

Un autre blessé pour le Baltimore

BALTIMORE (PA) — Les Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine de hockey, continuent d'être malchanceux, car, après les fractures subies par Ron Ingram, Sandy MacGregor et Jim Bartlett, ils viennent d'apprendre que Ed MacQueen a subi une fracture au pied droit, laquelle le tiendra à l'écart du jeu pendant trois semaines.

Geoffrion, absent pour trois joutes

NEW YORK (UPI) — L'ailier Bernard Geoffrion, des Rangers de New York sera absent du jeu pour une période de trois joutes à la suite de muscles endoloris à l'estomac, blessure qu'il s'est infligée lors de la victoire de 2-1 des siens, dimanche soir, aux dépens des Canadiens de Montréal.

Geoffrion est le troisième meilleur compteur des Rangers avec une fiche de 11 buts et de 16 passes pour 27 points. Mais depuis quelque temps, il n'a pas ajouté tellement de points à sa fiche, étant hors du jeu pour quelques matchs. C'est la troisième fois depuis le début de la saison qu'il doit s'absenter du jeu.

Résultats des combats de boxe, mercredi

NEW YORK — Frank Joseph, 178, de New York, a arrêté Stanford Bulla, 177, de Brooklyn, N.-Y. en 6 rounds.

San Francisco — Jerry Quarry, 194, de Paramount, Californie, a knockouté Al Jones, 193 1-2, de Memphis, Tenn. au 5e round.

Steelsmith roule un 64 pour dominer à San Diego

SAN DIEGO, Calif. (UPI) — Jerry Steelsmith, professionnel de 31 ans de Santa Barbara, Calif., qui a joué si médiocrement l'an dernier qu'il vint près d'abandonner la tournée professionnelle de golf, s'est emparé hier de la première place à la suite de la ronde inaugurale de l'omnium de San Diego pour des bourses de $66,000. Il a roulé une ronde de 64, sept coups en dessous de la normale.

Plus de 50 golfeurs sur un champ de 114 ont brisé la normale dans ce premier tournoi de 1967 sur la tournée de la PGA.

La ronde exceptionnelle de Steelsmith, deux coups de moins que le record du parcours Stardust Country Club, a donné au golfeur à tête rouge une avance d'un coup sur Randy Glover, de Florence, Caroline du Sud, qui a joué 31-34 pour 65.

Jerry STEELSMITH	34	30	—	64
Randy GLOVER	31	34	—	65
Lou GRAHAM	34	32	—	66
Dan KEEFE	35	31	—	66
Bobby NICHOLS	31	35	—	66
Gay BREWER	33	33	—	66
Tommy BOLT	33	34	—	67
George ARCHER	33	35	—	68
Ronnie REIF	33	35	—	68
Bill MARTINDALE	33	35	—	68
Ron FUNSETH	36	32	—	68
Bob GOALBY	35	33	—	68
Chris BLOCKER	32	36	—	68
Steve SPRAY	34	34	—	68
Kermit ZARLEY	35	33	—	68
Bill PARKER	33	35	—	68
Bud HOLSCHER	34	34	—	68
Tommy AARON	35	33	—	68
Al BESSELINK	34	35	—	69
Bob CHARLES	32	37	—	69
Bob FORD	35	34	—	69
Bruce CRAMPTON	33	36	—	69
Al GEIBERGER	33	36	—	69
Jack RULE Jr.	34	35	—	69
Dick LYTLE	33	36	—	69
Doug SANDERS	35	34	—	69
Don MASSENGALE	33	36	—	69
Dave HILL	34	35	—	69
Frank BOYNTON	36	33	—	69
Jerry CGEE	33	36	—	69
X-Guy BILL	34	35	—	69
Jerry EDWARDS	34	35	—	69
Dick LOTZ	34	35	—	69
Mac HUNTER	34	35	—	69
Jacky CUPIT	34	35	—	69
Bert GREENE	35	34	—	69
Miller BARBER	36	34	—	70
Tom SHAW	35	35	—	70
Bill OGDEN	37	33	—	70
E. J. HARRISON	34	36	—	70

Coupe en argent à Roméo Hanover

YONKERS, N.Y. (UPI) — Romeo Hanover, vainqueur de la triple couronne dans l'amble, sera honoré le 23 janvier, quand ses propriétaires recevront une coupe en argent massif, emblême du championnat de la triple couronne des courses attelées.

Les propriétaires de Roméo Honver, la "Lucky Star Stable" et Morton Finder, de New York, seront présents au banquet qui sera patronné par la Société Little Brown Jug, et les Pistes Yonkers et Roosevelt.

Agé maintenant de quatre ans, Roméo a gagné le "Cane Futurity" à Yonkers, le 19 mai, le "Little Brown Jug", à Delaware, Ohio, le 22 septembre, et le "Messenger Stakes", à Roosevelt, le 29 octobre.

Après avoir perdu son premier départ de la saison 1966, Roméo a gagné 18 courses consécutives, méritant une bourse de $327,257. Ses étonnantes deux premières saisons dans les courses attelées montrent une fiche de 31 victoires en 35 départs et une bourse totale de $473,941.

Ur. trophée sera également donné à l'entraîneur Jerry Silverman et aux conducteurs Georges Shotly et William Myers, chacun d'eux ayant joué un rôle prédominant dans les succès de Roméo.

Roméo Hanover, de Dancer Hanover-Romola Hanover, est seulement le troisième "standarbred" à avoir remporté la triple couronne dans toute l'histoire des courses. Adios Butler en 1959 et Bret Hanover, en 1965 sont les autres.

Confiance

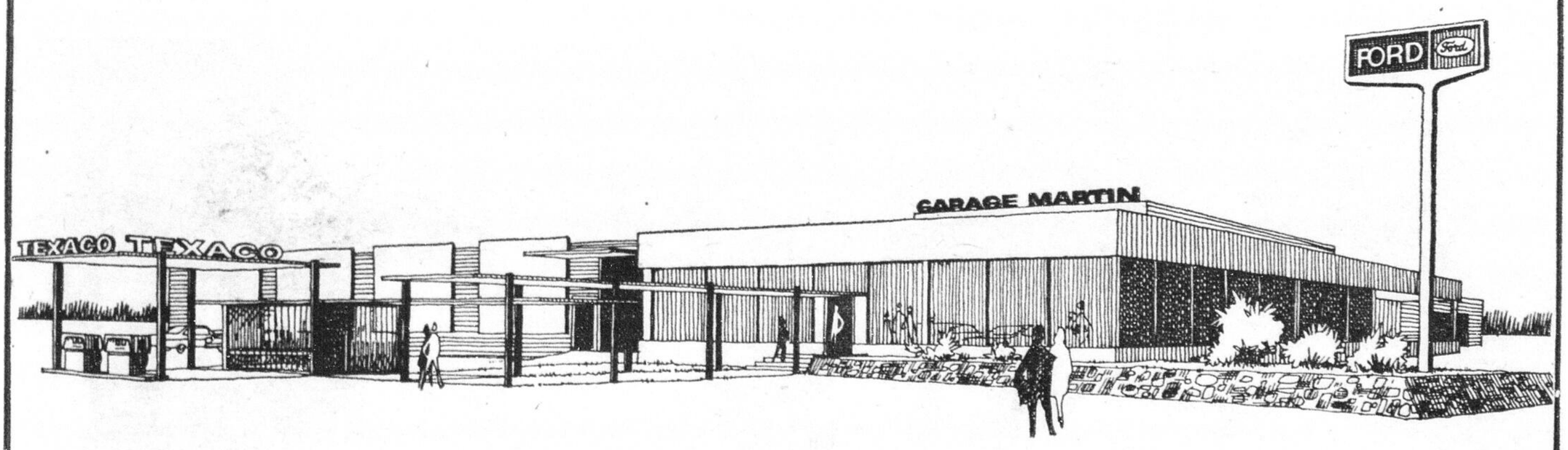

C'est l'impression que vous aurez lorsque vous roulerez dans votre nouveau modèle FORD, FALCON, FAIRLANE, GALAXIE, MUSTANG, THUNDERBIRD, ou encore dans l'un des camions de la gamme complète FORD 1967.

C'est l'impression que vous ressentirez lorsque, confortablement installé en compagnie d'un de nos nombreux vendeurs compétants, vous réglerez les derniers détails de l'échange ou de l'achat de votre nouvelle voiture au GARAGE W. MARTIN LTEE.

GARAGE W. MARTIN LTEE
ROND-POINT LEVIS

André Champoux
Président

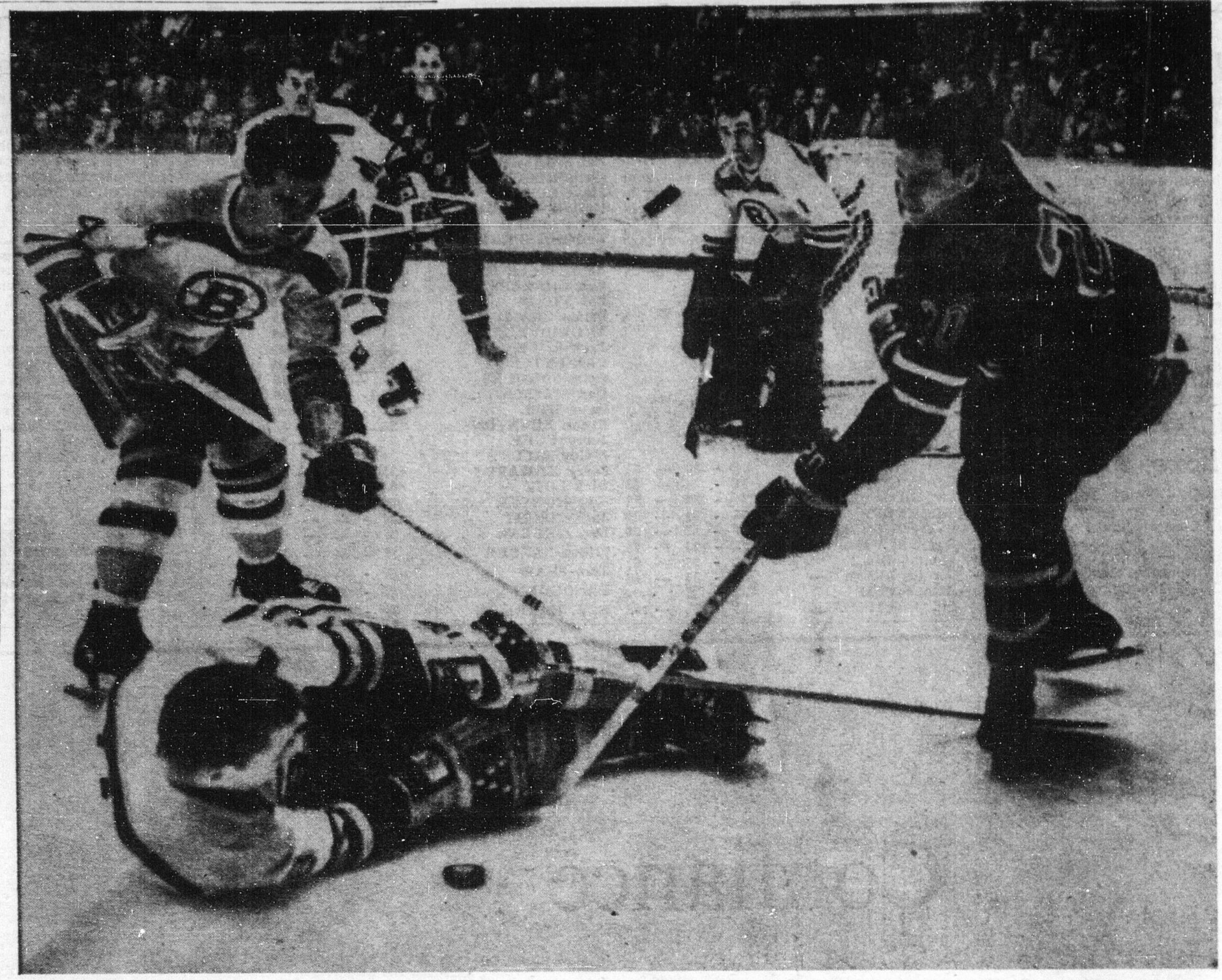

BATAILLE POUR LE DISQUE : Bob Woytowich, des Bruins de Boston, étendu sur la glace, retient le bâton de son rival Phil Goyette (20) des Rangers de New York alors qu'ils luttent pour la possession de la rondelle au cours du premier vingt de ce duel hier au Garden de Boston. Nous voyons également sur le jeu Joe Watson (14) des Bruins et le cerbère bostonnais Ed Johnston (à l'arrière). Les Rangers ont triomphé 3-0.
(Téléphoto PA)

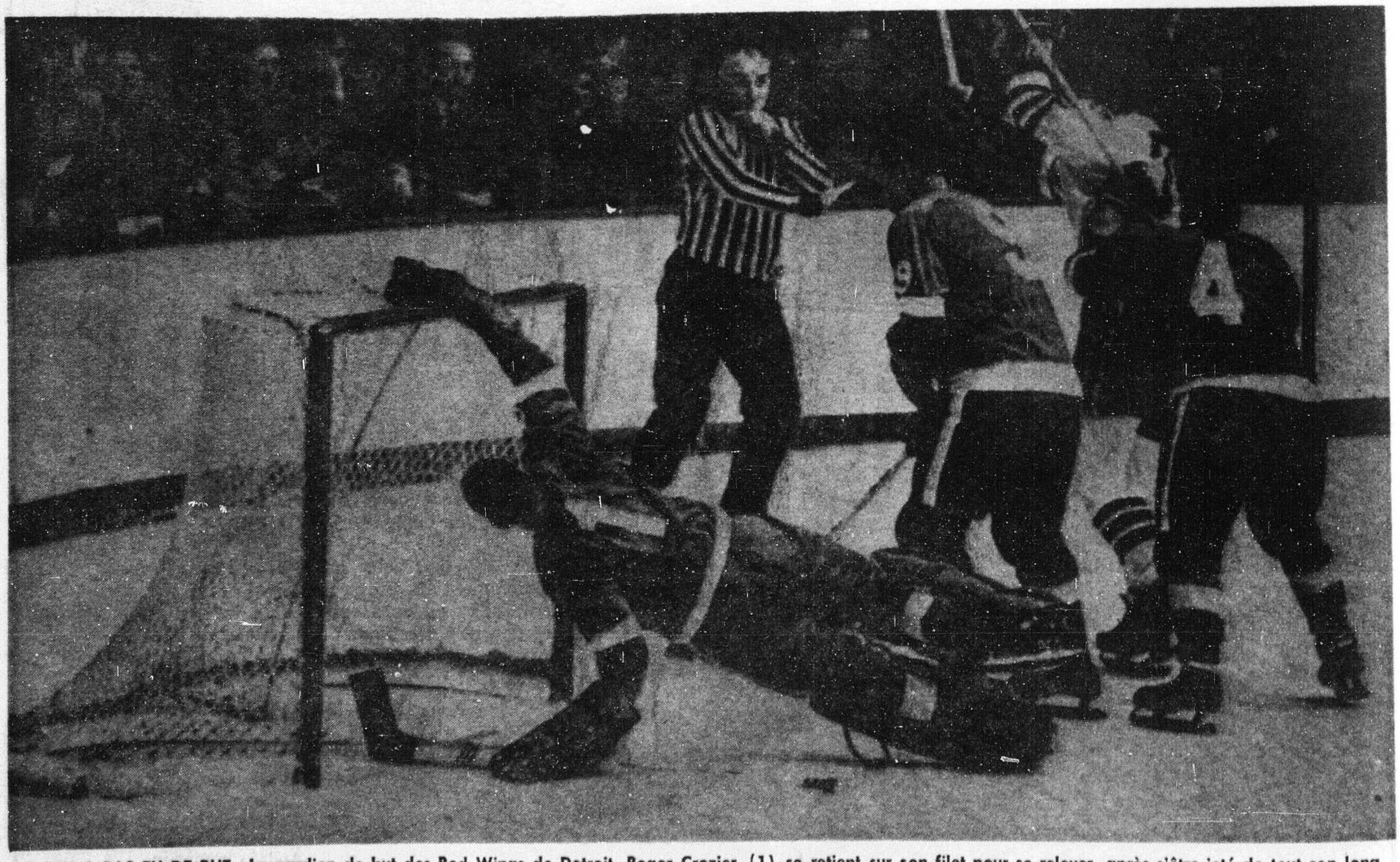

IL N'Y A PAS EU DE BUT : Le gardien de but des Red Wings de Detroit, Roger Crozier (1) se retient sur son filet pour se relever, après s'être jeté de tout son long en tentant de bloquer un lancer de Phil Esposito (7) des Hawks de Chicago, qui signale son but (à droite en arrière). La rondelle repose bien dans le coin du filet mais l'arbitre John Ashley, sifflet en main, a annulé le but expliquant que la rondelle avait été poussée par un patin. On aperçoit Gordie Howe (9) et Léo Boivin (4) des Wings devant la cage. La joute avait lieu hier soir à Detroit.